

LA TERRE DE CHEZ NOUS, l'hebdomadaire agricole français le plus important d'Amérique, est l'organe officiel et la propriété de l'Union Catholique des Cultivateurs.

REDACTION ET ADMINISTRATION
515, avenue Viger
Montréal, (24), CANADA

La Terre

DE CHEZ NOUS

MONTREAL, MERCREDI, le 5 AVRIL 1950

L'A.B.C. des nouvelles

Le conseil général de l'U.C.C. tient quatre séances de sa session de printemps sous la présidence de M. Abel Marion, les 30 et 31 mars.

Le Conseil prend d'importantes décisions au sujet de la prime sur le fromage de qualité, de l'achat d'une maison attenante à l'immeuble de la rue Viger, des prochains cours à domicile, etc.

Le Conseil décide de déléguer à Rome, à l'occasion de l'Année sainte, le président général, M. Abel Marion, qui représentera l'U.C.C. et les cultivateurs du Québec.

Le Conseil présente ses "homages de filiale soumission" à l'archevêque-élu de Montréal, S. E. Mgr Paul-Emile Léger, et exprime sa gratitude à l'Épiscopat à propos de la lettre pastorale sur le "problème ouvrier".

On a tout lieu de croire fructueuses les démarches du président et du secrétaire de l'U.C.C. auprès du ministre fédéral des Finances au sujet de l'impôt tel qu'il est appliqué aux mutuelles-incendie.

Le budget de M. D.-C. Abbott prévoit la suppression de la taxe de vente sur certains produits laitiers, dont la crème glacée. Pour le reste, il a peu de changement, sauf que les dépenses continuent d'être lourdes.

La loi de soutien des prix a coûté au trésor fédéral sept millions et demi depuis sa mise en vigueur en 1944. Le montant voté était de \$200 millions.

Le maintien du prix du beurre

M. Gardiner annonce que le prix du beurre sera maintenu à 58 cents jusqu'à la fin d'avril — On s'attend à un nouveau prix de soutien après cette date

Mardi dernier, le 28 mars, au moment où notre journal était sous presse, le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, annonçait aux Communes que le prix de soutien du beurre, fixé à 58 cents la livre pour une période qui devait se terminer le 31 mars, serait maintenu en vigueur jusqu'à la fin d'avril. On s'attend à un nouveau prix de soutien passé cette date. Le ministre a ajouté qu'il n'y aurait aucun changement d'ici là au prix de vente du beurre acheté par le gouvernement. Ce prix, comme on le sait, est de 60½ cents, y compris les frais d'entreposage et d'expédition. Le gouvernement, a encore dit M. Gardiner, n'abandonnera pas sa politique qui est de protéger les acheteurs de beurre. Les acheteurs de beurre du gouvernement qui se trouveraient en possession d'un excédent de beurre à la fin d'avril pourront adresser une demande de remboursement pour toute perte subie, si le prix du beurre baisse.

En réponse aux questions posées, M. Gardiner a dit que le gouvernement détenait encore 21,000,000 de livres de beurre. Il a aussi déclaré que la production de margarine en 1949 fut de 3,000,000 de livres par mois, en moyenne, mais qu'elle est montée brusquement à 8,000,000 de livres en février de cette année. "L'industrie laitière s'est grandement formalisée de cette augmentation, de même que le ministère de l'Agriculture", a ajouté M. Gar-

(Suite à la page 12)

L'U.C.C. REDEMANDE LA PRIME SUR LE FROMAGE DE QUALITE



C'est le temps des "sucres"! Voilà la réflexion qu'évoque tout naturellement cette scène de cueillette de l'eau d'érable qu'on pourrait tirer à des milliers d'exemplaires avec seulement quelques variantes de détail dans le décor. On tire aujourd'hui de nos érables une foule de produits tous plus délicieux les uns que les autres et qui rapportent un supplément de revenu à des milliers de cultivateurs de chez nous. Et, bien entendu, le côté poétique de cette traditionnelle opération conserve tout l'attrait d'antan...

LES MUTUELLES-INCENDIE ET L'IMPOT SUR LE REVENU

Une démarche fructueuse du président et du secrétaire de l'U.C.C. auprès du ministre des Finances

Lundi après-midi, le 27 mars, M. Abel Marion, président général de l'U.C.C., et M. Thuriibe Belzile, secrétaire général, rencontraient à Ottawa, le ministre des Finances, l'hon. Douglas Abbott. M. Gleason, Belzile, député de Rimouski et secrétaire parlementaire, qui avait facilité cette entrevue, assistaient à l'entretien, de même que l'hon. sénateur Cyrille Vaillancourt et M. le Dr A.-K. Eaton, sous-ministre adjoint.

Le sujet de l'entrevue n'était autre que l'application de l'impôt sur le revenu aux mutuelles-incendie de la province de Québec. On sait que, depuis le 1er janvier 1947, ces mutuelles, en vertu d'une fautive interprétation de leur but et de leur fonctionnement, sont assujetties à l'impôt. L'U.C.C. n'en est pas à ses premières démarches en leur faveur. Elle avait été priée par le congrès des mutuelles tenu à Québec en décembre 1949 de continuer le travail accompli en leur nom. C'est pour remplir ce mandat et pour bien exposer la situation que MM. Marion et T. Belzile avaient demandé à être reçus par le ministre des Finances. Pour ceux qui aiment à connaître le dénouement du roman avant de l'avoir lu, disons tout de suite qu'il y a lieu de penser que cette nouvelle intervention obtiendra le résultat souhaité.

Le fond de l'affaire est assez simple. Dans la province de Québec, s'inspirant de l'expérience du passé et répondant à des conseils de prudence, plusieurs mutuelles-incendie cotisent leurs membres afin de créer un fonds qui aide à couvrir les risques. Ce sont ces dépôts des membres que la loi de l'impôt considère comme un revenu depuis janvier 1947 et prétend taxer à 30% lorsque, par un bon hasard, ils ne sont pas dépensés. Le président et le secrétaire de l'U.C.C. ont représenté au ministre des Finances qu'il n'y avait là aucun revenu au sens propre du mot, mais que la loi, telle que rédigée, effectuait plutôt une véritable confiscation des dépôts des membres. Ils ont suggéré diverses solutions pour résoudre le problème posé. Ayant en mains les avis de cotisation adressés à des mutuelles du district de Montréal, ils ont pu citer des cas précis pour établir que la loi de l'impôt sur le revenu dépassait certainement les fins du législateur. Le ministre des Finances a été d'autant plus frappé de cet état de choses que l'un des exemples, pris au hasard,

(Suite à la page 10)

Le Conseil général de l'U.C.C. tient sa session du printemps

Quatre séances à Montréal sous la présidence de M. Abel Marion — Rapports du secrétariat général et des comités du Conseil — L'achat d'une maison attenante à l'immeuble de l'U.C.C. est approuvé — Un mémoire à la Commission Massey — Les marchés, sujet du prochain cours à domicile

Les règlements de l'U.C.C. exigent que son conseil général se réunisse deux fois dans l'année, au printemps et à l'automne. C'est, d'ordinaire, dans les mois d'avril et d'octobre. Mais les circonstances imposent parfois des variations. Cette année, l'assemblée d'avril a eu lieu en mars, les 30 et 31, pour être plus précis. Pourquoi cette anticipation? Parce qu'une question urgente devait être soumise à l'approbation des directeurs de l'Union. Il s'agissait de leur soumettre une proposition d'achat d'un immeuble voisin du terrain de l'U.C.C. Cette proposition a, d'ailleurs, été approuvée. Mais elle n'a été que l'un des articles d'un ordre du jour fort chargé et très intéressant.

Les séances, au nombre de quatre, ont été présidées par M. Abel Marion. Elles ont débuté jeudi avant-midi, le 30 mars; elles se sont terminées à 12 h. 30 p.m., le vendredi. Les directeurs

avaient siégé le jeudi soir pour hâter l'exécution de la besogne. Ils ont entendu les rapports du secrétariat général et des comités du Conseil général; ils ont décidé de l'achat d'une maison attenante à l'immeuble de l'U.C.C. et située rue Berri; ils ont déterminé le sujet du cours à domicile et les thèmes des congrès régionaux; ils ont étudié les propositions essentielles d'un mémoire à soumettre à la commission Massey; ils ont réitéré leur désir de voir le gouvernement provincial accorder une prime sur le fromage de qualité produit dans Québec; ils ont étudié certains amendements aux règlements de l'U.C.C., quelques projets en cours ou soumis pour la première fois, etc. Les séances ont été menées rondement et les digressions sont restées rares. En fin de séance, les directeurs ont formellement prié le président général, M. Abel Marion, d'accomplir officiellement le pèlerinage de l'Année sainte et de représenter l'U.C.C. à Rome.

DIRECTEURS ET AUMONIERS

Au cas où cette précision serait encore utile, nous rappelons que le conseil général de l'U.C.C. est formé du président général, des deux vice-présidents, élus tous trois par le congrès général, et des présidents diocésains ou régionaux élus par les congrès tenus en chaque région ou diocèse selon le cas. Les aumôniers diocésains et régionaux assistent aussi aux séances. Le Québec rural était donc bien représenté aux séances tenues jeudi et vendredi derniers à Montréal et la liste des assistants en sera la preuve: M. Abel Marion, président général; MM. Jean-Baptiste Lemoine et Samuel Audette, vice-présidents généraux; le R. P. Léon Lebel, S.J., aumônier général; le R. P. E. Lacasse, S.J., aumônier général adjoint et aumônier des bûcherons dans la province; MM. G. Gauthier (Joliette), B. Manseau, (Nicolet), J. Bouchard (Saguenay), N. Mathieu (Québec-Sud), J. Laliberté, (Abitibi), N.

M. Abel Marion ira à Rome

L'Union Catholique des Cultivateurs veut justifier complètement son nom. "Catholique", elle tient à envoyer un délégué officiel à Rome au cours de l'Année sainte. Ce sera son président général, M. Abel Marion. Le Conseil général de l'U.C.C., réuni les 30 et 31 mars à Montréal, a décidé de la chose sans appel et c'est de façon catégorique qu'il a demandé au président général de se faire le pèlerin officiel de l'U.C.C. — On a jugé que l'Union aurait à rougir d'elle-même si elle ne posait un tel geste.

Cette demande est réitérée par le conseil général dans un télégramme adressé à l'hon. M. Duplessis et à l'hon. M. Barré

A la fin de la première séance du Conseil général de l'U.C.C., réuni à Montréal, les 30 et 31 mars dernier, le télégramme suivant a été adressé au premier ministre de la province de Québec, l'hon. Maurice Duplessis, et au ministre de l'Agriculture, l'hon. Laurent Barré:

"Délégués des 19 fédérations diocésaines de l'U.C.C. réunis en conseil général à Montréal à l'unanimité vous prient de donner suite au vœu exprimé par congrès industrie laitière de Québec demandant prime au gouvernement provincial sur fromage de qualité. Telle politique seule capable assurer protection efficace beurrière de la province".

Ce télégramme portait la signature du président général de l'U.C.C., M. Abel Marion. En peu de mots, c'est un rappel et une justification de la demande déjà formulée aux autorités provinciales relativement à l'industrie laitière.

Le congrès provincial d'industrie laitière a été tenu à Québec le 18 janvier dernier. La deuxième de ses résolutions demandait le rétablissement de la prime sur le fromage. Le président général de l'U.C.C. a déjà fait part de cette demande à qui de droit. Le Conseil général l'a reprise à son compte et la formule de nouveau. C'est le cas maintenant de rappeler la formule ancienne: "Et nous ne cesserons de prier..."

Au Conseil général de l'U.C.C., la question a été soulevée par M. Jean-Baptiste Lemoine, vice-président de l'Union et président du Comité d'industrie laitière. Il a observé qu'il s'agissait moins d'aider une catégorie de producteurs en particulier que de protéger toute l'industrie laitière et indirectement toute l'agriculture. En demandant la prime sur la qualité, c'est aussi affaire d'éducation. Le Conseil général, après divers échanges de vue, a renouvelé à l'unanimité la demande déjà formulée en janvier et a demandé l'envoi d'un télégramme aux autorités provinciales.

Pérusse (Québec-Ouest), A. Dubé, (Rimouski-Est), G. Rousseau, (Rimouski-Ouest), D. Marois (Québec-Nord), F. Bélanger, (Québec-Est); A. Bourdon, (Témiscamingue); G. Bourdon, (Valleyfield); A. Nicole, (Sherbrooke); J. Montour (Trois-Rivières) et R. Dubuc (Saint-Jean), tous présidents diocésains ou régionaux de l'U.C.C. Les trois directeurs, délégués par la Coopérative Fédérée de Québec, étaient également présents: MM. A. Pinsonneault, O. DesLauriers et A. Bellemare. Les aumôniers diocésains et régionaux présents étaient les suivants: M. le chanoine A. Malouin (Sherbrooke); M. l'abbé F.-X. Côté (Saint-Hyacinthe); M. l'abbé G. Pinard (Nicolet); M. l'abbé J.-V. Croteau (Ottawa); M. l'abbé F. Mousseau (Joliette); M. l'abbé E. Léonard, (Mont-Laurier); M. l'abbé G. Racicot (Montréal), et M. l'abbé Omer Ménard (Saint-Jean).

M. Thuriibe Belzile, secrétaire général de l'U.C.C., a assisté à ce titre aux séances du Conseil général et les chefs de service du bureau central étaient aussi présents.

PREMIERE SEANCE

La première séance s'ouvre par une brève allocution du président général. Après l'appel nominal, le secrétaire général, M. Thuriibe Belzile, donne lecture du rapport de la réunion précédente tenue le 18 octobre 1949. Il fait ensuite l'énumération des décisions prises par le Comité exécutif de l'U.C.C. et note rapidement les démarches

(Suite à la page 23)



Ce sont les chardons qui ont donné naissance au dicton: "Qui s'y frotte s'y pique".

En température, les prévisions sont toujours faites de telle sorte qu'elles puissent justifier tous les temps.

Au printemps, celui qui monte le premier aux champs pour faire ses semences est aussi d'ordinaire celui qui en descend le premier.

La margarine est produite sans crème, mais ceux qui la font sont quand même les champions des écrivains!

Il y a des hommes d'une habileté telle dans la dissimulation de leur pensée que finalement ils ne savent plus bien ce qu'ils pensent eux-mêmes.

La classe agricole accordera une prime électorale au gouvernement en retour de la prime sur le fromage...

Pour les mutuelles-incendie, l'U.C.C. vient d'accomplir à Ottawa une démarche fructueuse. Néanmoins, on continuera d'entendre dire quelque part: "l'U.C.C. ça sert à rien!"

Le FAUCILLEUR

Billet

Dans la splendeur de l'aube pascalle

Le plus grand drame de tous les temps, qui a bouleversé et continuera de bouleverser l'humanité, touche à sa fin. Toutes les prophéties sont accomplies. Le Christ est né, il a souffert, il est mort de la façon la plus ignominieuse qui soit pour nous racheter.

Après ces jours d'angoisse, de tristesse, de prostration qu'on appelle la Semaine sainte — la Grande semaine, comme dit l'Eglise — voici venir le moment du triomphe. Pas n'importe quel triomphe, mais la victoire totale sur la mort. "L'Auteur de la vie, terrassé par la mort, est vivant aujourd'hui, et il règne". Et ce règne n'aura point de fin.

Nous voici de nouveau à vingt siècles de distance revenant au point culminant où le "Roi Victorieux" a vaincu la mort "pour que nous ayons la vie et que nous l'ayons surabondamment." Nous voici en présence du plus sublime des mystères: celui de la Rédemption de l'humanité pécheresse. L'Eglise a fait de ce mystère le centre de sa liturgie.

Après la nuit du tombeau, symbolisée par le passage des Hébreux de l'Égypte à la Terre promise, voici la lumière éclatante, éblouissante. Le Christ ressuscite glorieux comme il l'avait prédit. A l'aube de ce jour unique, qui dut être d'une splendeur insurpassable, voici qu'il apparaît aux saintes femmes accourues les premières au tombeau et leur dit d'aller annoncer la stupéfiante nouvelle aux disciples à qui il promet de se manifester en Galilée.

Voilà, en quelques mots trop brefs, l'issue du drame que nous, chrétiens, venons de revivre. Des livres entiers ne suffiraient pas à exprimer l'inexprimable. Le chrétien "vit de sa foi". Il ne cherche pas à expliquer le mystère d'un Dieu qui se fait homme, qui souffre, qui meurt pour que l'homme vive. L'amour éclairé par la foi lui suffit pour croire aux promesses à la Révélation, au miracle des miracles, sans lequel "notre foi est vaine".

Dans la splendeur de l'aube pascalle qui succède à la nuit, à "la sainte nuit, à la bienheureuse nuit dans laquelle le ciel s'unit à la terre et les choses divines aux choses humaines", nos coeurs sont transportés d'allégresse. Et c'est ainsi chaque année depuis vingt siècles et ce sera ainsi jusqu'à la consommation des siècles.

Une vieille et touchante coutume de chez nous veut qu'on se lève de grand matin pour aller recueillir de l'eau — l'Eau de Pâques — avant le lever du soleil. On attribue à cette eau naturelle une vertu purificatrice. On la conserve parfois pendant toute l'année. L'origine de cette coutume se perd dans la brume du temps. Peut-être remonte-t-elle, comme beaucoup d'autres, à quelque pratique païenne que le christianisme a adoptée

(suite à la page 18)

L'U.C.C. se fixe des sujets d'étude

A sa réunion du printemps, le Conseil général de l'U.C.C. s'efforce de fixer les principaux sujets d'étude de ses congrès régionaux et de son cours à domicile. On s'est rapidement entendu à ce sujet jeudi et vendredi derniers. Le Cours à Domicile de l'année 1950-51 portera sur la législation et l'organisation des marchés. Il n'est besoin de souligner à personne l'actualité et l'intérêt de cette question. On a remarqué, pendant la discussion, que la province de Québec ne produisait pas assez de denrées agricoles pour entretenir ses propres marchés et que le cultivateur québécois était concurrencé chez lui par les producteurs des autres provinces. Il y a là des dangers à prévoir et une situation à améliorer. On reparlera inévitablement des conventions collectives. Un sujet qui sera fort débattu dans les congrès sera l'établissement des jeunes ruraux. A ces sujets principaux se joindront les questions d'ordre régional. Conclusion des conseillers généraux de l'U.C.C.: "Voilà bien du pain sur la planche!"

D. B.



PLUS DE POIS DANS LA SOUPE AUX POIS

par Armand LETOURNEAU

Au nombre des suggestions faites par les dirigeants de l'U.C.C. venus dernièrement à Québec figure la nomination d'un comité consultatif agricole.

Sauf erreur, c'est la troisième fois qu'on formule une demande de ce genre. A ceux qui, de près et pendant longtemps, ont étudié les rouages du ministère de l'Agriculture, la chose est, d'une part, opportune à demander et, d'autre part, facile à accorder.

Ici vient d'abord à l'esprit le souvenir de la défunte Chambre d'agriculture et du plus que défunt Conseil d'agriculture. Qu'on pense ce qu'on voudra d'un Conseil, d'une Chambre, l'essentiel est de ne pas s'arrêter au point de buter sur les mots. Ce n'est pas l'appellation qui compte, c'est la chose. L'U.C.C. suggère d'ailleurs un organisme peu différent et propose le mot comité consultatif. Gardons-nous d'ergoter sur les termes: seule l'idée nous intéresse, et ce que nous en disons ici n'engage que la responsabilité du signataire.

Dès 1945, dans cette colonne, nous suggérons que l'on ranime la Chambre d'agriculture défuntisée quatre ans plus tôt. Elle avait beaucoup de bon et remplaçait, en l'améliorant, le Conseil d'agriculture occis en 1936. Ce Conseil, lui aussi, avait du bon. Il avait même pendant de nombreuses années joué un rôle capital dans l'avancement de notre agriculture. Avec la fondation du corps agronomique et celle de l'U.C.C., le Conseil passait évidemment dans la pénombre. Il est facile de dauber sur une institution devenue un peu vieillotte après un long passé d'oeuvres. Sur la fin de son curriculum vitae, il est certain que le Conseil ne brillait pas d'un éclat particulier, mais pendant plusieurs décennies, c'est lui qui fut l'instigateur de maintes mesures progressives. Son histoire serait curieuse et profitable à écrire. On y verrait quels efforts ont faits nos devanciers. Bien entendu, le Conseil était "paqueté de rouges" ainsi qu'on l'a écrit naïvement, comme si les bleus, placés dans les mêmes circonstances, ne l'eussent pas "paqueté de bleus". Avec les politiciens il faut toujours s'attendre à un paquetage quelconque. La Chambre d'agriculture, elle-même, en dehors de quelques personnalités étrangères à la politique, était d'un beau bleu de Prusse.

De 1917 à 1930, l'auteur de ces lignes, à titre de journaliste, a assisté à plusieurs séances du Conseil. Il s'y est toujours instruit. Du fond de leurs campagnes, ces conseillers nous arrivaient imprégnés de la paix des champs, nourris de bon sens, sourds à ce qui n'était pas l'essentiel, volontiers narquois, pleins d'un respect que, pour ma part, je trouvais parfois exagéré. Le ministre survenait-il — chose peu fréquente — ces bons ruraux, pourtant malicieux et subtils à leur manière, plongeaient dans l'adulation. En particulier, j'en revois un, déjà vieux à l'époque, mûr, me semblait-il, pour la descente dans le sombre empire, et qui pourtant vit encore! La jeunesse a l'enterrement facile — je veux dire l'enterrement des autres. Le ministre prenait sur ces messieurs la température morale de la campagne, mais, au vrai, ils étaient trop gênés (La classe agricole, en matière de défensive, n'est sortie de son cocon qu'avec la naissance de l'U.C.C.). On leur soumettait des projets de lois, on sollicitait leurs avis sur diverses questions. Ils donnaient leur temps à titre bénévole; seuls les frais de déplacement leur étaient remboursés. Le Victoria fut longtemps leur hôtel, comme il était alors

celui d'un groupe de députés ruraux que les reporters appelaient les Pipes de plâtre. Ils ne coûtaient à la province qu'environ \$1,500 par année en tout et partout. \$1,500 pour 8 personnes! Une chique, quoi.

Beaucoup plus huppée, plus calée, mieux adaptée aux besoins modernes était la Chambre d'agriculture — une idée en partie insufflée par M. Albert Rioux, homme qui, entre autres mérites, a celui d'avoir de la suite dans les idées. Le secrétaire était l'actuel sous-ministre de l'Agriculture, M. Trépanier, silencieux et compétent personnage. La Chambre était taillée pour faire, en plus grand, ce que le Conseil avait fait dans son premier quart de siècle. Ceux que la partisanerie politique n'aveuglent pas la trouvaient apte à rendre de grands services. Elle trépassa à l'automne 1939.

Votre serviteur vous a déjà entretenu du Conseil d'agriculture du Danemark. C'est apparemment quelque chose d'un peu analogue que l'U.C.C. demande à l'Etat de créer ici, avec — hé! hé! — le mot Conseil en moins. Elle estime, avec raison, que les agriculteurs de toutes les sphères doivent avoir voix au chapitre des décisions qui les concernent. Le temps est révolu des habits achetés sans connaître le goût de celui qui va les porter puis les payer, et au surplus sans les essayages nécessaires. Le ministère de l'Agriculture est une grande institution dont le bienfait, aux quatre coins de la province, est incalculable, mais il n'est pas infaillible au point de se passer de sonder l'opinion de ses administrés. Au contraire, il lui serait souvent utile d'être guidé par ceux-là mêmes qu'il désire aider. Un comité consultatif ne serait ni un organisme de censure, ni un sauf-conduit d'ingérence, et encore moins une arme dangereuse contre l'autorité. Ce serait tout simplement un auxiliaire, un appui, un agent de liaison, bref une forme de coopération. Les problèmes agricoles sont, de nos jours, trop nombreux et trop ardues pour être résolus sans la connaissance des intéressés.

On objectera peut-être: Vous semblez oublier que le ministre et ses chefs de services ont de fréquentes relations avec les dirigeants de l'U.C.C., avec les directeurs des écoles d'agriculture, avec les chefs des grandes associations agricoles, etc., etc. Est-ce si sûr? Ces relations ne sont-elles pas accidentelles et unilatérales? Chacun vient plaider sa petite affaire, non l'affaire de tout le monde. Chacun fait entendre un son de cloche: ce n'est pas un concert. Chacun moussonne son saint: ce n'est pas la sainteté anonyme. Chacun veut que le soleil luise sur sa paroisse: ce n'est pas la province. D'ailleurs, il ne faut pas prendre l'avis des seuls techniciens et des seuls big shots de la pratique agricole. Il faut l'avis des cultivateurs tout court, surtout l'avis du petit cultivateur. C'est pour lui qu'on prépare les plats: qu'on lui permette de placer son mot. Il n'en abusera pas. Ce n'est ni dans sa manière, ni dans son intérêt. Ce Conseil, pas plus que la Chambre, n'ont ennuyé les politiciens. Ce qu'il y avait de bon dans l'un comme dans l'autre peut être transmis en un comité qui ne les ennuyera pas davantage, au contraire.

On connaît la doctrine cent fois prêchée ici: il faut une plus grande participation des habitants aux affaires des habitants. Pour notre part, nous la formulons comme suit: Puisque vous voulez que ce soit de la bonne soupe aux pois, mettez donc plus de pois dans la soupe.

Criblures

La parente

pauvre

Ce fut hier, c'est encore aujourd'hui et ce sera probablement demain la colonisation. Les crédits alloués dernièrement à l'établissement rural sont de moins de \$9 millions, exactement \$8,952,000. Le total des dépenses prévues pour l'année dépasse les \$200 millions. On voit tout de suite, sans être expert en chiffre ni diplômé en statistiques, quelle proportion — on devrait dire disproportion — des fonds publics va à cette oeuvre essentielle, vitale, qu'est l'établissement des fils de cultivateurs. A peine 4 pour cent du total. C'est nettement insuffisant quand des milliers de jeunes gens attendent qu'on leur fournisse les moyens de s'établir, quand le chômage est à nos portes et qu'il ne faut pas l'aggraver par un exode rural plus accentué. On nous promet d'intensifier la propagande en faveur de la colonisation. Il en est grand temps. Qu'on attire les touristes par milliers, par centaines de milliers par un excellent système routier, très bien. Encore faut-il que nos campagnes ne soient pas désertées, abandonnées. Nous aurons alors de bonnes routes, mais les touristes n'auront plus rien à voir.

B. BERUBE

Le coût du

soutien des prix

La politique de soutien des prix du gouvernement fédéral a coûté depuis 1944 la modique somme de sept millions et demi. C'est peu si l'on songe que la loi de 1944 prévoyait un fonds de \$200 millions. Il reste donc en réserve des fonds suffisants pour courir au plus pressé. Et ce qui presse le plus, ce sont les produits laitiers, comme le beurre, le fromage et le lait sous toutes ses formes. On prétendra, en certains milieux, que le gouvernement a tort de dépenser l'argent du contribuable pour maintenir les prix élevés. C'est manquer de vision. Le budget total du gouvernement fédéral dépasse largement les \$2 milliards, le seul budget de la défense nationale atteindra les \$500 millions. Et l'on ne pourrait pas trouver quelques petits millions pour empêcher les cultivateurs de faire faillite! La loi de soutien des prix, faut-il le répéter encore une fois, résulte d'une promesse solennelle du gouvernement qui s'engageait à maintenir les prix à un niveau raisonnable quand l'abondance serait revenue, en retour du plafond des prix imposé aux cultivateurs au plus fort de la guerre. On dira ce que l'on voudra des promesses politiques. Celle-là, on ne peut s'en débarrasser facilement sans forfaire à l'honneur. C'est, du reste, dans l'intérêt de tous et pas seulement des cultivateurs qu'il n'y ait aucun accroissement à la parole donnée.

B. BERUBE

Sous un régime

de faveur

L'une des tactiques les plus courantes de l'industrie de la margarine aux Etats-Unis est de se dire brimée, en butte à des restrictions dont l'industrie du beurre serait exempte. Voyons un peu. D'après Hoard's Dairyman, une revue laitière de l'Ohio, voici les privilèges dont jouit le monopole américain de la margarine:

"1. Il peut employer le benzoate de soude comme préservatif de la margarine.

"2. Il peut se servir de glycérides pour en changer le point de fusion.

"3. Il peut blanchir la margarine dont la couleur naturelle est gris-vert.

"4. Il peut hydrogéner et raffiner les huiles à margarine.

"5. Il peut fortifier la margarine avec des vitamines.

"6. Enfin, il a le droit d'incorporer au produit une certaine quantité de diacetyl qui lui donne la saveur du beurre."

Imaginez qu'un fabricant de beurre prenne l'une ou l'autre de ces libertés. Son produit serait déclaré "falsifié" et il paierait la forte amende. Même au Canada...

G.-N. FORTIN

Sécurité complète

Au Canada, en dépit des campagnes menées par l'agriculture organisée, le monopole de la margarine se sent dans une telle sécurité qu'il n'a pas encore songé à formuler de telles plaintes. A peine existe-t-il dans les huit lois provinciales qui lui sont favorables quelques restrictions relatives au mode de distribution, à la couleur et à la vente dans les endroits publics. Histoire de sauver la face. Du côté d'Ottawa, paix complète. La margarine doit importer au moins 75 pour cent des huiles végétales dont elle a besoin : matière d'ordre fédéral, purement; problème insurmontable en temps ordinaire, à cause de la situation monétaire, mais, cette fois, réglé en un crac, pour des raisons qu'on devine. La margarine ruine toute l'industrie laitière du pays : cela relève aussi du fédéral qui "se propose" bien de protéger l'industrie laitière si la margarine devenait menaçante... Les statisticiens eux-mêmes affectent de bégayer : un jour, ils disent que la production de margarine de 1949 a été de 35,000,000 livres; le lendemain, ils parlent de 73,000,000. Ils sont à vérifier la chose. Le législateur les attend. Le chat étant occupé à autre chose, les souris consentent : la margarine se vend bien.

G.-N. F.

Deux remèdes palliatifs

En attendant qu'il impose des droits sur l'entrée des huiles végétales à margarine et une forte taxe de vente sur le produit pour minimiser la concurrence faite au beurre — si cela se produit jamais... — Ottawa a posé un double geste dont il faut tenir compte : il prolonge d'un mois le régime de soutien du prix du beurre et il fait disparaître la taxe de 8 pour cent sur la crème glacée, les breuvages lactés et la crème à fouetter. Cette dernière mesure lui enlèvera \$2,000,000 de revenu, somme qu'il pourrait reprendre en taxant la margarine.

On se rappelle que, dans son discours du budget pour l'exercice 1949-50, l'hon. Abbott avait abandonné la taxe de vente sur les liqueurs douces. En peu de jours, on avait noté une recrudescence de la consommation des liqueurs douces aux dépens de la crème glacée et des breuvages lactés. En un temps où tout le marché pour notre lait et ses dérivés se rétrécissait, cette mesure ne faisait qu'aggraver la situation. Des protestations furent envoyées à qui de droit. Le président général de l'U.C.C. y alla de deux télégrammes au ministre de l'Agriculture et au ministre des Finances. La réponse arrive aujourd'hui, tardive, mais quand même bien accueillie.

G.-N. F.

La réfection du cadastre

Le vieux cadastre serait-il devenu un obstacle au progrès en certaines paroisses ? C'est un hebdomadaire de la Beauce, "La Vallée de la Chaudière", qui attire l'attention sur ce point. La recherche des titres d'une propriété serait devenue très compliquée et imposerait au notaire un travail considérable qui fait monter ses honoraires. On doit recourir fréquemment au bureau d'enregistrement, ce qui entraîne encore des dépenses élevées. Frais et délais découragent les aspirants-propriétaires. Pire encore, ces derniers ne peuvent, sans des titres bien clairs, profiter du plan fédéral qui autorise les compagnies d'assurance à prêter sur les propriétés. On se demande si le vieux cadastre n'est pas trop coûteux à garder. A Saint-Joseph de Beauce, la Chambre de Commerce s'est saisie de cette question.

C'est surtout le développement des villages que cet état de choses affecterait, mais comme dans la plupart de nos paroisses rurales les cultivateurs détiennent encore plusieurs postes d'importance dans le corps municipal, on les verrait d'un bon oeil s'intéresser à ce problème et travailler à le résoudre à l'avantage de tous les paroissiens.

G.-N. F.

Hebdomadaire agricole fondé en 1929

Stricte propriété des cultivateurs, LA TERRE DE CHEZ NOUS est l'organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs, de la Coopérative Fédérée de Québec et de l'Union Catholique des Fermiers.
DIRECTEUR. Dominique BEAUDIN; REDACTEURS Bernard BERUBE et Georges-N FORTIN.
ABONNEMENT \$1.00 par année ou \$2.50 pour trois ans au Canada; à l'étranger: \$1.50 par année.
PUBLICITE. Toute annonce ou tout avis d'annulation (saut en ce qui concerne les annonces classifiées) doit parvenir à nos bureaux de Montréal 10 jours avant la date de publication. Le tirage de la "Terre de Chez Nous" est aujourd'hui voisin de 85,000 et certifié par l'AUDIT BUREAU OF CIRCULATION.
CORRESPONDANCE : Toute correspondance concernant la rédaction, l'administration, la publicité, l'abonnement, etc., doit être expédiée à l'adresse suivante :



LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal (24), P. Q.

Téléphone : LANCASTER 6272

Appartenant à l'U.C.C. LA TERRE DE CHEZ NOUS est administrée par l'Exécutif de l'Union dont M. Abel Marion est président et M. Thurbie Belzile, secrétaire général. Elle est imprimée à Montréal aux ateliers de l'Imprimerie Populaire.

AUTORISEE COMME ENVOI DE DEUXIEME CLASSE PAR LE MINISTERE DES POSTES, OTTAWA.



Pourquoi l'U.C.C. demande une prime sur le fromage

Le 20 mars dernier, quand le Comité exécutif de l'U.C.C. s'est présenté à Québec devant le ministère provincial, le premier ministre a saisi cette occasion de rappeler les réalisations de son gouvernement dans le domaine agricole : électrification rurale, drainage des terres, crédit agricole, interdiction de la margarine, etc. L'hon. M. Duplessis a redit avec force que son gouvernement était "foncièrement rural" et qu'il considérait les cultivateurs comme l'élément stable de la nation. Il a rappelé que l'administration provinciale avait posé un geste de justice en interdisant la fabrication et la vente de la margarine dans la province de Québec. Plus encore, a-t-il dit, c'était un geste de courage. Il n'y a pas eu dissentiment sur ce point : le mémoire soumis par l'U.C.C. exprimait précisément de la gratitude pour la protection accordée à l'industrie laitière.

Comme il était prévu, la concurrence de la margarine a bouleversé le marché des produits laitiers. La situation serait incontestablement plus mauvaise si le gouvernement de Québec, presque seul en cela parmi ceux de nos dix provinces, n'avait banni la margarine. Il l'a fait en dépit d'interventions puissantes et de protestations qui ont obtenu ailleurs leurs effets. C'est donc simple loyauté, en un temps où la critique est plus prompte que l'éloge, d'admettre le courage de cette mesure et de reconnaître qu'elle est inspirée par la recherche de l'intérêt général. Le gouvernement a su discerner le rôle de premier plan que tient l'industrie laitière sur les fermes québécoises et, face à un péril nouveau, il a accordé la protection dont il était capable.

Quand l'U.C.C. demande, comme elle l'a fait la semaine dernière, que soit établie une prime sur le fromage de qualité, elle invite le gouvernement provincial à appliquer les mêmes principes de politique agricole. L'union a en vue la stabilité de l'économie agricole, la consolidation de l'industrie laitière, l'amélioration de la qualité des produits. C'est pourquoi, reprenant une résolution du congrès d'industrie laitière, insistant une fois de plus sur un voeu déjà formulé, le conseil général de l'U.C.C., réuni ces jours-ci, a redemandé officiellement à Québec l'établissement d'une prime à la qualité sur le fromage.

Cette demande n'est nullement issue du hasard. Elle n'est pas non plus une manifestation de ce goût trop répandu pour les subventions d'Etat. Elle a été imposée par les conditions mêmes de l'agriculture. Depuis l'automne dernier, les producteurs agricoles sont passés par une série d'incertitudes et de désappointements. Ils ont craint, un moment, que des surplus légers avilissent tous les marchés. Ils ont dû admettre des baisses de prix assez considérables et une diminution de revenus assez alarmante. La seule satisfaction obtenue à date leur vient de l'Office de soutien du gouvernement fédéral. Il reste néanmoins à attendre la fixation, sur une période étendue, du prix du beurre. La plupart des travailleurs des villes n'ont pas cessé de réclamer des augmentations de salaires; par contre, dans

les campagnes, un travail qui n'est pas moins long et qui n'est pas moins pénible est déjà moins bien payé en 1950 qu'il l'était en 1948. Si une diminution de revenus représente pour le salarié quelque chose d'inacceptable, croit-on qu'elle puisse être accueillie gaiement par le cultivateur? C'est là le fond de la question.

En interdisant la margarine, le gouvernement de Québec posait un geste logique : il protégeait l'industrie laitière, l'une des plus importantes de la province. On sait que le président général de l'U.C.C. répète volontiers que la province de Québec est la "province beurrière" du Canada. Mais, s'il en est ainsi, pourquoi une prime sur le fromage? A cela, M. Abel Marion a déjà répondu à maintes reprises. Nous citons ici ce qu'il disait à Sherbrooke lors des journées d'étude de l'U.C.C. : "L'industrie laitière est une industrie complète en elle-même et, quand un des produits majeurs baisse démesurément, les autres suivent... Pensez-y : une couple de sous la livre de fromage, vous aidez au beurre, vous aidez aux laits commerciaux, à toute l'industrie laitière". L'humble prime sur le fromage tend donc à des buts plus élevés qu'il ne paraît. Il ne s'agit pas d'aider une catégorie restreinte de producteurs, mais de protéger toute l'industrie laitière, de stabiliser quelque peu les revenus agricoles, de poser un acte qui profite à l'économie de toute la province.

L'U.C.C. ne demande pas n'importe quelle prime; elle demande une prime à la qualité. Pendant la guerre, parce que magasins et entrepôts étaient toujours vides, le consommateur ne s'est pas montré exigeant. Il le redevint et c'est son droit. Mais il faut aujourd'hui abandonner la loi du moindre effort et repartir à la conquête de la qualité. Ce mouvement a des antécédents : c'est pour améliorer la qualité du fromage que la dernière prime avait été accordée par Ottawa, d'abord, puis par Toronto et Québec. Il y a lieu d'y revenir pour les mêmes raisons d'éducation. L'expérience des années enseigne qu'il est à peu près toujours possible de trouver un marché pour le fromage de qualité et que c'est une production à encourager de façon constante. A Ottawa, ces jours-ci, le ministre de l'Agriculture, l'hon. M. Gardiner, a constaté avec raison que les Canadiens devraient consommer une quantité beaucoup plus grande de fromage; mais il a admis, en même temps, qu'il fallait leur servir la qualité à la place des restants. Les producteurs québécois ont tout intérêt à prendre les devants : le stimulant d'une prime les y aiderait. Ils ne réclament pas une nouveauté, d'ailleurs, mais le rétablissement d'une prime abolie en décembre 1944.

Le jeu des prix dirige le jeu de la production. En 1945, il s'est produit dans Québec 65,275,038 livres de fromage. En 1948, cette production était tombée au chiffre de 12,964,812 livres. Une prime de deux sous sur le dernier montant cité enlèverait peu de choses aux surplus coutumiers de la province.

L'U.C.C. a nettement posé et motivé sa demande. Nous concluons par une parole d'un ancien président général, parole prononcée le 9 novembre 1925 au premier congrès général de Montréal : "Notre Union a pour but de mettre en face des gouvernements une force et une puissance montrant nos besoins, les montrant d'une manière efficace..." Le président général d'alors était M. Laurent Barré, aujourd'hui ministre de l'Agriculture à Québec. L'U.C.C. d'aujourd'hui montre l'un des besoins actuels de la classe agricole.

Dominique BEAUDIN

A la recherche de la lumière

Devant un tableau de l'impôt sur le revenu, le "Western Producer", de Saskatoon, se déclare bien confus. Il ne comprend pas que, dans l'Ouest, les fermiers aient à payer beaucoup plus que dans l'Est et, par l'Est, il faut ici entendre Québec. Notre confrère ne recherche que la lumière et c'est ensuite pour faire régner la justice. Des explications ont déjà été données, mais c'était en français; cela ne compte pas... Considérant ce que les cultivateurs de chaque province paient en impôt sur le revenu, le "Western Producer", sans préjuger des faits, finit, cependant, par dire ce qui suit :

Toute supposition de malhonnêteté ou de favoritisme dans la perception de l'impôt sur le revenu ne peut avoir que de malheureuses conséquences. En réalité, la situation serait intolérable si le pourcentage de l'impôt sur le revenu qu'un fermier doit payer dépendait du lieu de sa résidence. Voilà quelque temps, il a été admis que les inspecteurs de l'impôt étaient plus nombreux dans l'Ouest que dans les provinces centrales et plus agressifs aussi si l'on en juge par les résultats obtenus. Ce n'est pas là affaire de détail. Il faut là-dessus et sans retard une déclaration franche, complète, circonstanciée. Les chiffres donnés sur les sommes perçues par l'impôt sur le revenu et sur le nombre des contribuables ne sont pas clairs en eux-mêmes et exigent d'autres explications.

Pour l'amour de la margarine...

"La Gazette des Campagnes" (Sainte-Anne de la Pocatière), montre que la margarine a, comme on s'y attendait, gâché les marchés de l'industrie laitière. Suivent quelques extraits d'un entrefilet sur ce sujet :

On se rappelle la controverse nationale qui a secoué le Canada l'an dernier, lorsqu'on a permis la fabrication et la vente de la margarine au Canada. Malgré les avertissements venus de toute la classe rurale, on décida de suivre le jugement de la Cour suprême, et de permettre l'entrée et la fabrication de ce produit au pays. Seule la province de Québec fit une loi en prohibant la vente et la production...

Mais on ne peut contrôler la chute des prix du beurre, ni l'accumulation de réserves dans les entrepôts. Alors que l'an dernier, on fondait l'argumentation en faveur de la margarine sur une rareté du beurre dans les entrepôts, affaire qui n'a jamais été bien éclaircie — cette année, on aurait plusieurs dizaines de millions de livres de beurre de trop, et le gouvernement canadien se serait fait le responsable de ces surplus...

Quand est-ce qu'on se rendra compte que sans une classe rurale prospère, il n'y a pas de prospérité dans un pays?..

L'établissement rural, apostolat national

"Le Droit", quotidien d'Ottawa, appuie la souscription nationale qui s'organise en faveur de la Société canadienne d'établissement rural. Il voit là un geste de grande portée patriotique et de véritable intérêt général. Nous reproduisons ici un passage de l'article de M. Henri Lessard :

Il est évident que pour accomplir un travail d'une telle envergure, la Société a besoin de fonds. C'est pourquoi, à l'assemblée générale annuelle qu'elle vient de tenir à Montréal, elle a décidé de recourir à une souscription nationale, qui se fera du 15 septembre au 15 octobre prochains. L'événement de la province de Québec donne son plein assentiment à cette campagne et il permet même une collecte dans les églises, le dimanche du 25 juin, solennité de la fête de Saint-Jean-Baptiste, collecte dont les missionnaires-coloniateurs auront aussi une part.

Voilà une entreprise qui devrait attirer fortement et retenir l'attention du grand public, parce qu'il y est intéressé de très près, parce qu'elle concerne intimement le bien commun.



SIÈGE SOCIAL, 130 EST, RUE ST-PAUL, MONTRÉAL.

MEMOIRE PRESENTE AU GOUVERNEMENT DU CANADA PAR LA "CO-OPERATIVE UNION OF CANADA" ET LE CONSEIL CANADIEN DE LA COOPERATION

Une fois de plus, nous vous soumettons les demandes conjointes de nos organismes nationaux qui exercent leurs activités dans une complète harmonie.

Le mouvement coopératif a continué de se développer durant l'année qui vient de s'écouler du fait que, de plus en plus, les gens cherchent à satisfaire leurs besoins économiques par l'application des méthodes et des techniques coopératives tant sur le plan local que sur les plans provincial et national. On constate aussi qu'il y a eu progrès dans le domaine du commerce coopératif international. De plus, le Bureau International du Travail et diverses agences économiques et sociales des Nations-Unies ont recherché l'aide et les conseils des dirigeants du mouvement coopératif. Cette croissance du mouvement coopératif a créé de nouveaux problèmes dont quelques-uns sont mentionnés brièvement dans le présent mémoire.

I—LEGISLATION COOPERATIVE FEDERALE

L'an dernier, nous avons demandé une législation fédérale en vertu de laquelle toute coopérative désireuse d'opérer sur une base interprovinciale pourrait être incorporée. Notre demande donna lieu alors à une discussion très utile. En particulier, il nous fut signalé qu'en l'absence de mesures de protection adéquates, une telle législation générale comporterait certains dangers. Toutefois, on nous laissa entendre qu'il devrait être possible, chaque fois qu'une coopérative s'organise pour exercer ses activités sur une base interprovinciale ou nationale, d'obtenir son incorporation en vertu d'une loi spéciale qui lui soit propre. Quand nous avons objecté que l'incorporation d'une compagnie fédérale en vertu d'une loi spéciale est très coûteuse, on nous donna à entendre qu'il serait probablement possible d'obtenir une réduction du montant des droits qui doivent normalement être payés.

Nous désirons porter à votre connaissance que deux coopératives demanderont prochainement une charte fédérale. Une caisse populaire nationale est maintenant nécessaire pour répondre aux besoins des Caisses populaires provinciales, lesquelles sont au service des caisses populaires locales et de coopératives. Plusieurs provinces ont considéré essentiel de légiférer en cette matière, particulièrement la Nouvelle-Écosse, l'Ontario et la Saskatchewan. Il est maintenant projeté de demander au Parlement fédéral l'incorporation d'une caisse populaire nationale en vertu d'une loi spéciale semblable à celles qui régissent les caisses populaires provinciales.

L'assurance sur une base coopérative s'est aussi considérablement développée récemment et le temps approche où une loi fédérale sera requise pour que le mouvement coopératif puisse satisfaire adéquatement ses propres besoins en cette matière.

La loi fédérale des compagnies n'est pas adaptée aux besoins des coopératives. Elle ne prévoit pas le contrôle par des délégués représentant les membres, ni la répartition des excédents d'opération en accord avec les principes coopératifs.

Nous apprécierions que votre gouvernement porte intérêt aux efforts déployés par les coopérateurs en vue d'obtenir les législations spéciales nécessaires et qu'il leur aide à cette fin.

II—LOI NATIONALE DE L'HABITATION

Nous espérons que les coopérateurs pourront maintenant tirer avantage de certaines clauses de la loi nationale de l'habitation en raison des amendements importants qui y ont été apportés l'an dernier. Nous réitérons toutefois

notre demande que des prêts à longs termes et à bas taux d'intérêt soient rendus disponibles pour les coopératives d'habitation. Dans l'intérêt du public en général, nous croyons qu'en raison du besoin urgent d'habitation, des prêts à 3% ou moins devraient être à la disposition des groupes qui sont en mesure, par l'utilisation des méthodes coopératives, de se procurer eux-mêmes des logements, mais dont les revenus ne sont pas assez élevés pour leur permettre de payer le taux d'intérêt plus élevé qui est présentement prévu dans la loi.

III—AMELIORATION DANS LA QUALITE DE LA FARINE

Nous avons reçu instruction de vous demander, au nom des consommateurs que nous représentons, de prendre les mesures nécessaires pour que les farineux, en préparant la farine, retiennent ou ajoutent les vitamines et les éléments minéraux en quantités suffisantes pour répondre aux exigences de la farine Canada Approved.

IV—MONOPOLES ET ENTENTES

Nos organismes représentent des milliers de consommateurs canadiens. Le fait pour ces consommateurs de s'être groupés en coopératives démontrent qu'ils ont conscience de la nécessité de se procurer à eux-mêmes des biens et des services à des prix raisonnables. Des fournisseurs de denrées essentielles refusent d'approvisionner certaines coopératives. Dans quelques cas, on a donné comme raison de ce refus que les coopératives accordent à leurs membres un escompte sous forme de ristourne. Une telle discrimination ne devrait pas exister. La preuve existe aussi que des consommateurs doivent payer des prix injustement élevés par suite du contrôle exercé par certains monopoles. Nous demandons au gouvernement d'exercer beaucoup de vigilance dans le but de freiner les monopoles et de prévenir les ententes qui sont contraires à la loi et à l'intérêt public.

V—LOI DE L'ETABLISSEMENT AGRICOLE DES VETERANS

Nous demandons que la loi de l'établissement agricole des vétérans soit amendée de façon à permettre que des vétérans réunis en une association coopérative dûment incorporée ou enregistrée en vue de l'exploitation d'une ferme en commun, puissent être considérée comme une seule unité en vertu de cette loi et ainsi grouper leurs nombreux prêts et octrois en vue de l'acquisition d'une terre, de troupeaux et de machinerie. On a constaté que les octrois ne sont pas assez élevés pour permettre à un vétérans d'organiser seul certains types d'exploitations agricoles, particulièrement la production extensive des grains, de façon à rencontrer la concurrence. L'expérience des dernières années démontre que l'application de la technique coopérative à l'exploitation d'une ferme présente de nombreux avantages et qu'elle offre par exemple une meilleure garantie de sécurité pour la mise de fonds des membres.

VI—TAXATIONS

Nous maintenons notre attitude telle que nous vous l'avons fait connaître l'an dernier concernant la taxation des coopératives. Nous demandons l'exemption de l'impôt sur les excédents d'opérations des coopératives qui répondent à certaines conditions fondamentales.

Toutefois, l'application de certaines clauses de la loi de l'impôt sur le revenu fait apparaître de temps à autre de nouveaux problèmes pour les coopérateurs. Nous nous permettons de vous en signaler quelques-uns.

A. "Paiement" au sens de la loi de l'impôt sur le revenu devrait

inclure la compensation. Plusieurs coopératives ont des comptes recevables de leurs membres et la pratique généralement suivie est d'appliquer les ristournes en compensation de ces comptes. Jusqu'à l'an dernier, non seulement les coopératives, mais aussi le ministère du Revenu national, ont considéré que cette procédure équivaut à un "paiement" au sens de la loi. En juin 1949, le ministère a décidé que la compensation ne constitue pas un "paiement" à moins que la dette du membre envers sa coopérative n'ait été donnée à la coopérative par le membre. Tout en n'admettant pas le bien-fondé de cette décision, nous suggérons d'éliminer tout doute en apportant un léger amendement à l'article 68 (4) (f.) Il s'agirait d'inclure, dans l'énumération des modes de "paiement", l'application des ristournes en acompte sur les dettes dues à la coopérative par les membres.

B. ADMISSION D'UN MEMBRE

Dans certaines provinces, la législation coopérative prévoit qu'un usager peut devenir membre sans avoir à verser une mise de fonds initiale. Un règlement peut être adopté à l'effet que les ristournes dues à un usager peuvent être retenues par la coopérative et créditées en acompte sur une action jusqu'à ce que cette dernière soit complètement payée; et l'usager est réputé avoir souscrit cette action et s'être obligé à la payer par le crédit des ristournes. Le ministère a récemment décidé que les ristournes ainsi créditées ne sont pas "payées". Nous demandons que la définition du "paiement" soit clarifiée à ce sujet.

C. RACHAT DES ACTIONS PAR LES COOPERATIVES

Ordinairement, la législation coopérative permet le rachat des actions ordinaires dans le but particulièrement de garder la propriété et le contrôle de l'entreprise entre les mains des usagers. Quand il y a rachat d'actions, l'article 9 (2) de la loi de l'impôt sur le revenu stipule que le membre doit payer l'impôt sur la partie des surplus accumulés qui lui aurait été payable si la coopérative avait cessé ses opérations à ce moment. En pratique, les actions des coopératives sont rachetées pour un montant qui ne dépasse pas la valeur nominale; mais quand une action de \$100 est rachetée pour \$100 et que la valeur de cette action, établie sur une base capitaliste, aurait été de \$150, un montant de \$50 est considéré comme étant un revenu taxable pour le membre, même s'il ne reçoit que \$100. Nous suggérons qu'une clause soit ajoutée à l'article 9 (2) pour qu'il ne s'applique pas dans le cas du rachat ou de l'acquisition d'une action à un prix qui ne dépasse pas le montant versé par le membre sur cette action.

D. IMPOT SUR LES OCTROIS D'UN GOUVERNEMENT PROVINCIAL

Le ministère du Revenu national a récemment décidé que les octrois accordés à une coopérative par un gouvernement provincial, pour fins de finance générale, sont taxables. En vertu de cette décision les octrois payés à même les taxes perçues par un gouvernement provincial doivent être inclus dans le revenu imposable du bénéficiaire. Les gouvernements provinciaux hésiteront à accorder des octrois si une telle décision est maintenue. Tout en n'admettant pas le bien-fondé de cette règle, nous suggérons que tout doute soit éliminé par un amendement à la loi de l'impôt sur le revenu. Il s'agirait de prévoir que les octrois reçus par une coopérative d'un gouvernement provincial, à l'exception des subsides comm-

(Suite à la page 22)

D'une semaine à l'autre en coopérative

(Par Maurice HARDY, agronome)

En 1949, les coopératives canadiennes ont réalisé un chiffre d'affaires d'un milliard de dollars. Tous ceux pour qui les chiffres sont les plus forts arguments sont donc aujourd'hui devant un fait: les principes coopératifs appliqués dans différents domaines de l'activité économique canadienne se sont révélés aptes à aider les classes laborieuses en leur permettant de mieux satisfaire leurs propres besoins.

Ces résultats n'ont cependant pas été atteints sans qu'il en coûte. De tout temps, les classes laborieuses à revenus modiques se sont butées à une jalousie farouche chaque fois qu'elles ont voulu se libérer et prendre en mains leur propre destinée. L'histoire est remplie de mouvements de libération économique ou sociale, plus ou moins légitime parfois, continuellement accompagnés de tentatives de répressions.

La méthode coopérative n'est pas la méthode violente. Elle fait son travail dans le calme et l'ordre et surtout sans aucune espèce de coercition ou d'enrôlement forcé. La coopération s'adresse à l'homme et respecte l'homme. C'est probablement là la raison de ses succès et de son développement comme aussi de la solidité et de la permanence de ses réalisations.

Ses débuts, fait nous comme ailleurs, ont fait lever des épaules et sourire bien des gens. Ses premiers succès l'ont fait classer au niveau des réalisations éphémères que le temps se chargeait de liquider. Les millions qu'elle transige aujourd'hui chez nous la font respecter sans la faire encore accepter.

En 1944, les pressions et démarches de grosses corporations canadiennes auprès des autorités fédérales aboutissaient à la création d'une Commission Royale qui enquêtait en 1945 sur le statut des coopératives en regard de la taxation. Les résultats de cette enquête n'ont rien changé dans le développement des coopératives, si ce n'est que ces dernières furent soumises à une foule de tracasseries plus ou moins compliquées qui, somme toute, n'ont guère permis au trésor fédéral de s'enrichir autant que certains étaient portés à le croire.

Il y a quelques mois, un comité parlementaire déposait sur le bureau du premier ministre du Canada un autre rapport, exigé par les événements celui-là, et qui démontrait hors de tout doute, qu'il y avait dans notre pays de grosses corporations rendues tellement

puissantes qu'elles régentaient certains domaines de l'industrie comme bon leur semblait.

Quelle différence entre ces grosses entreprises que les événements eux-mêmes se chargent d'accuser et de condamner et les coopératives, issues du peuple qui veut se libérer de l'emprise de ces mêmes géants! Et, en 1945, ils étaient là, ces géants, pour accuser les coopératives de tous les crimes...

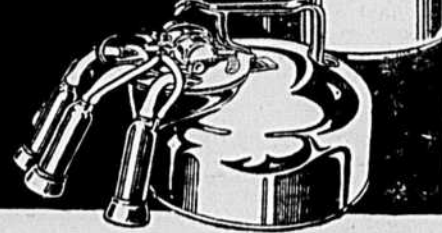
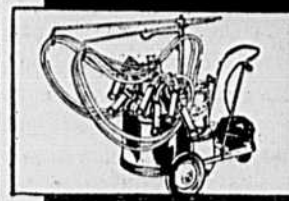
Depuis 1945 beaucoup d'eau a passé dans la rivière... et les coopérateurs ont continué de s'occuper de leurs affaires sans prendre la place de personne. Régulièrement depuis, ils vont présenter au gouvernement du pays leurs demandes motivées par des arguments que l'expérience et les faits peuvent leur procurer. Il y a quelques jours, les représentants de tous les coopérateurs canadiens de langue française comme de langue anglaise étaient reçus par l'hon. M. St-Laurent et quelques-uns de ses ministres. Les délégués pour les coopérateurs de langue anglaise, officiers de la "Cooperative Union of Canada, étaient: M. A.-W. Friesen, président, directeur du Pool de blé de la Saskatchewan, J.-T. McDonald, vice-président, gérant de la Centrale des coopératives agricoles de la Nouvelle-Écosse, W.-B. Francis, conseiller juridique et enfin, MM. A.-B. McDonald et B. Melvin, secrétaire général et secrétaire des recherches.

Pour le Conseil Canadien de la Coopérative, les délégués étaient: M. Martin-J. Légère, vice-président, gérant de la Fédération des Caisses Populaires Acadiennes, qui présente la mémoire avec M. Friesen; M. Léo Bérubé, secrétaire, M. François Jobin, conseiller juridique, et M. Raymond Houde, directeur du Service de l'impôt à la Coopérative Fédérée de Québec.

Le lecteur trouvera dans une autre colonne de cette page le mémoire tel que soumis aux autorités. Disons que les coopérateurs canadiens ont été reçus comme il se doit. Il est trop tôt pour apercevoir des résultats concrets, fruits de cette rencontre, mais, nous basant sur les rencontres similaires des années passées, nous n'en pouvons augurer que du bien pour le mouvement coopératif canadien.

Au nom des coopérateurs agricoles du Québec, nous remercions ceux qui nous ont remplacés auprès des autorités du pays pour plaider notre cause. D'après les résultats obtenus depuis quelques années, nous ne doutons pas qu'ils ont bien rempli la mission qui leur était confiée.

CO-OP Universal



VOUS OFFRE UNE LIGNE COMPLETE DE TRAYEUSES MECANQUES

La même trayeuse ne peut pas convenir à tous les troupeaux qui varient d'une ferme à l'autre; votre étable n'est pas celle du voisin; vos méthodes de travail ne sont pas les siennes; votre budget n'est pas le sien.

La TRAYEUSE CO-OP avec ses différents modèles, qui répondent à vos besoins particuliers, vous offre les meilleures garanties d'efficacité et d'économie.

POUR UNE TRAYEUSE CO-OP

ALLEZ A VOTRE COOPERATIVE LOCALE
membre de —

La Coopérative Fédérée de Québec

Nos hommages à S. E. Mgr Léger

Une lettre du secrétariat général de l'U.C.C. au nouvel archevêque de Montréal

Réuni à Montréal les 30 et 31 mars derniers, le Conseil général de l'U.C.C. a approuvé d'emblée une suggestion de la Fédération diocésaine de Valleyfield. Il a tenu à présenter ses "hommages de filiale soumission" à Son Excellence Mgr Paul-Emile Léger, archevêque-élu de Montréal. Le bureau central de l'U.C.C. est, d'ailleurs, situé dans la métropole et l'association professionnelle agricole s'est toujours fait un point d'honneur d'appliquer aussi parfaitement que possible la doctrine sociale de l'Eglise. Le secrétaire général, M. Thuriel Belzile, s'est fait l'interprète de l'U.C.C. et il a adressé la lettre que voici à Son Excellence Mgr Léger:

Mgr Paul-Emile Léger, Archevêque de Montréal, Collège Canadien, Via dei Quattro Fontane, Roma, Italia.

Excellence,

Notre conseil général qui groupe les présidents et aumôniers de nos dix-neuf fédérations diocésaines et qui s'est réuni à Montréal, les 30 et 31 mars, répondant au désir de notre conseiller général pour le diocèse de Valleyfield, m'a prié de vous transmettre les hommages de filiale soumission des dirigeants de l'Union Catholique des Cultivateurs à l'occasion de votre élection comme archevêque de Montréal.

Nos dirigeants sont heureux d'unir leurs prières à celles de tous les catholiques de l'archidiocèse de Montréal pour attirer les bénédictions du Ciel sur toutes les oeuvres dont vous venez d'assumer la lourde charge.

Nous vous prions d'agréer, Excellence, l'expression de nos sentiments respectueux.

Remerciements à l'épiscopat

L'U.C.C. heureuse de voir réaffirmée la doctrine qui anime la lettre pastorale sur le "problème rural"

Au cours de sa dernière séance à Montréal, le 31 mars dernier, le Conseil général de l'U.C.C. a tenu à exprimer sa gratitude respectueuse envers l'épiscopat de la province de Québec. La lettre pastorale sur "le problème ouvrier" qui venait, en effet, d'être rendue publique, réaffirme et rend plus actuel l'ensemble de principes contenu dans la lettre précédente sur "le problème rural". Au nom des dirigeants de l'Union, le secrétaire général, M. Thuriel Belzile, vient d'adresser une lettre d'hommages et de remerciements à l'assemblée des évêques. En voici le texte:

le 1er avril 1950

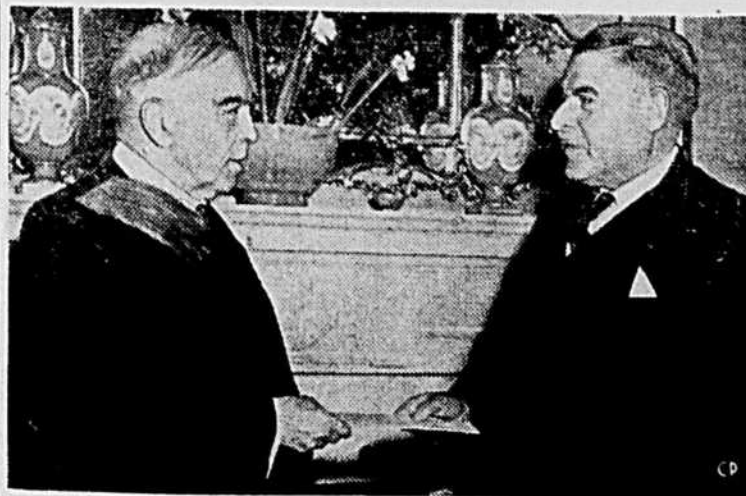
Mgr Charles-Omer Garant, secrétaire de l'Assemblée des évêques, Archevêché de Québec, Québec, Excellence,

Le Conseil général de l'Union Catholique des Cultivateurs, réuni à Montréal les 30 et 31 mars, désire exprimer sa sincère reconnaissance à Leurs Excellences Nosseigneurs les Archevêques et Evêques de la province civile de Québec pour leur récente lettre collective sur le problème ouvrier en regard de la doctrine sociale de l'Eglise.

Nos dirigeants ont été particulièrement heureux de trouver dans cette lettre collective la réaffirmation des directives exposées antérieurement dans la lettre collective concernant le problème rural, dont ils tâchent de s'inspirer sans cesse dans leur travail de rénovation et d'assainissement du milieu rural.

Nous vous serions reconnaissants de transmettre à Leurs Excellences ce témoignage renouvelé de la reconnaissance et de l'entière soumission des dirigeants et des membres de l'Union Catholique des Cultivateurs.

Je vous prie d'agréer, Excellence, l'expression de mes sentiments respectueux.



La Belgique vient de décorer de la Grande Croix de l'Ordre de Léopold M. Mackenzie King, ancien premier ministre du Canada. A cette occasion, le prince Charles, régent de Belgique, a écrit une lettre personnelle à M. King. Cette photo a été prise à la résidence de M. King au moment où l'ambassadeur de Belgique au Canada, le vicomte du Parc, remettait à M. King la lettre du prince régent.

Une discussion sur l'établissement au Conseil général de l'U.C.C.

Plusieurs directeurs soulignent l'ampleur et la complexité du problème — Nicolet et sa caisse d'établissement — Opinions de plusieurs directeurs et aumôniers — L'éducation des parents aussi nécessaire

A l'ensemble de ses lecteurs, et à ceux qui sont de l'U.C.C. en particulier, ce numéro de la Terre de Chez Nous apporte un résumé des délibérations du Conseil général de l'Union dont les quatre séances ont eu lieu jeudi et vendredi derniers. Ce compte rendu, si long qu'il paraisse par ailleurs, est fatalement bien incomplet. Il laisse de côté bien des petits discours, bien des observations, bien des renseignements qui auraient mérité d'être recueillis et publiés. La discussion sur l'établissement des jeunes ruraux offre un exemple de la chose.

On sait qu'au sein du Conseil général de l'U.C.C. il existe un comité d'établissement. M. Alphonse Lapointe, agronome à l'emploi du secrétariat général, a présenté un bref rapport au nom de ce comité. C'était à la fin de la séance de l'après-midi jeudi. Le débat s'est continué à la séance du soir. On a déclaré que le Comité d'établissement de l'U.C.C. avait résolu de limiter son travail à la province de Québec et qu'il était convenu avec la Société canadienne d'établissement rural que celle-ci exerçait son action dans tout le Canada. A date, d'après le rapport soumis, sept fédérations de l'U.C.C. ont des comités d'établissement. Au bureau central, M. Lapointe a répondu à des lettres assez nombreuses, réclamant orientation ou aide financière, et qui prouvent la vive actualité du problème de l'établissement.

Après ce bref exposé, la discussion s'orienta vers les caisses d'établissement. Le projet mis de l'avant par la Fédération de Nicolet est exposé sous divers aspects par M. l'abbé Pinard et M. B. Manseau. Bien qu'on se soit rallié à l'idée de constituer une caisse d'établissement régionale en collaboration avec les caisses populaires, la solution n'est pas encore pleinement satisfaisante. Beaucoup de directeurs et d'aumôniers exposent des vues sur ce point et sur d'autres aspects du problème de l'établissement, notamment M. le chanoine A. Malouin, M. J.-B. Lemoine, M. G. Gauthier, M. J. Laliberté, M. G. Bourdon, M. A. Audette, d'autres encore.

M. G. Bourdon, président de la Fédération de Valleyfield, donne un aperçu des études faites en sa région. Un comité diocésain d'établissement a été formé. Il représente tous les organismes agricoles connus. Une conclusion très décevante de ses délibérations, c'est qu'il est presque impossible d'arriver au concret. On n'aurait pas cru que l'établissement sur les terres était un problème si vaste et si profond. Les tendances actuelles en agriculture sont à la mécanisation et, à cause de cela, à l'agrandissement des fermes. A leur insu peut-être, elles ont pour conséquence de diminuer le nombre des ruraux et de rendre l'établissement insoluble. Ce n'est plus de l'exploitation familiale, mais de l'agriculture d'affaires. Pour sa part, M. Bourdon croit qu'il faut viser à l'efficacité de la production sur de petites fermes et qu'il faut diviser les terres au lieu de les agrandir.

Un autre point de vue, c'est que

les plus directement intéressés à l'établissement, à savoir les enfants, économisent quand ils y sont poussés jusqu'à la douzième année et ensuite s'apolliquent à dépenser. C'est le résultat net de certaines expériences paroissiales dans le diocèse de Valleyfield. Et alors certains recommandent de payer un salaire aux adolescents tandis que les cultivateurs, règle générale, s'y opposent. Le problème de l'établissement est donc très compliqué, conclut M. Bourdon et, à certains points de vue, presque insoluble.

M. Abel Marion, dans un bref commentaire, remarque que le tableau du diocèse de Valleyfield ressemble à celui qu'on pourrait peindre non seulement dans plusieurs régions du Québec, mais de tout le pays. A Ottawa, les hauts fonctionnaires poussent à la mécanisation et à l'agrandissement des fermes. Ils voient là un moyen d'abaisser les frais de production. La vraie solution est ailleurs: des petites terres et des machines en coopération.

A la séance du jeudi soir, M. J.-B. Lemoine, président du Comité d'établissement, devait rouvrir le débat. Le problème de l'établissement sur les terres, dit-il, avait été plus ou moins oublié. Son ampleur et sa complexité nous surprennent. Il ne faudrait pas croire, cependant, que l'U.C.C. sera capable d'établir les jeunes qui ne veulent pas s'établir. Sans le concours des intéressés, rien se fera. A la suite d'observations sur l'étendue des fermes et sur l'état d'abandon des terres en des paroisses riches, M. Lemoine définit quel est, à son avis, le rôle du Comité d'établissement du conseil général de l'U.C.C. C'est d'abord de faire le joint entre les comités similaires des Fédérations. C'est de coordonner leur travail. En deuxième lieu, le Comité d'établissement cherchera à faire amender la loi du prêt agricole de façon à ce qu'on y ajoute les prêts aux jeunes ruraux soucieux de s'établir sur des fermes. Enfin, il pourra intervenir auprès des Caisses populaires dans le but aussi d'obtenir le crédit nécessaire. Il doit fatalement s'en tenir à ce qui est possible; voir trop grand et concevoir des projets trop ambitieux serait peut-être simplement compromettre ce qui peut se faire.

En incidence, le président général de l'U.C.C., M. Marion, note qu'une somme de huit millions au lieu de cinq a été accordée cette année à l'Office du Prêt agricole. C'est le résultat de démarches faites avec discrétion.

Vers la fin de la discussion sur l'établissement des jeunes, on souligne la responsabilité des parents. Ce n'est pas tout d'éduquer les enfants des campagnes; il faut aussi que les adultes contribuent à cette éducation en paroles et en exemples. Si le milieu familial décrit la profession agricole comme un métier de paria, il est vain d'attendre que les enfants s'y attachent.

Ce débat se termine par quelques remarques du R. P. Lacasse, aumônier général adjoint. Celui-ci souligne la grande importance

Le soutien des prix a coûté 7 millions et demi depuis 1944

C'est ce que révèlent des chiffres fournis par M. Gardiner en réponse aux questions d'un député — La loi de 1944 autorisait une dépense de \$200 millions — Les déboursés pour chaque produit "soutenu"

On sait que la Loi fédérale sur le soutien des prix agricoles, adoptée comme mesure de temps de guerre et maintenant devenue permanente, autorisait le gouvernement à mettre de côté un fonds de \$200 millions pour venir en aide aux agriculteurs advenant un fléchissement des prix agricoles. Un député aux Communes, M. Charlton, représentant la circonscription de Brant-Wentworth, a voulu savoir quelle partie de ce fonds a été utilisée depuis 1944 au cours de chaque année civile; de quels produits il s'agissait; quelles sommes ont été versées à l'égard de chacun et quelle quantité de chaque produit a été achetée en vertu de la loi; et enfin, combien de beurre acheté par le gouvernement s'est détérioré depuis qu'on l'a entreposé.

Le ministre de l'Agriculture, M. J. G. Gardiner, a répondu ceci, à l'ouverture de la séance du 30 mars dernier. Les premiers déboursés à même ce fonds ont été faits en 1947 pour la récolte de pommes de terre de 1946, au montant de \$170,748.48. L'année suivante, les pommes de la Nouvelle-Ecosse (récolte 1947) ont exigé un déboursé de \$3,119,274.22. En 1949, le gouvernement a payé \$4,202,177.39 en subsides sur diverses productions afin d'en soutenir les prix: pommes de la Nouvelle-Ecosse, récolte 1948, \$1,443,231.39; pommes de la Colombie (récolte 1948), \$44,650.95; pommes de terre, récolte 1948, \$1,648,839.34; haricots secs, récolte 1948, \$194,419.88; lait écrémé en poudre 1949, \$5,043.52; pommes de 1949, \$867,992.33. La loi sur le soutien des prix a donc coûté à date, c'est-à-dire depuis 1944 au 31 décembre 1949, \$7,492,200.09.

EN ENTREPOT

Le ministre a ajouté d'autres renseignements concernant les produits en entrepôt au 31 décembre 1949:

Miel: 2,985,322 livres (cette quantité avait été réduite à 2,956,062 livres le 25 mars 1950).

Beurre: 40,694,784 livres (cette quantité avait été réduite à 21,248,000 livres le 28 mars 1950). Une dizaine de jours auparavant, M. Gardiner avait donné à la Chambre les renseignements suivants: "Au cours des dix dernières années, la quantité moyenne de beurre entreposé s'élevait, le 1er mars,

à 19 millions de livres, en chiffres ronds. Jusque là, les chiffres d'entreposage les plus élevés étaient de 23 millions de livres, en 1940, et de 24 millions en 1947. Le 1er mars 1950, la quantité de beurre en entrepôt s'élevait à 36 millions de livres, dont 25 millions pour le compte du gouvernement. Dans l'industrie laitière, l'année se termine le 30 avril. La quantité moyenne de beurre entreposé au cours des dix dernières années s'élevait, le 1er mai, à 10 millions de livres, en chiffres ronds. Au cours de cette période, les chiffres d'entreposage les plus élevés étaient, en chiffres ronds — au 1er mai toujours —, de 12,700,000 livres, en 1945, et de 13,500,000 livres en 1949. L'an dernier, nous avons acheté du beurre, afin d'avoir un report à distribuer. D'après ces chiffres, il y aura environ 25 millions de livres de beurre à écouler, en plus de la production courante, du 1er mars au 1er mai, si nous désirons conserver l'excédent habituel à la fin de l'année).

Fromage: 18,680,469 livres (cette quantité avait été réduite à 17,636,153 livres le 28 mars 1950).

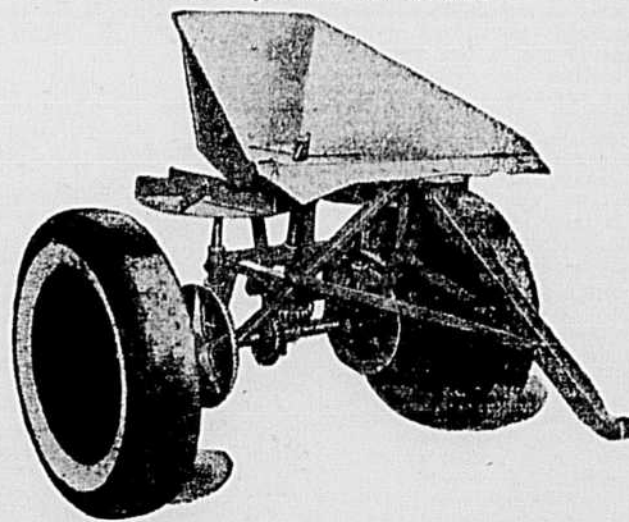
Le ministre ajoutait: "A l'exception de 1949, le coût net indiqué ci-dessus représente à peu près la somme requise pour la manutention des produits en vertu de la loi. Cependant, en 1949, il a fallu environ \$40 millions à cette fin, parce que, à un moment donné, en novembre 1949, les stocks de beurre, de fromage, de lait écrémé en poudre et de miel coûtaient environ \$35 millions. Le 15 mars 1950, plus de la moitié des quelque 48 millions de livres de beurre de crème de première qualité entreposés par l'Office en 1949 avait été reclassée et revendue pour la consommation au Canada. Au moment du reclassement, environ 95 pour cent du beurre de crème était de première qualité. Par conséquent, pour répondre directement à la dernière question, je signale qu'environ 5 pour cent du beurre était de qualité inférieure."

Mgr Léger sera sacré à Rome

On vient d'apprendre que le nouvel archevêque de Montréal, S. E. Mgr P.-E. Léger, sera sacré à Rome, le 26 avril prochain. Cette cérémonie a lieu d'ordinaire dans le diocèse ou l'archidiocèse que doit occuper le nouvel élu. Cependant, en raison du séjour prolongé de Mgr Léger au Collège canadien de Rome, la cérémonie de consécration se fera dans la Ville éternelle. C'est le cardinal Piazza qui présidera la cérémonie de consécration. S. E. Mgr Léger succède sur le trône archiepiscopal de Montréal à S. E. Mgr Joseph Charbonneau qui vient d'être fait comte romain et assistant au trône pontifical.

DISTRIBUTEUR D.M.B.

Pour pierre à chaux

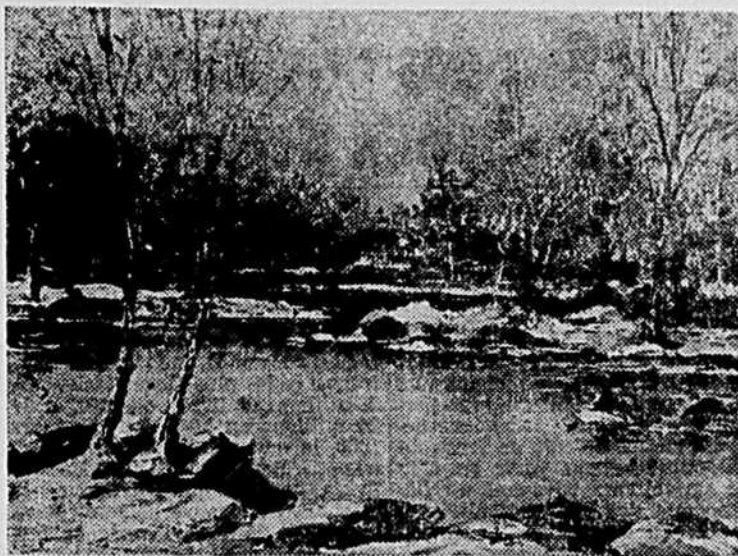


Capacité de distribution : 15 à 18 pieds de largeur

D.M.B. EQUIPMENT

PLESSISVILLE,

QUEBEC



L'une des plus belles toiles du maître hollandais Peter van den Braken, dont les oeuvres ont été exposées récemment à la galerie de peintures de l'Art Français, à Montréal. La scène reproduite ci-dessus s'intitule "Winter-Silverlake". C'est un paysage d'hiver aux abords d'un lac.

Faits saillants du budget

Le budget ne prévoit aucun changement dans les taxes sur les impôts personnels, les liqueurs, le tabac, les cosmétiques ou les droits de succession.

La taxe de 8% sur la crème à la glace, les breuvages au lait et la crème fouettée préparée disparaît immédiatement.

La taxe de vente de 8% sur les achats faits par les orphelinats et les institutions de vieillards et d'infirmités disparaît elle aussi. Cette mesure sera en vigueur le 1er juillet 1950.

La taxe indirecte de 5% sur les vons de toilette disparaît immédiatement.

Aucun autre changement des taxes sur les objets de consommation n'a été annoncé.

Pour l'exercice 1950-51, on s'attend à un surplus de \$20,000,000.

Les revenus pour la période 1950-51 sont estimés à \$2,430,000,000 comparativement à \$2,549,000,000 pour 1949-50.

Les dépenses pour 1950-51 sont estimées à \$2,410,000,000, comparativement à \$2,438,000,000 pour 1949-50.

Le choix de deux méthodes de dépréciation est accordé aux cultivateurs et aux pêcheurs sur les revenus imposables.

Le budget de M. D.-C. Abbott

La taxe sur la crème glacée, les breuvages au lait et la crème fouettée disparaît à la demande des cultivateurs

Le dernier discours de M. Abbott sur le budget fédéral, s'il n'apporte ni de très bonnes ni de très mauvaises nouvelles au contribuable en général, satisfait la classe agricole sur au moins un point précis. On sait qu'il fait disparaître la taxe de 8 pour cent sur la crème glacée, les breuvages au lait et la crème fouettée préparée. C'est une mesure qui est propre à favoriser une plus grande consommation de produits laitiers.

On se rappelle que, en mars 1949, le discours Abbott avait été décevant à ce point de vue. Il levait la taxe de vente sur les liqueurs douces, mais pas sur la crème glacée. On remarqua tout de suite une baisse dans les ventes de crème glacée à l'avantage des liqueurs douces. Des pressions furent faites immédiatement auprès d'Ottawa pour demander un redressement. La Terre de Chez Nous a publié les textes de deux télégrammes du président général de l'U.C.C., M. Abel Marion, au ministre des Finances, M. Abbott, et au ministre de l'Agriculture, M. Gardiner. La réponse arrive donc aujourd'hui, tardive, mais bien accueillie.

En abandonnant le produit de

(Suite à la page 19)

Un montant de \$8,952,000 voté pour la colonisation

M. Bégin déclare que son ministère place 2,200 à 2,500 colons par an sur des lots — Environ 5,000 lots disponibles et 1,500 prêts à occuper

"Pour faire face à des conditions économiques difficiles, un des meilleurs moyens est sans contredit de ramener les gens à la terre. Cela donne une garantie de solidité. Je dois ajouter cependant, que je n'ai guère confiance aux chômeurs des villes. Ceux qui n'ont jamais foulé autre chose que l'asphalte des grandes cités s'acclimatent difficilement dans les colonies. Mais nous avons de bons colons dans ceux qui ont pu s'égarer en ville pendant quelque temps et qui restent tout de même des terriens. Je parle des gens qui connaissent la vie sur la terre, qui savent traire les vaches et n'ont pas peur du travail et des difficultés".

C'est ce que déclarait entre autres choses le ministre provincial de la Colonisation, M. J.-D. Bégin, dans un débat sur les affaires de son ministère au cours de la session dernière à l'Assemblée législative. En moins de deux heures la Chambre a voté tous les crédits de la colonisation au montant de \$8,952,000.

M. Bégin a déclaré que son département a actuellement 5,000 lots disponibles et environ 1,500 sont prêts à occuper. On établit de proche en proche 500 à 1,000 familles par année. Le ministre a dit qu'on a fait disparaître tous

les plans de colonisation qui existaient auparavant. Ces plans, dit-il, comportaient des secours directs et étaient un encouragement à la paresse. Aujourd'hui, nous donnons des primes au colon, mais il doit les gagner. Le plan actuel couvre une période de six ans et donnerait, d'après M. Bégin, de bons résultats.

Le chef de l'opposition a demandé combien de nouvelles paroisses avaient été ouvertes depuis 1944. M. Bégin n'a pas répondu à la question. Il s'est contenté de dire que depuis quatre ou cinq ans, on a placé en moyenne 2,200 à 2,500 colons par an sur des lots. Cette situation, explique-t-il, est due au fait qu'il y avait beaucoup de travaux en forêt. Les gens semblent se désintéresser de la colonisation. Cette année, poursuit M. Bégin, nous espérons faire davantage, vu que les travaux en-forêt sont moins considérables. Le ministre a souligné le travail de propagande accompli par les missionnaires-colonisateurs, ajoutant qu'on n'acceptait pas de colons non recommandés par la société de colonisation.

Au sujet des travaux exécutés avant l'arrivée des colons en ter-

(Suite à la page 19)

Remerciements à l'adresse de l'U.C.C.

Un échange de lettre entre l'U.C.C. et la Société des Eleveurs d'Animaux de Race pure du Québec

Bien que l'U.C.C. prenne constamment la défense de ses membres et, par voie de conséquence, de toute la classe agricole, il est plutôt rare qu'on lui en témoigne de la reconnaissance. Le mouvement naturel à beaucoup de groupes et même aux simples particuliers est de penser et de dire qu'ils ont tout obtenu par leurs propres talents et leurs propres forces. Aussi les exceptions méritent-elles d'être signalées. C'est pourquoi nous publions ici une résolution reçue de la Société des Eleveurs d'animaux de race pure du Québec et la réponse transmise par le secrétaire général de l'U.C.C., M. Thuriibe Belzile.

Québec, le 15 mars 1950
M. Thuriibe Belzile, secrétaire gén.
L'Union Catholique des Cultivateurs, 515, avenue Viger,
Montréal, P. Q.

Cher monsieur,
J'ai l'honneur de vous faire part ci-après du texte d'une résolution adoptée par l'assemblée générale de la Société des Eleveurs d'animaux de race du Québec, le 16 février 1950.

"Il est proposé et unanimement résolu que des félicitations et des remerciements soient adressés à l'U.C.C. à la Coopérative fédérée de Québec et à la Fédération canadienne de l'Agriculture pour le magnifique travail accompli en vue de soutenir des prix des produits agricoles."

Veillez me croire, votre tout dévoué,
(le secrétaire)

Armand OUELLET,
ministère de l'Agriculture.
Montréal, le 17 mars 1950
Monsieur Armand Ouellet,
ministère de l'Agriculture,
Hôtel du gouvernement,
Québec, P.Q.

Cher monsieur,
J'ai bien reçu votre lettre du 15 m'apporant un témoignage de félicitations à l'adresse de l'U.C.C. pour le travail qu'elle a fait en vue du soutien des prix des produits agricoles.

Veillez croire que je serai très heureux de faire part de cette résolution à nos dirigeants lors de leur prochaine réunion. Je tiens à vous dire que ce n'est pas souvent que nous recevons des témoignages spontanés d'appréciation comme celui-ci. Aussi je tiens à vous en exprimer ma sincère reconnaissance. Je vous prie de transmettre aux dirigeants de votre société nos sincères remerciements dès que l'occasion s'en présentera.

Veillez agréer, cher monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le secrétaire général,
Thuriibe BELZILE.

Cours spéciaux d'électrification

Cette année encore, grâce à la bienveillante collaboration des autorités du Service de l'Aide à la Jeunesse et de l'École d'agriculture Noé Ponton, l'Office de l'électrification rurale organise des cours spéciaux pour les directeurs et les gérants des coopératives d'électricité.

Ces cours, sous la direction de M. Clément Montgrain, auront lieu du 10 au 15 avril prochain.

Les personnes, membres de coopératives d'électricité, intéressées à suivre ces cours, voudront bien adresser leur demande au plus tôt possible à M. le chanoine Armand Malouin, directeur de l'École Noé Ponton, Sherbrooke.

M. René Dubuc dans le deuil

Au moment d'aller sous presse, "La Terre de Chez Nous" apprend le décès de M. Phydime Dubuc, de St-Isidore de Laprairie. Le défunt était le père de M. René Dubuc, président de la Fédération de l'U.C.C. de St-Jean. A celui-ci et à tous les membres de sa famille, nos bien sincères condoléances.

Aux détenteurs de police d'assurance-automobile

Ristournes de remisage d'hiver

Les assurés qui ont déjà demandé à la Société de suspendre leur police d'assurance automobile pendant les mois d'hiver et qui ont droit à une ristourne de remisage sont priés de prendre note des renseignements suivants :

1— La suspension d'une police, pour remisage d'hiver, prend fin le 1er mai de chaque année. A cette date, la Société remettra automatiquement en vigueur toutes les polices pour lesquelles la demande de remisage d'hiver n'aura pas été annulée au préalable par l'assuré.

2— Le paiement des ristournes de remisage d'hiver se fait comme suit :

a) La ristourne est déduite de la prime de renouvellement si celle-ci échoit entre le premier juin et le 31 décembre, ou encore, si la période de remisage ap ris fin au moins un mois et demi avant la date de renouvellement de la police, si cette date est comprise entre le 1er janvier et le 31 mai.

b) Dans tous les autres cas, la ristourne sera payée par chèque entre le 15 mai et le 30 juin de l'année courante.

Nous avons crû opportun de faire cette mise au point sur l'application de nos règlements concernant le remisage d'hiver dans le but de réduire au minimum une correspondance de plus en plus volumineuse sur ce sujet et qui occasionne des frais inutiles à votre Société.

La Société Mutuelle d'Assurances Générales de l'U.C.C.

515, avenue Viger, Montréal

Charlottetown et la margarine

Interdiction stricte de la margarine dans l'Île-du-Prince-Edouard

Contrairement à ce qu'on laissait entendre, ces dernières semaines, non seulement la Législature de l'Île du Prince-Edouard a-t-elle maintenu sa loi interdisant la margarine dans cette province, mais elle vient d'approuver en principe une nouvelle législation prévoyant le raffermissement de la présente interdiction sur la vente et la fabrication de succédanés du beurre dans cette province. Le bill stipule qu'il est illégal de "fabriquer, vendre, étaler, offrir comme prime ou garder de la margarine pour la vendre" dans l'Île du Prince-Edouard.

Il ne fait aucun doute que les statistiques alarmantes que le gouvernement fédéral vient de rendre publiques sur la fabrication et la consommation de la margarine au pays ont inspiré les législateurs de cette province. L'Île du Prince-Edouard reste donc, avec Québec, l'une des deux seules provinces canadiennes où l'on a eu le courage de prendre position contre un produit qui signifie la ruine de l'industrie laitière, à plus ou moins brève échéance.

L'impôt pour les cultivateurs

Voici le passage du discours du budget où M. Abbott a expliqué les nouvelles dispositions de l'impôt sur le revenu concernant les cultivateurs et les pêcheurs :

"L'an dernier, le Parlement a adopté un nouveau régime d'exemptions pour dépréciation. A la suite d'un débat prolongé à la Chambre, nous avons convenu de permettre aux cultivateurs et aux pêcheurs de s'en tenir à l'ancien régime. Je propose de permettre aux cultivateurs et pêcheurs d'adopter, à leur choix, le nouveau régime. Il faudra, il va sans dire, stipuler que le contribuable qui aura décidé d'adopter le nouveau régime ne pourra pas revenir à l'ancien".

NETTOYEUR D'ETABLE Automatique ROS

Pour détails complets, écrivez ou téléphonez à

FORANO LIMITEE

PLESSISVILLE, QUE. Tél. 115

Le blé est moins susceptible d'être avarié par le 2, 4-D que l'avoine ou l'orge, et le meilleur moyen de le traiter avec cet herbicide est lorsqu'il a atteint une hauteur de 7 à 10 pouces.



COUVOIR DE LA FERME DU Dr VIAU LTEE

Troupeau "Canadien" accrédité
Couvoir "Canadien" accrédité
sous la surveillance du Ministre Fédéral de l'Agriculture.

Spécialités : Race "Plymouth Rock" barrée, poussins d'un jour. Sujets de reproduction.

AU CANADA — EN FRANCE — EN ANGLETERRE — AUX ETATS-UNIS. Premier couvoir au Canada à expédier des oeufs d'incubation en France et en Angleterre. Poussins R. O. P. — Poussins engendrés R. O. P. Plus de 5,000 pondueuses. Couvoir d'une capacité de 60,000 oeufs. Nos oeufs d'incubation proviennent exclusivement de notre troupeau. Chapons de six semaines garantis 90%. Liste de prix sur demande. Bienvenue à notre couvoir.

Poulettes d'élevage 2-4-6-8 semaines. Poussins sexés ou non. Les exigences pour les expéditions en France et en Angleterre sont très sévères. Notre troupeau a subi avec succès toutes les épreuves contre les maladies. Il est exempt de tuberculose, typhoïde, pneumo-encéphalite (New-Castle disease), pullorose, etc. AVIS : Les éleveurs de poulets-grill (broilers) peuvent se procurer des poussins à l'année, provenant de coqs R. O. P. accouplés à des poules d'un an ou plus. Santé, vigueur et croissance rapide assurées.

La Ferme du Dr Viau Limitée

Tél. 56 le jour, 103 le soir. St-Remi, Napierville, Qué.

M. H.-C. Bois ira à Stockholm en mai

Pour le quatrième congrès de la F.I.P.A.—Membre de la délégation canadienne

On sait que la quatrième conférence annuelle de la F.I.P.A. (Fédération internationale des producteurs agricoles) aura lieu vers la fin de mai, à Stockholm, capitale de la Suède, sous la présidence de M. H. H. Hannam, président de la F.I.P.A. et président de la Fédération canadienne de l'agriculture. M. Hannam est devenu président de cet important organisme à la fin du troisième congrès tenu à Guelph, Canada, en juin 1949. La F.I.P.A. a tenu deux congrès avant ceux-là, à Paris (France), en 1948, à La Haye (Hollande), en 1947. Elle fut fondée à Londres en 1946.

On vient de faire connaître les noms de ceux qui ont accepté de faire partie de la délégation canadienne à Stockholm. Ce sont, outre M. Hannam:

MM. W. J. Parker, Manitoba Pool Elevators; J. W. Wesson, Saskatchewan Pool Elevators; J. J. McLellan, United Grains Growers Ltd, d'Alberta; A. F. Sproule, Saskatchewan Wheat Pool; J. C. Brodrick, Fédération de l'agriculture d'Ontario; Henri-C. Bois, La Coopérative fédérée de Québec; Gilbert McMillan, Producteurs laitiers du Canada; Hon. A. C. Taylor, ministre de l'Agriculture de Colombie; J. S. Longman, sous-ministre de l'Agriculture de l'Alberta; Walter Shaw, sous-ministre de l'Agriculture de l'Île du Prince-Edouard.

Journée agricole à Saint-Benjamin

Une journée d'étude régionale organisée par M. Emile Bolduc, propagandiste de l'U.C.C. dans Québec-sud, en collaboration avec le syndicat local de l'U.C.C. eut lieu, le 13 mars à St-Benjamin.

La journée débuta par une messe dite en l'église paroissiale par M. l'abbé J.-E. Lévesque, aumônier du syndicat, pour se continuer ensuite à la salle Boulet. Les conférenciers furent présentés et remerciés par M. Florian Boulet, président du syndicat local. Étaient présents, MM. l'abbé Patry, vicaire à St-Georges de Beauce, Emile Bolduc, Pierre Turgeon, Napoléon Mathieu, président de la Fédération de Québec-sud, ainsi que M. l'abbé Demers, de Framp-ton.

Les divers sujets à l'étude étaient: la doctrine sociale de l'Église en rapport avec la classe agricole; les services d'assurance de l'U.C.C.; la nécessité de l'association professionnelle; les chantiers coopératifs et les moyens à prendre pour donner de la vie à un syndicat local. Il y eut discussion animée et fort intéressante.

M. Napoléon Veilleux, de Ste-Rose, dit quelques mots ainsi que M. le maire Roméo Lessard qui remercie les conférenciers et les cultivateurs présents d'être venus en un si grand nombre. Il faut noter que le maire est un lauréat du Mérite agricole. Le président conclut les délibérations en remerciant les conférenciers et leur donna l'assurance que cette journée aurait des suites heureuses et que tous les cultivateurs feraient leur possible pour mettre en pratique les conseils et enseignements qui leur avaient été donnés.

Les commentaires entendus à la suite de ces quelques heures passées en commun à étudier nos problèmes font voir que tous étaient satisfaits de leur journée. Il faut espérer que cette journée agricole se traduira par un regain d'activité au sein du syndicat local.

Le SECRETAIRE

La chaîne compte 31 coopératives

La Société Coopérative agricole de Saint-Eugène a demandé, il y a quelques jours, son affiliation à l'organisme coopératif agricole régional, la Chaîne Coopérative du Saguenay. Elle est la trente-et-unième coopérative agricole de la région à faire ce geste.

En plus de ces coopératives, 1550 cultivateurs font partie individuellement de cet organisme pour en faire la coopérative régionale la plus importante de la province quant au nombre de ses membres.

Tous les membres de la Chaîne accueilleront avec joie les représentants de la Coopérative de St-Eugène qui siégeront dorénavant au conseil d'orientation de leur organisme.



Dans le temps de Pâques, les oeufs comme les lapins sont à la mode. On s'intéresse aussi aux poussins, non seulement aux poussins de carton-pâte, mais surtout aux poussins en chair et en os. Ces deux fillettes, qui n'ont probablement pas été élevées sur une ferme, s'amuse à voir de vrais poussins au service des messageries du Canadien National, à la gare centrale, où elles se sont rendues bien avant Pâques.

Deux objectifs : 200 oeufs par poule par année et réduire la mortalité

Conseils donnés aux aviculteurs lors d'une grande assemblée tenue à St-Jérôme de Terrebonne

Un groupe imposant d'environ 600 personnes, probablement un record d'assistance pour une assemblée avicole, s'est réuni le 21 mars, à Saint-Jérôme, comté de Terrebonne, pour prendre part à une soirée éducative avicole organisée par le Couvoir Coopératif local, en collaboration avec la Coopérative Avicole du Québec. La réunion s'est tenue dans le sous-sol de l'église Saint-Antoine, sous la présidence de M. Roland Ouellet, directeur du couvoir et de la Coopérative Avicole. Les conférenciers invités étaient MM. J.-Ubaldo Pilon, chef de la division provinciale de l'Aviculture, et C.-E. Benoit, secrétaire-gérant de la Coopérative Avicole du Québec.

Une quinzaine de paroisses environnantes étaient représentées, notamment le Couvoir coopératif de Saint-Jovite, la Meunerie coopérative de Saint-Lin, les couvoirs privés de MM. Réal Lécuyer, de Saint-Eustache, et René Boileau, de Saint-Janvier, tous membres de la Coopérative Avicole du Québec.

Au premier rang de l'assistance on remarquait MM. les abbés Théo. Paquette, curé de Saint-Jérôme, et R. Joly, curé de Sainte-Monique, les agronomes J.-A. Parenteau et Alban Noël, du comté de Terrebonne, et A. Landry, du comté de L'Assomption, les officiers des comités Desjardins, instructeur avoires de la région ainsi que M. Dacole du district principal organisateur de cette soirée des mieux réussies.

Dans sa conférence, M. C.-E. Benoit fit une analyse réaliste de la situation avicole présente, pour conclure que les aviculteurs n'avaient aucune raison de se décourager. Au contraire, le conférencier émit l'opinion que 1950 serait une excellente année pour les éleveurs persévérants car la rareté probable d'oeufs prévue pour l'été prochain se traduira de toute évidence par une hausse dans les prix. Le secrétaire-gérant de la Coopérative Avicole du Québec engage donc les aviculteurs à faire un élevage normal et à remplir leurs poulaillers de bonnes poulettes écloses de bonne heure.

M. Benoit traita aussi de l'élevage des poussins, en insistant sur les points suivants : achat de sujets de qualité, hygiène des locaux, bonne alimentation, réduction de la mortalité, excellent programme d'élevage. Le conférencier mit ses auditeurs en garde contre l'entassement dans les poussinières, en leur recommandant d'accorder au moins un demi pied carré de plancher par poussin, de 1 jour à 6 semaines.

Le point capital pour un aviculteur en 1950 sera le coût de production, déclara M. J.-Ubaldo Pilon qui, dans un brillant exposé sur le prix de revient, suggéra d'excellents moyens pour faire plus d'argent dans l'élevage des volailles. Le chef de la division provinciale de l'Aviculture insista sur la nécessité d'obtenir plus d'oeufs par poule, soit une moyenne annuelle d'au moins 200 oeufs par poule, et de maintenir dans le poulailler des conditions suffisamment hygiéniques pour prévenir les maladies et réduire la mortalité. Le conférencier cita d'autres facteurs

qui influencent les revenus d'un troupeau, notamment la production d'automne, le nombre de poules gardées et l'administration économique de la basse-cour. À l'appui de ses opinions, le conférencier donna plusieurs chiffres illustrant le bien fondé de ses recommandations.

Les conférenciers furent présentés et remerciés par M. Damien Desjardins, instructeur avicole. Au cours de la soirée, les aviculteurs eurent également le plaisir d'entendre M. J.-A. Parenteau, agronome du comté, et M. l'abbé Théo. Paquette, curé. Quelques films sur les maladies des volailles et l'élevage du poussin intéressèrent grandement l'assistance. Une quinzaine de prix de présence, dons des coopératives, des maisons de commerce et de quelques particuliers, furent distribués aux aviculteurs.

Cette soirée fut une belle réussite et les nombreux aviculteurs présents en garderont un excellent souvenir. Une réunion de cette nature devrait contribuer au progrès de l'aviculture de cette région où il s'élève déjà annuellement deux millions de poussins et 30,000 dinde-neaux. Le Couvoir Coopératif de Saint-Jérôme qui patronna cette soirée a été organisé en 1931; depuis plusieurs années il a pour gérant M. Lucien Alary. Son président actuel est M. Arnold Green, de Sainte-Sophie.

Imitation de brique en rouleau

SPECIAL : qualité "second", couleur : rouge ou vert, en rouleaux de 18 pouces couvrant 50 pieds au prix de \$1.50 avec clous. Aussi papier à couverture rouge ou vert, qualité "second", couvrant 100 pieds, au prix de \$2.50 le rouleau de 30 pouces de largeur, pesant 90 lbs avec clous et ciment. 25% avec la commande le solde C.O.D. Ce spécial n'est valable que pour mars et avril seulement.

A. L. Gonneville Mfg. CHARENTE, Co. St-Maurice, Qué.



LE TABAC La Salle EST SANS ÉGAL

UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LTÉE

Près d'un demi million d'affaires à la Coopérative agricole de Normandin

Près de deux cent cinquante cultivateurs assistaient, il y a quelques jours, à l'assemblée annuelle de la Société coopérative agricole de Normandin. Étaient également présents: M. le chanoine Edmond Tremblay, curé de la paroisse, MM. Jean-Marie Couët et Benoit Tremblay, respectivement propagandiste de l'U.C.C., et voyageur de la Chaîne coopérative du Saguenay, ainsi que M. Aurèle Leduc, du service de vérification de l'U.C.C.

Après l'ouverture de l'assemblée par le président et la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale, M. Eugène Larouche, comptable de la Société, donna lecture des états financiers.

UN DEMI-MILLION D'AFFAIRES

La Société a réalisé, au cours de la dernière année, un chiffre d'affaires de \$493,640.52 et un trop-perçu de \$12,612.56.

La répartition du chiffre d'affaires donne les résultats suivants: entrepôt: \$246,596.36; oeufs: \$15,366.20; moulin: \$12,968.92; camion: \$3,681.17; instruments aratoires: \$15,599.22; animaux: \$112,381.29; fabrique: \$44,301.62; l'addition des chiffres d'affaires des huit dernières années donne un montant de \$3,239,381.89, tandis que l'addition des trop-perçus pour les mêmes années donne un montant total de \$99,456.11.

En se plaçant strictement au point de vue économique il est nécessaire de dire que la Société coopérative agricole de Normandin est véritable. En effet, le \$50 de capital-action souscrit par les membres a rapporté \$500 en huit ans. Si l'on considère que la Société met à la disposition des cultivateurs sept services différents, on peut facilement imaginer les bienfaits apportés par la coopération à Normandin.

La pratique de la coopération à Normandin a permis aux cultivateurs de prendre conscience de leur responsabilité et de développer leur personnalité.

Le bilan révèle également un capital social de \$10,170.65 et une réserve générale de \$50,452.16. La réserve générale sera encore augmentée cette année de presque environ le quart du trop-perçu qui y a été versé. L'autre partie a été distribuée en ristourne de la façon suivante: 4% du chiffre d'affaires pour le service de l'entrepôt, 1% pour le service des instruments aratoires et le trop-perçu global pour le département de la fabrique. L'actif total de la Société s'élève à \$129,771.98.

L'on se souvient que la coopérative agricole de Normandin avait été la première, il y a cinq ans, à souscrire au fonds de propagande, d'éducation et d'orientation coopératives de l'U.C.C. Elle a répété ce geste pour la cinquième année consécutive en versant encore cette année à l'U.C.C. un montant de \$493, représentant .1 de 1% de son chiffre d'affaires.

VERIFICATION ET CAPITAL SOCIAL

Le Service coopératif de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay a été nommé vérificateur pour la prochaine année.

La vérification sera faite quatre fois au cours de l'année. Deux de ces vérifications seront complètes et l'on devra présenter un bilan complet à leur suite. Quatre assemblées générales auront lieu à la suite de ces vérifications.

Pour la première fois, chaque membre possédait un bilan complet et détaillé pour suivre l'assemblée générale. Les bilans avaient été adressés à chaque membre quelques jours avant la réunion.

Comme les membres demandent de plus en plus de services à leur coopérative et que le capital social est de \$10,000 seulement, on a étudié la possibilité d'augmenter le capital social de \$50 à \$100. Après discussion, il a été décidé que le projet serait de nouveau mis à l'étude en juin.

ELECTIONS

M. Albert Dion a été élu président de la Société et M. Wilbrod Boivin, vice-président. Les directeurs pour la prochaine année seront MM. Andronic Langevin, Ernest Langevin, Alexandre Drapeau, Joseph Boilard et Léon Bélanger.

M. Jean-Marie Couët, propagandiste de l'U. C. C., adressa quelques mots aux coopérateurs pour les féliciter des succès remportés et pour les remercier, au nom de tous les cultivateurs de la région, d'avoir eu la générosité de souscrire au fonds de propagande de l'U. C. C. Il insista sur la nécessité d'augmenter le capital social et de considérer l'aspect social et moral de la coopération.

M. le chanoine Edmond Tremblay tira les conclusions de la journée en invitant les cultivateurs à pratiquer davantage la coopération et à garder confiance en leurs dirigeants qui manifestent beaucoup de dévouement.

Roulez sur l'air

Montez votre vieille voiture sur des roues d'acier OTACO prenant des pneus usagés d'auto



Et le changement est si facile et le coût si modique que les cultivateurs en sont surpris. Les roues Otaco sont basses et abaissent la voiture à un niveau plus facile à charger ou décharger. Les roues à jante d'auto de sorte que pour un coût modique vous obtenez une remorque moderne sur pneus qui vous durera des années. Les roues d'acier Otaco sont offertes en jeu de quatre, complètes avec écrous et fusées, ou faites pour s'ajuster à vos propres fusées. Bandages plats en acier aussi disponibles. Voyez votre agent Otaco ou écrivez à : Dépt LTW2.

"THE OTACO LIMITED" --- ORILLIA, ONT.

La culture de la betterave à sucre aux Etats-Unis

Rapport du congrès de la "Société des techniciens en culture betteravière des Etats-Unis"

(Par J.-E. LEMIRE, agronome)

directeur de la production dans Québec

La Société américaine des techniciens en betteraves sucrières réunit ses membres tous les deux ou quatre ans, parfois sur la côte du Pacifique, parfois dans le centre ou l'est des Etats-Unis. L'assemblée de cette année était la sixième; elle a eu lieu à Détroit, Michigan.

Les membres de cette société sont des techniciens en culture betteravière, et puis des industriels en raffinage de sucre de betterave. Les communications portent sur les résultats des expériences réalisées dans le domaine de la pratique et de la recherche pour développer davantage la production de la betterave. Tous ces sujets sont traités par des spécialistes choisis par un comité.

Cette année surtout, le programme couvrait toutes les phases de cette industrie: agronomie et mécanique, génétique et amélioration des variétés, entomologie, pathologie, chimie et raffinage du sucre de betterave. Les réunions avaient lieu simultanément dans trois salles, et 160 sujets, avec ou sans projections, furent traités par des spécialistes réputés.

Aux Etats-Unis, la betterave à sucre est cultivée sous divers climats, de la Californie aux régions tempérées qui se rapprochent du climat de l'ouest de la province de Québec. Elle est produite avec et sans irrigation. On comprend l'importance de l'industrie betteravière chez nos voisins du sud en considérant qu'il existe aux

de précision, qui par un dispositif spécial dépose la semence en terre à une distance régulière, par exemple à un pouce d'espacement. Il y a encore là une économie de temps consacré à l'éclaircissage que l'on évalue à 20%.

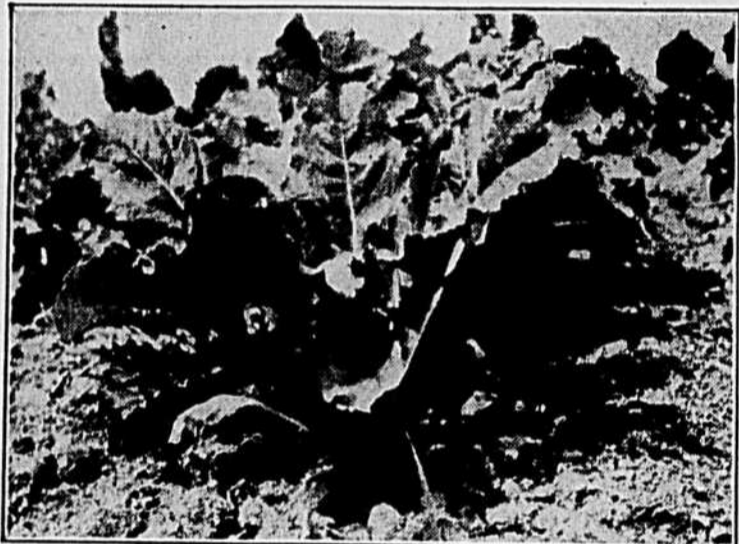
Différentes machines servent à l'éclaircissage mécanique. Les unes sont passées à travers les rangs, les autres dans le sens des rangs; enfin une dernière machine, appelée "Electric Eye Thinning", est une éclaircisseuse à oeil magique.

Ces appareils sont susceptibles de nouveaux perfectionnements; pour donner de bons résultats, toutes doivent cependant être employées dans des champs propres et bien pourvus de plants.

C'est surtout pour la récolte que des recherches ont été effectuées dans le domaine de la mécanisation. On a réussi la fabrication de plus d'une demi-douzaine de machines. Les unes sont composées de deux unités, l'une effectue le décolletage des betteraves, l'autre arrache et accumule les betteraves soit dans un camion ou en rangées, et d'autres font d'un seul coup les deux opérations.

On se rendra compte du développement de cette mécanisation à la lecture d'un rapport de M. P.B. Smith (Beet Sugar Development Foundation):

Arrachage mécanique: 1946 — 16.83% de la récolte;
Arrachage mécanique 1949 —



Un pied de betterave qui promet. Il y a déjà près de trois ans que cette photo a été prise, mais on pourra en prendre de semblables d'ici quelques mois. Et ce pied de betterave, ce n'est pas aux Etats-Unis, mais dans la province de Québec qu'il a poussé. Preuve qu'on peut réussir cette culture chez nous comme ailleurs.

Etats-Unis 19 compagnies propriétaires de 85 raffineries, dont la capacité quotidienne d'usinage est de 147,625 tonnes de betterave. Celle-ci est produite dans 21 Etats. En 1947, 900,000 acres ont été cultivées en betterave sucrière. Le rendement moyen par acre a atteint 14.16 tonnes. Chaque acre a donné 4,500 livres de sucre. Les producteurs ont reçu ainsi la jolie somme de \$175,000,000.

Cette production de sucre représente 25% de la consommation des Etats-Unis; la balance provient du sucre de canne, importé dans la proportion de 70%, alors que le reste est produit en Louisiane et en Floride. Cela démontre l'importance économique que représente l'industrie betteravière chez nos voisins. Ajoutons que rien n'est négligé pour rendre cette industrie payante et en assurer le plein développement.

Pendant et après la guerre, pour suppléer au manque de main-d'oeuvre, l'on a fait des recherches et inventé des machines que l'on considère comme de précieux auxiliaires pour diminuer le coût de production. Invention de machines en vue de la préparation de la semence. Une graine de betterave peut contenir deux ou plusieurs germes. Pour économiser du temps au moment de l'éclaircissage et du démarrage, l'on utilise une machine dite "polisseuse" qui réduit à un ou deux le nombre des glomérules ou germes par graine, d'où un gain de 40 à 50%.

Les méthodes de semis ont été améliorées grâce à un semoir dit

51.89% de la récolte. Pour résumer les progrès et l'économie de temps réalisés par la mécanisation et de meilleures méthodes de culture, l'auteur a dressé un tableau démontrant l'économie de main-d'oeuvre obtenue:

Heures de main-d'oeuvre pour produire une acre de betteraves	1924	1929	1949
Nombre de tonnes à l'acre	115	68	40
Heures de main-d'oeuvre requises par tonne de betteraves	9.2	14	15

Ces chiffres démontrent que l'on cherche surtout à diminuer les frais de production. Les producteurs ont de grandes superficies; pour eux, il y a tout intérêt à réduire les frais de main-d'oeuvre. Leurs travailleurs viennent en partie du Mexique et du Texas, par conséquent de distances qui varient de 1,000 à 1,500 milles. Les frais de transport s'élèvent parfois à \$40 par ouvrier.

Dans Québec les exploitations agricoles n'ont pas l'envergure de celles des Etats-Unis. Notre agriculture est familiale et il y a de l'intérêt de nos cultivateurs d'utiliser leur main-d'oeuvre. Dans certains cas seulement, et à-t-il lieu d'engager des ouvriers surnuméraires pour effectuer les travaux les plus pressants, ceux du démarrage et de l'éclaircissage.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport sans vous faire part d'une série d'expériences conduites à Fort Collins, Colorado, par M. G.W. Denning, du ministère fédéral de l'agriculture des Etats-Unis. Ces expériences ont été fai-

L'ELEVAGE ET LE MARCHÉ DU MOUTON

Conseils sur l'agnelage

Il est maintenant temps de se préparer pour la saison active de l'agnelage qui approche rapidement. Tout préparatif fait à l'avance réduira le travail au moment de la mise-bas, et donnera à l'éleveur plus de temps pour s'occuper des brebis et des agneaux nouvellement arrivés.

La précaution probablement la plus importante est de voir à ce que les brebis soient en bonne condition et capables de prendre soin de leurs agneaux, fait remarquer M. P. I. Myhr, de la Station expérimentale, Swift Current (Saskatchewan). On peut être assuré d'avoir des brebis fortes et vigoureuses, si on donne à chacune un livre d'avoine par jour durant le mois précédant la mise-bas; cela contribuera à augmenter la production du lait et à donner un bon départ aux agneaux.

On sauvera beaucoup de temps en faisant la toilette des brebis avant l'agnelage, ce qui doit s'effectuer avec beaucoup de soin surtout si la gestation est avancée; on devrait en même temps couper la laine sur la semelle. Lorsqu'il n'y a pas de touffes de laine sur la mamelle, les agneaux sont capables de prendre leur première tétée de bonne heure et sans difficultés et que d'ailleurs il faut enlever plus tard de la toison au moment de la tonte.

Il est bon à cette époque-ci de vérifier l'équipement nécessaire pour l'agnelage. Les parcs de mise-bas sont-ils en bon état et en assez grand nombre? Possède-t-on des bouteilles et des sucres pour prendre soin des agneaux orphelins? Peut-on se procurer facilement des aliments appropriés aux brebis du-



rant les journées froides et les tempêtes alors que les brebis devront donner assez de lait pour nourrir convenablement leurs agneaux? De tels préparatifs avant l'agnelage sauveront certainement beaucoup de temps au cours de la période active de la mis-bas. Ce travail sera rémunéré par un pourcentage plus élevé d'agneaux échappés et un groupe d'agneaux plus forts et vigoureux.

Le marché de l'agneau

De M. Victorien Pelchat, représentant du Service Provincial de l'Industrie animale sur le marché de Montréal, nous recevons le communiqué suivant:

D'année en année, la population ovine et les arrivages d'agneaux sur le marché diminuent graduellement, mais avec une rapidité déconcertante. Les chiffres suivants prouvent cet avancé. En 1946, on comptait 2,942,000 moutons sur les fermes canadiennes; en 1947, 2,707,000; en 1948, 2,251,000 et en 1949, 2,075,000.

Dans le Québec la situation est aussi alarmante; en 1945, le nombre de moutons et agneaux envoyés à l'abattoir se chiffrait par 225,420; en 1946, 213,717; en 1947, 178,760; en 1948, 138,714 et en 1949, 163,000.

Vous le savez comme moi, c'est encore là une production animale qui convient très bien dans plusieurs régions de la province de Québec et pour laquelle nous avons un marché excellent. Pour ce qui concerne la mise sur le marché, il y a encore beaucoup à faire pour combler les lacunes existantes.

Plus de 75% des agneaux du Québec sont mis sur le marché dans l'espace de 6 ou 7 semaines au plus. Alors, lorsque les arrivages sont considérables, il n'est pas surprenant de voir les prix baisser à des niveaux qu'il est impossible de prévoir. Aujourd'hui, les arrivages sont moins nombreux et les prix sont assez fermes chaque semaine; la demande dépasse ordinairement l'offre. Ainsi, en 1949 99.0% des agneaux furent vendus en lots mêlés, c'est-à-dire sans classification. Aucun rabais ne fut appliqué sur les béliers, comme on l'avait toujours fait dans le passé, et il fallait qu'un lot ait un assez fort pourcentage d'agneaux très communs pour en tenir compte et les payer suivant leur valeur.

Cette pratique suivie en 1949 ne doit pas inciter nos éleveurs à négliger ou abandonner la castration et l'ablation de la queue des

agneaux. Dans le passé, on a malheureusement insinué que l'élevage du mouton ne requérait aucune attention ou soins particuliers; aujourd'hui, il est facile de constater où une telle pratique nous a conduits. Heureusement, un réveil s'est fait l'été dernier, premièrement par l'importation de Northern Cheviot et deuxièmement par l'élaboration d'un programme d'élevage tout nouveau sur lequel on fonde de grandes espérances, car autrement nous pourrions être portés à croire que dans 10 ans le mouton dans la province de Québec sera relégué à notre jardin zoologique.

Les rapports de classification (suite à la page 18)

Pour boiterie causée par

✓ MOLETTE
✓ ÉPAULE BLESSÉE
✓ ÉPARVIN
employez

L'ABSORBINE

● Réputée depuis 50 ans, l'Absorbine est particulièrement efficace pour le soulagement des troubles congestifs ordinaires. Elle active la circulation, aide à prévenir raideurs et frissons, ne cause pas d'ampoules ni ne fait tomber le poil. Employée par les meilleurs vétérinaires. Aux pharmacies, \$2.50 la BOUTEILLE DURABLE. W.F. Young, Inc., Lyman House, Montréal.

ÉPARGNEZ

Re-tailles Bardeaux Toitures Revêtement Insul-Bric 10%

Procurez-vous dès maintenant la liste des prix de nos matériaux de retaille; toiture en rouleaux, bardeaux d'asphalte, revêtement imitation de brique. Tous ces matériaux vous sont maintenant offerts à 10% d'escompte jusqu'au 15 avril. Bardeaux d'asphalte 210 lbs. Maintenant \$4.48 le carré ardoisé. Toiture en rouleaux à surface ardoisée. Maintenant \$1.78 le rouleau Revêtement "Insul-Bric" Maintenant \$7.87 le carré. DEPOT MANUFACTURES DE L'EST Case postale 231, OUTREMONT, Qué.

"AVANTAGE SANS PRÉCÉDENT"

Pour la fabrication de vos couvertures ou draps, faites-nous parvenir vos vieux lainages et votre laine.

Nous pouvons aussi vous carder et filer votre laine et échiffes.

Nous avons toujours un beau choix de laine canadienne à votre disposition, soit en tricot, chaîne ou tissure.

Demandez notre catalogue illustré immédiatement.

CHS. CHASSE & FILS LTEE

Ste-Marie, comté Beauce,

Québec

L'OPINION RURALE

Sous ce titre, nous publions les lettres adressées à la "Terre de Chez Nous" par ses abonnés et les membres de l'U.C.C. Nous laissons à chacun la liberté de ses opinions et la responsabilité de ses écrits. Comme l'espace dont nous disposons est restreint, nous prions nos correspondants d'exposer très BRIEVEMENT leurs vues.

Citadin devenu cultivateur

Je vous félicite, mon cher Montréalais, pour l'opinion que vous avez émise dans le journal *La Terre de Chez Nous*. Vous vous intéressez certainement à la classe agricole puisque vous cherchez à connaître ses problèmes.

Nous, cultivateurs et ouvriers de la ville, nous pourrions améliorer notre situation sensiblement si nous nous connaissions mieux.

Voici un renseignement que je voudrais vous faire connaître très brièvement. J'ai travaillé dix ans sur la ferme de mon père afin de lui aider à payer sa terre. Comme mon père était dans l'impossibilité de me fournir l'argent nécessaire pour m'acheter une terre, je me suis trouvé une position à Montréal et j'y ai travaillé trois ans. J'ai réussi à économiser \$2,000. Cependant, je ne faisais pas un gros salaire parce que je n'avais pas de métier.

Pour réussir une telle économie à Montréal, il faut vivre à la manière des cultivateurs, c'est-à-dire pas de boisson, pas de théâtre, pas de clubs. Il faut mettre de côté tout ce qui n'est pas absolument nécessaire. Vous de la ville, si vous économisez comme les cultivateurs, vous seriez à peu près tous propriétaires de votre maison et vous auriez l'argent pour faire instruire vos enfants.

Avec les \$2,000, je me suis achetée une terre de \$8,000. Je paye \$300 par année sur le capital, \$300 d'intérêt; pour la première année, il y a l'assurance-feu à payer, les taxes municipales et scolaires; il y a la réparation des machines, etc. Seulement, ce que je viens de mentionner, je suis rendue à \$700 de dépenses sur un revenu de \$1,200. Faites le calcul que vous verrez qu'il ne me reste pas \$10 par semaine pour la nourriture, le vêtement, le chauffage, l'éclairage, etc.

Je ne suis pas un cas particulier, je suis certain que la moitié des cultivateurs sont dans la même situation que moi. Vous constaterez, après les chiffres que je viens de vous donner, que nous ne nous plaignons pas pour rien.

S. O. S.

Conseil qui en attire un autre

Monsieur le Directeur, Comme beaucoup d'autres cultivateurs l'ont fait, je fus, pour un certain temps tenté de mettre mon mot afin de faire comprendre à certaines gens des villes que nos revendications ne sont que justes et raisonnables.

Mais en lisant votre rubrique et surtout l'article de M. Claude Pailhies, de Montréal, qui semble pour le moment mettre de côté la grosse question des vivres, qui intéresse tous les cultivateurs, pour essayer d'attirer notre attention vers quelque chose qui est bien loin d'être "mangeable," je m'aperçois que c'est peine perdue.

Puisque ce monsieur se permet de donner aux cultivateurs un conseil sans trop savoir où il va, je me permets à mon tour de lui en donner un qui pourrait également s'appliquer à n'importe quel autre citadin qui serait dans les mêmes tentations.

Voici, messieurs des villes, qui semblez porter une attention toute particulière à la classe agricole en vous abonnant à son journal *La Terre de Chez Nous*, je vous félicite, continuez votre abonnement, lisez-le régulièrement, lisez chacune de ses pages, vous y trouverez tous les renseignements désirés et, si parfois, vous ne pouvez comprendre pourquoi les cultivateurs ne font pas ou ne peuvent faire telle ou telle chose, relisez-le une seconde fois. Si le résultat n'est pas meilleur, n'allez pas plus loin, consultez un médecin immédiatement, car les cultivateurs de la province ont engagé pour les représenter au journal des hommes de haute compétence tels que les Marion, Beaudin, Bérubé, Fortin, etc., et qui expliquent très bien toute la situation agricole et ne manquent pas, au cours d'une année, de toucher à peu près tous les problèmes agricoles. Il vous est

donc inutile, cher citadin, de demander d'autres explications, le mal est donc chez vous.

S'il vous manque un peu de volonté pour étudier et mieux comprendre les problèmes de la classe agricole, c'est si facile d'en mettre et encore une fois, lisez et faites lire *La Terre de Chez Nous*, c'est le seul journal qui vous donne la vérité et les problèmes réels de la situation agricole.

Vous remerciant de vos bons conseils, j'espère qu'en retour vous saurez apprécier les miens.

Sans rancune aucune!
J.-L. LEFEBVRE, Saint-Prospère.

Candidats pour le parti libéral

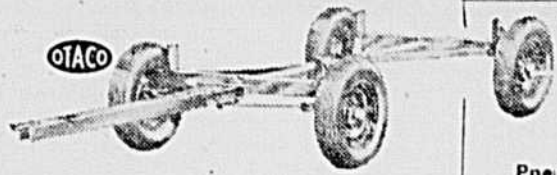
Deux libéraux en vue de la région de Montréal ont annoncé leur intention de se porter candidats au poste de chef du parti libéral provincial. On sait qu'une convention libérale se tiendra à Québec les 19 et 20 mai prochain en vue de choisir un successeur à l'hon. Adélard Godbout, ancien premier ministre de la province, qui a abandonné la politique provinciale pour occuper un poste au sénat. Il s'agit du député fédéral de Joliette, M. Georges-Emile Lapalme, et de M. Jean-Marie Nadeau, avocat de Montréal. Tous deux ont fait une déclaration et annoncé leur intention de briguer les suffrages à la prochaine convention libérale. Le parti libéral est temporairement dirigé par M. Georges Marler, notaire de Montréal.

Si vous croyez n'avoir pas besoin de l'U.C.C., songez que l'U.C.C. a besoin de vous...

Voici la meilleure valeur en fait de voiture de ferme que vous puissiez acheter

LA NOUVELLE

"Wagon" roadmaster tout-acier



Pour aussi peu que \$99.50 et plus Pneu en plus.

Vous devriez choisir une Roadmaster cette année. Elle est solide et légère, se manoeuvre aisément — construite pour durer des années. La maison qui fabrique la Roadmaster a 50 ans d'expérience comme voiturier. Cette voiture élégante, moderne, a tous les dispositifs les plus récents. Voyez votre agent Otaco ou écrivez au Dépt LTG 1.

"THE OTACO LIMITED" --- ORILLIA, ONT.

Les bûcherons attestent que LES CAMIONS FORD

sont plus durables!"



UNE NOUVELLE BAISSÉ DES PRIX EST MAINTENANT EN VIGUEUR

Renseignez-vous auprès d'un dépositaire Ford sur la nouvelle baisse des prix de tous les 1/2-tonne et 1-tonne Ford... rendue possible par les plus récentes méthodes techniques... et par le fait que Ford-Canada, en 1949, a fabriqué et vendu plus de camions que tout autre manufacturier canadien.

Et les cultivateurs ajoutent...

PLUS DURABLES, ILS SONT DONC PLUS ÉCONOMIQUES!

Il faut des camions ultra-robustes pour les travaux des "chantiers". Et, dans ce domaine (comme, du reste, dans tous les champs d'activité où résistance et solidité sont essentielles), l'Industrie se sert de plus de camions Ford que de camions de toute autre marque.

Plus solides—donc, plus durables... Du pick-up de 1/2-tonne aux nouveaux poids-lourds de 4 et 5 tonnes, les camions Ford vous offrent un surcroît de force dans chacun de leurs principaux organes—c'est un gage d'une plus longue durée utile et de diminution des frais d'emploi.

Exactement le camion qui convient à chaque cas! 7 groupes distincts, de 1/2 à 5 tonnes. 3 moteurs V-8 Ford, spécialement destinés au camionnage—leur

couple atteint 255 l.-p. 10 empattements. Poids brut des véhicules: jusqu'à 21,500 livres (P.B.T.: jusqu'à 39,000 livres). Ford n'a jamais offert de camions de proportions aussi formidables!

Les camions hors ligne* Ford présentent, outre d'innombrables caractéristiques propres à ces véhicules utilitaires, plusieurs avantages additionnels qui en prolongent la durée utile, en varient les destinations possibles, et diminuent leurs frais d'emploi et d'entretien. Renseignez-vous à fond, sur les principes techniques qui ont guidé la fabrication de ces camions et dont Ford-Canada a l'exclusivité.

*HORS LIGNE—Tout à fait exceptionnel, au dessus de l'ordinaire. (Larousse du 20e siècle).



On voit, au Canada, PLUS DE CAMIONS FORD que de toute autre marque

VOTRE AVENIR, JEUNES RURAUX

Le secrétaire du Comité d'établissement de l'U.C.C. a soumis un rapport, le 30 mars dernier, au conseil général de l'Union. Dans ce rapport, les membres du comité sont unanimes à reconnaître que les fédérations de l'U.C.C. sont mieux placées que le Bureau central de la Confédération pour faire le travail d'enquête qui s'impose en ce domaine. Les fédérations peuvent facilement et dans un temps relativement court connaître de façon précise les terres qui sont en vente dans leur région et les besoins des jeunes en âge de s'établir.

Les directeurs de l'U.C.C. ont discuté avec beaucoup d'intérêt, les moyens de réaliser, au moins dans quelques paroisses, un projet de Caisse d'établissement. La formule idéale semblerait celle que propose le R. Père Lebel, S.J., aumônier général de l'U.C.C., dans la petite brochure "La Création d'une Caisse d'établissement". L'établissement est une affaire de prévoyance; c'est pourquoi il faut que les parents fassent tout en leur pouvoir pour déposer à la Caisse populaire quelques économies au nom de leurs enfants en bas âge. Dès qu'il commence à gagner, l'adolescent ou le jeune homme doit s'imposer les sacrifices nécessaires pour accumuler des épargnes à son compte de caisse. L'établissement serait ensuite un problème facile à résoudre.

Au sujet des congrès d'établissement en 1950, il ne semble y avoir encore aucune date déterminée dans les fédérations cependant, huit fédérations ont manifesté le désir de tenir un congrès d'établissement au cours de l'été prochain.

Depuis janvier dernier, la correspondance a été très abondante au Comité d'établissement. Nous avons eu:

27 demandes de terres à acheter;

6 demandes de terres à louer; 13 demandes d'emploi sur des fermes;

6 demandes de renseignements au sujet du Comité d'établissement;

4 demandes de renseignements concernant le Prêt agricole; 4 offres d'emploi;

34 offres de terres à vendre et plusieurs offres de terres à louer.

L'idée générale qui ressort de toutes ces demandes, c'est que les intéressés attendent de l'U.C.C. une orientation et des renseignements précis sur les terres offertes en vente. Plusieurs attendent même une aide financière. La petite chronique qui paraît chaque semaine dans la *Terre de Chez Nous* sous le titre "Votre avenir jeunes ruraux", a cependant indiqué à plusieurs reprises l'attitude exacte du Comité d'établissement de l'U.C.C. Quoi qu'il en soit, la plupart des cas soumis par correspondance ou à l'occasion de visites au bureau relèvent strictement d'un problème de finance et pourraient être résolus soit par l'obtention de crédit aux Caisses populaires ou aux caisses d'établissement, si elles existent, ou bien par un amendement à la loi du Crédit agricole tel que proposé par le Comité d'établissement de l'U.C.C. lors de sa réunion du 16 août 1949.

En marge du travail réalisé par le Comité d'établissement, il y a lieu de signaler la publication par le R. Père Lebel, S.J., d'une intéressante brochure sous le titre: "La Création d'une Caisse d'établissement". Cette brochure a été diffusée à quelque 15,000 exemplaires dans toutes les paroisses où il existe un syndicat de l'U.C.C.

J.-Alphonse LAPOINTE, secrétaire
Comité d'Etablissement de l'U.C.C.

Votre habitation

LE CHOIX D'UN EMPLACEMENT

En faisant le choix d'un emplacement pour la construction d'une maison, il faut considérer l'état des maisons déjà construites dans cette unité de voisinage. La façon dont les maisons sont entretenues fournit des renseignements précieux sur le caractère des gens qui y demeurent. La beauté naturelle de l'endroit saura également donner une plus grande valeur marchande à votre maison. Les services fournis à cette unité de voisinage sont également très importants. Vérifiez si les rues sont bien pavées et bien éclairées. Faites une enquête afin de connaître la nature et la quantité de véhicules qui

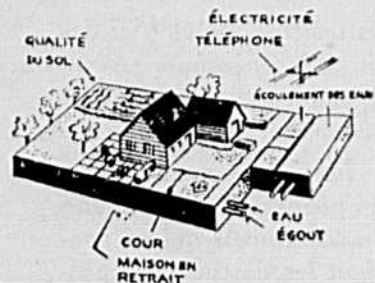
que du taux des taxes, des assurances et de l'eau. Renseignez-vous au sujet des restrictions qui peuvent exister dans cette unité de voisinage et au sujet des règlements de zonage concernant le genre et les dimensions des habitations. Tous les services municipaux, tels que la police, la protection contre les incendies, les services d'hygiène sont également d'une très grande importance et il faut savoir s'ils sont bien mis en force. La proximité d'une région commerciale peut être une source de bruits et d'inconvénients. D'autre part, cette proximité peut également être considérée comme un avantage, si ce centre commercial procure le travail au chef de la famille. Vous serez toujours plus heureux dans une unité de voisinage où vous rencontrez des voisins ayant les mêmes intérêts et jouissant des mêmes conditions matérielles.

Les Mutuelles-incendie...

(Suite de la page 1)

était celui d'une mutuelle-incendie de son comté.

Il serait inconvenant de préjuger de la décision qui sera rendue à ce sujet. Cependant, les représentations faites ont été accueillies avec compréhension et bienveillance par l'hon. M. Abbott, ministre des Finances, et par M. Gleason Belzile, adjoint parlementaire, et il y a lieu d'espérer que le point de réglementation soulevé finira par être résolu en faveur des mutuelles-incendie de la province. En cette devenue très probable, ce sera un nouveau service général rendu par l'U.C.C. à toute la classe agricole. Combien de cultivateurs s'en souviendront à l'heure du paiement de la cotisation?



passeront devant le terrain en vue. S'il est désirable d'être éloigné de toute circulation lourde, il faut, cependant, s'assurer si un bon service de transport existe dans les environs immédiats.

Il faut connaître également la location des écoles, des églises et du centre commercial. Les parcs et les terrains de jeux dans le voisinage donnent plus de valeur à une propriété, tout en étant très utiles. Tous ces services doivent autant que possible être situés dans un voisinage immédiat du terrain que vous vous proposez d'acheter. Renseignez-vous au sujet des services essentiels, tels que l'électricité, l'aqueduc, l'électricité, le gaz, la collection des déchets ainsi

Semer du lin?

Quelques raisons militent en faveur de la culture du lin

La semaine dernière (voir la *Terre de Chez Nous*, 29 mars 1950, en page 4), M. J.-G. Morazin, de la Coopérative fédérée, mettait nos lecteurs au courant de certains développements sur le marché du lin. Presque en même temps nous parvenait un communiqué de la Coopérative centrale des producteurs de lin de la province de Québec, dans lequel on donne quelques raisons qui militent en faveur de la culture du lin. On nous saura gré, sans doute, de résumer ici ces raisons.

Il y a aujourd'hui un marché prometteur pour la vente de la filasse, de l'étope, de la graine de lin et des produits finis dérivés du lin, tels que la toile et le fil de lin. Le marché américain a commencé à s'approvisionner chez nous et entend le faire d'une façon permanente si nous lui fournissons la filasse, l'étope et le fil de lin durant tout le cours de l'année d'opération. Il nous faut songer à prendre et conserver ce marché.

Le gouvernement provincial s'intéresse à la culture du lin. Il a favorisé grandement l'établissement d'une filature à Plessisville. Actuellement, cette usine est organisée pour faire de la toile avec nos étoupes de lin. De son côté, le gouvernement fédéral a formé un comité d'experts pour étudier les possibilités de faire au pays le tissage, non seulement de l'étope, mais aussi de la filasse. Après autant d'efforts concertés en ces der-

nières années pour trouver un débouché pour le lin, il faut maintenant le concours des cultivateurs. On leur recommande de semer plus de lin pour la prochaine saison.

Les sous-produits du lin, étoupe, filasse et graine de lin se vendent à un prix de temps de paix, tandis que les produits de grande culture autres que le lin se vendent encore à un prix de temps de guerre, et cependant un rendement moyen en lin aujourd'hui peut encore se comparer favorablement à un rendement d'une autre production de grande culture.

Une autre raison qui milite en

(Suite à la page 19)

GRATIS Echantillon d'un Traitement contre les MAUX D'ESTOMAC (dus à l'acidité gastrique)



Pourquoi continuer à souffrir de brûlements et de maux d'estomac causés par l'acidité quand vous pouvez être soulagés promptement et sûrement grâce aux tablettes CANADIAN VON ? Ce fameux traitement a soulagé des centaines de gens qui souffraient depuis de nombreuses années. Les TABLETTES CANADIAN VON combattent l'excès d'acidité gastrique, soulagent de cette sensation de gonflement et adoucissent l'estomac irrité par l'acidité. Vous n'avez pas à vous soumettre à une diète strictement liquide. Si vous souffrez d'irritation de la gorge, de brûlements d'estomac, de gonflement, de douleurs, après les repas, causés par l'excès d'acidité gastrique, essayez les VON GRATIS. Demandez immédiatement l'échantillon. Ecrivez à

CANADIAN VON CO.
Dépt 845-G — WINDSOR, Ontario

Les sacs de thé Salada sont toujours commodes SACS DE THÉ "SALADA"



POURQUOI VOTRE PYJAMA EST-IL TELLEMENT PLUS BLANC QUE LE MIEN?

LE MIEN EST BLANC RINSO!

SEUL Rinso CONTIENT SOLIUM... VOUS DONNE LE LINGE LE PLUS BLANC

Plus blanc qu'à l'état neuf!
Voilà le blanc-Rinso! Seul Rinso vous donne ces résultats extraordinaires le jour du lavage car seul Rinso contient Solium. Oui, Rinso rend même le linge jauni ou grisâtre plus blanc qu'à l'état neuf.

Plus éclatant qu'à l'état neuf!
Voilà l'éclat-Rinso! Seul Rinso vous donne ces résultats merveilleux le jour du lavage car seul Rinso contient Solium. Oui, Rinso rend vos couleurs lavables même plus éclatantes qu'à l'état neuf.

Si sûr pour le linge ... si doux pour les mains

PLUS DE MÉNAGÈRES EMPLOIENT Rinso que tout autre produit à lessive!

PLUS DE SAVON POUR VOTRE ARGENT!
UNE MOUSSE PLUS RICHE ... PLUS DURABLE!

IL CONTIENT SOLIUM!
Rend le linge ultra-blanc DOUX POUR LES MAINS



Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières

Directrice des pages féminines

Mlle Marie-Ange Bouchard à l'emploi de "La Terre de Chez Nous" et du "Foyer Rural"

La Terre de Chez Nous compte aujourd'hui 80.000 lecteurs. Le Foyer Rural en a plus de 40.000. Nos deux publications sont donc reçues par un nombre grandissant de familles. Nous disons toujours qu'elles ont des milliers de lecteurs; mais, cela va de soi, elles ont peut-être un nombre plus grand de lectrices.

Jusqu'ici, les pages féminines du journal et de la revue étaient préparées par les rédacteurs avec le concours précieux de collaboratrices de l'extérieur. C'était, cependant, confier aux hommes un métier de femme. Il en sera autrement à l'avenir: Mlle Marie-Ange Bouchard entre à l'emploi de la Terre de Chez Nous et du Foyer Rural comme directrice des pages féminines. Les femmes pourront



Mlle Marie-Ange BOUCHARD

alors plus librement parler entre elles d'artisanat, de modes, de cuisine, d'organisation, de décoration, et de mille autres choses.

A sa tâche nouvelle, Mlle Bouchard apporte une remarquable préparation. Elle a fait des études classiques et commerciales; elle a suivi des cours de littérature et de philosophie; elle a suivi le cours de l'École de Service social et a présenté une thèse fort appréciée. Durant 11 ans, elle a été institutrice. Jusqu'à son entrée à la Terre de Chez Nous, elle était assistante sociale. Elle collabore depuis un certain temps à nos publications et nos lecteurs sont déjà familiers avec ses articles et sa signature. Nous avons la conviction qu'elle contribuera grandement à faire aimer davantage La Terre de Chez Nous et le Foyer Rural et qu'elle saura réunir et intéresser d'importants auditeurs de lectrices.

LA DIRECTION

A Saint-Edouard et à Saint-Isidore

A St-Edouard, comté de Napierville, le 11 avril, aura lieu une assemblée agricole maraîchère sous les auspices de l'U.C.C., pour tous les cultivateurs des paroisses environnantes.

Le lendemain, 12 avril, à St-Isidore de Laprairie, grande journée agricole herbagère avec M. L.-J. Boulet, comme conférencier invité. A ces deux endroits, l'assemblée commencera à 2 heures p.m. et se poursuivra dans la soirée. On fera voir des films techniques et éducatifs. Hommes et jeunes gens sont cordialement invités. L'organisateur est M. Gérard Giroux, propagandiste de l'U.C.C. pour les diocèses de St-Jean et Valleyfield.

VIVE LA JOIE!

"L'avenir est devant nous comme dans un brouillard impénétrable." Cette parole était prononcée le 8 septembre 1946 par Sa Sainteté le Pape Pie XII à l'occasion de l'une des innombrables audiences qu'il a accordées depuis le début de son pontificat. Elle nous revient en mémoire alors que nous comparons le soir du Vendredi-Saint au matin de Pâques. La défaite et la victoire! L'abjection et le triomphe! La mort et la Résurrection! Deux choses si opposées et pourtant si près l'une de l'autre. Et si l'on se reporte au soir de tristesse et d'accablement vécu par les Apôtres après la mort de leur Seigneur, combien imprévisible était la gloire pascale!

C'est ainsi que, dans les grandes douleurs, s'enfantent les grandes joies. Et c'est une raison qui nous empêche nous, humaines et catholiques, de jamais tomber dans un abattement excessif devant les épreuves de la vie. Aucun être mortel n'a connu un tel abîme de souffrances. Cependant, moins de quarante-huit heures plus tard, venait le début de la récompense. Et il a dit: "Suivez-moi." Il nous a montré le chemin des souffrances, qui est aussi celui du perfectionnement, du salut. L'un découle de l'autre. L'effet suit la cause, Pâques, le Vendredi-Saint. Réjouissons-nous donc avec le Christ auquel la souffrance nous apparente, puisque "nous serons glorifiés avec Lui". Pâques est la Fête de la Joie, parce que c'est celle de la Foi. La force qui portait Marie-Madeleine, au point du jour, vers le divin Jardinier, c'était la Foi. C'est la Foi qui a poussé depuis, tous les chrétiens et toutes les chrétiennes vers la communion pascale.

Phénomène merveilleux! La Foi, par laquelle nous célébrons la Fête, reçoit un accroissement par cette célébration: qui donne, reçoit. Par conséquent, nous toutes, Fermières du Lac-Saint-Jean, de la Mauricie et de la Vallée du Richelieu, des Cantons de l'Est à l'Abitibi, de la Gaspésie à la région de l'Outaouais, nous nous acheminerons, dimanche, dans une commune Foi, vers l'église du village voisin. Toutes, nous recevrons une augmentation de Foi pour notre vie personnelle, familiale et sociale. Dans notre vie personnelle, nous deviendrons plus courageuses devant l'épreuve et nous en saisirons mieux la valeur enrichissante. Dans notre vie familiale, nous saurons mettre une teinte d'optimisme chrétien, de sainte joie en même temps que nous distinguerons plus clairement les biens dont nous jouissons. Les personnes que nous côtoierons, ressentiront un singulier bien-être de leur contact avec nous. Parce que la foi est rayonnante, la Joie, s'alliant au printemps, naîtra sur toutes les branches de notre activité.

Puisse ce don précieux, et peut-être rare, de la joie en notre monde actuel, vous visiter, chères lectrices, en ce beau jour de Pâques!

Puisse-t-elle vous visiter, vous enrichir et demeurer avec vous, pour alléger toutes vos tâches printanières!

"A travers la fenêtre sans rideau depuis longtemps je vois une petite étoile luire."

Je n'ai dors pas. Mais entre le Samedi-Saint et Pâques la nuit n'est pas faite pour dormir.

Heureuse nuit qui toute seule sait l'heure où Jésus est ressuscité!

Femmes, que cherchez-vous dans la tombe? Mais non! vous n'avez plus rien à faire avec ceci!

Les linges sont roulés dans un coin, Jésus vit. Il n'est plus ici! Mon âme à son tour de la tombe s'arrache avec un rire éperdu!

Moi aussi j'ai vaincu la mort et je crois en mon Sauveur Jésus!" (1)

Oui, chères lectrices, le long hiver est vaincu. Pâques est ici. Vive Pâques! Vive la Joie!

Marie-Ange BOUCHARD

(1) Claudel: "Toi, qui es-tu?", pages 199 à 222.

Alleluia, avant l'heure . . .

Le neige fond, les corneilles arrivent; j'en ai vu une sur le cap, ce matin, es-tu contente, Rachel?

Oui! Et ce sera Pâques, le temps des sucres. Comme c'est gai! Nous chausserons nos bottes pour aider papa à ramasser l'eau d'érable et maman nous fera de la tarte pour le dîner de Pâques. Que j'ai hâte! Après avoir fait des sacrifices tout le carême!

Et tu ne parles pas des oeufs de chocolat que les parents et amis nous enverront, avec des poulets, des lapins?

Oui, et les vrais oeufs de nos poules que nous mangerons avec du jambon, ou cuits dans le sirop d'érable!

Pâques, vous n'y pensez pas, Luc et Rachel, c'est avant tout la plus joyeuse fête parce qu'elle nous rappelle la résurrection de Notre-Seigneur et que ce devait être gai, ce jour-là, dans le ciel et sur la terre...

Aussi, ajoute Monique, parce que c'est l'annonce du printemps, de l'été qui ne tardera pas, avec la verdure, les fleurs, les jeux dehors, à la journée, les veillées avec papa et maman, dans le jardin.

Pâques me rappelle une histoire de grand-mère.

Dis, Thérèse!

C'était une croyance, en ce temps-là. Presque tous, avant le lever du soleil, le matin de Pâques, allaient au ruisseau le plus près du puits de l'eau qu'ils respectaient comme de l'eau bénite. Ils en buvaient toute la journée de la fête et ils conservaient le reste qui ne se gâtait jamais, paraît-il...

Voilà une légende, je n'en crois rien, mais c'est plein de poé-

sie et j'aurais le goût d'essayer cela, le matin de Pâques! Qui sait si en buvant cette eau nous deviendrions très sages!... Papa et maman se réjouiraient et ils croiraient en la vertu de l'eau de Pâques!... Nous y allons au ruisseau, les filles!...

N'oublie pas, Luc, il faut que ce soit avant le lever du soleil!

Veux-tu dire que je suis paresseuse? Ne crains pas, j'y serai avant que le coq chante!... Mais tu sais c'est pour m'amuser, je n'y crois pas à ton histoire!

Que j'ai hâte! — chante Rachel en pirouettant. — Le bon Dieu qui ressuscite! Les cloches qui carillonnent à toute volée! L'eau de Pâques au ruisseau! De la tarte d'érable! Des oeufs de chocolat et dans le sirop! Le printemps!...

Ils étaient cinq petits enfants chantant en plein carême: Alleluia! Alleluia!

Jeanne L'Archevêque-Duguay

Un syndicat à Lanoraie

"La Gazette Officielle de Québec", en date du 25 mars, nous apprend la fondation d'un syndicat de l'U.C.C. à Lanoraie, comté de Berthier. Les syndicats de l'U.C.C. relèvent de la Loi des syndicats professionnels.



La Croix dominera le monde, et le marteau et la faucille retourneront à Satan. Croix inébranlable, forgée par les mérites du Sauveur; croix de paix, récompense des hommes de bonne volonté. (Photographie du monument élevé à l'Orphelinat agricole de Joliette).

NOTRE PAQUE

La semaine sainte et la fête de Pâques sont les événements religieux les plus consolants même au point de vue humain; ils restent l'image exacte de chacune de nos petites vies qui, si elles sont vécues dans la Foi, finissent par connaître l'exultante joie pascale.

Notre-Seigneur a voulu nous donner cet exemple et ce réconfort; les plaintes, les gémissements causés par les souffrances de toutes sortes se changent en alleluia, un matin que la lumière transforme les événements et les nimbe de bonheur.

Une méditation sur la vie des hommes qui nous entourent permet de suivre les traces de la croix, qu'elle prenne la forme de la pauvreté, du travail dur et ingrat, de la maladie, de toutes les peines morales aussi pénibles et variées qu'il y a de coeurs humains. Ces croix se multiplient, deviennent si lourdes qu'elles broient et écrasent ceux qui en sont chargés. A certaines heures tout semble perdu; on vient tout près du découragement; les affaires matérielles vont mal; la santé ne résiste plus au travail; les enfants tombent de maladies graves, d'autres ont des caractères très difficiles à former; ils vont à l'encontre des désirs et des ambitions des parents; ils se montrent durs, égoïstes, ingrats même ou leur conduite morale laisse fort à désirer, elle cause de brûlantes inquiétudes. Enfin! Les pauvres victimes sont vaincues ne jamais pouvoir sortir de tant de troubles et de peines.

Ceux dont la Foi ne repose pas sur les bases inébranlables de la prière et de la fidélité au devoir d'état, s'écroulent et perdent tout ce qui leur préparait l'heur de la résurrection même sur cette terre. Les autres, les fidèles dans la Foi et l'Espérance, ceux qui restent convaincus que chaque âme doit avoir ses jours saints comme le Christ, jours que multiplient des années de souffrances et d'épreuves, mais qui auront une fin, ces autres ne se laissant jamais abattre jusqu'au fatalisme et au désespoir et qui se crispent au devoir, quoi qu'il arrive, ceux-là auront leur matin de Pâques, avec l'assurance d'un tournant dans leur vie.

ce tournant qui laisse voir en pleine lumière le bonheur possible, le bonheur des humbles.

Qui ne connaît de ces parents courageux, à la Foi inébranlable, passant de nombreuses années dans la pauvreté, la maladie. On dirait vraiment qu'ils ont été pris à partie; ils doivent accumuler les sacrifices, les renoncements et voici que les enfants, rendus à l'âge de comprendre leurs responsabilités et d'apporter de l'aide, remplissent à leur tour leur devoir filial. Les difficultés sont vite aplanies; l'aisance déloge la pauvreté; chacun prend position honorable dans la vie et toute la famille connaît enfin des heures de libération et de vraie joie, des heures de résurrection. Et c'est remarquable, cette apothéose pascale se lève, avec le plus d'éclat, dans les familles où, malgré les obstacles, on resta fidèle à tous les devoirs d'époux et de parents chrétiens.

Si nous sommes encore à vivre nos jours saints, les jours difficiles, crucifiants de notre existence, vivons-les le regard fixé sur le Christ afin d'apprendre comment les passer, comment porter petites et grandes croix et nous connaître, au moment où les forces de résistance diminuent, les allégresses de l'Alleluia, les heures lumineuses réservées aux âmes de devoir.

Jeanne L'Archevêque-Duguay

La persécution en Yougoslavie

Depuis que le maréchal Tito s'est détaché de Moscou, la persécution religieuse en Yougoslavie n'a pas cessé pour autant. A la fin du mois de décembre 1949 le bilan de cette persécution s'établissait comme suit: 4.314 lieux de culte inutilisables, 186 prêtres exécutés sans jugement, 32 prêtres condamnés à mort, 82 prêtres condamnés à des peines de prison, 519 ecclésiastiques exilés et 89 prêtres disparus.

Vous avez 4 raisons pour expédier votre laine aux
TEXTILES DU GRAND MOULIN, INC.
St-Pascal, Kamouraska, Québec

LIVRAISON RAPIDE — TRAVAIL SOIGNE ET SANS HUILE
BAS PRIX et surtout, LE CHOIX

le plus grand jamais offert par une industrie de ce genre.
En plus des travaux habituels du cardage, filage, tissage,
vous pouvez avec votre laine brute, vous faire
confectionner des coupe-vent, chemises, pantalons,
gilets, bas, sous-vêtements.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE INTERESSANT

L'Union Catholique des Fermières

LA GRACE SANCTIFIANTE

VIII—La communion: conclusions et conseils pratiques

Par LEON LEBEL, S.J.,
aumônier général de l'U.C.C. et l'U.C.F.

De la doctrine sur les moyens d'augmenter la grâce sanctifiante, nous pouvons tirer les conclusions suivantes:

1.—Au ciel, tous les saints sont parfaitement heureux, parce que leur capacité de bonheur, qui est proportionnée à leur degré de grâce sanctifiante, est pleinement satisfaite. Or ce degré n'est pas le même pour tous et, sous ce rapport nous pouvons diviser les saints en trois catégories: d'abord, ceux qui n'ont eu aucune participation aux sacrements au cours de leur existence terrestre: tels les protestants et les païens de bonne foi, qui ont obtenu la grâce sanctifiante par un acte de charité ou de contrition parfaite. Ce sont les saints les moins élevés en gloire. En second lieu, il y a ceux qui ont l'avantage de recevoir les sacrements et qui ont communiqué quelquefois au cours de leur vie. Ceux-là seront des millionnaires comparés à ceux du premier groupe. Enfin, il y a ceux qui ont pu, pendant de longues années, s'adonner à la pratique de la communion quotidienne. Ceux-là sont des milliardaires du bonheur éternel.

2.—La vocation d'un enfant à la prêtrise ou à la vie religieuse est donc une grâce incomparable, puisque ce genre de vie lui permet la pratique facile de la communion quotidienne. Par conséquent, si un enfant donne des signes de vocation, les parents ne devraient pas contrecarrer son inclination; au contraire, ils devraient être fiers que Dieu ait choisi un membre de leur famille pour en faire un des princes de sa cour céleste.

3.—Il faut communier le plus souvent possible. La communion quotidienne ou même fréquente n'est pas cependant possible à tout le monde. Bien des mères de famille en sont empêchés par leurs devoirs d'état ou par la distance qui les éloigne de l'église. Dans ce cas, il faut, au moins une fois par jour, exprimer à Notre-Seigneur le regret de ne pouvoir Le recevoir plus souvent et tâcher d'aviver en nous-mêmes le désir du sacrement de Vie. Ce regret et ce désir ont pour effet d'augmenter notre capacité de recevoir la grâce sanctifiante et il se peut fort bien que la prochaine communion produise un degré de grâce aussi grand que si nous avions communiqué chaque jour.

4.—Il arrive souvent qu'après avoir fait plusieurs communions, après même avoir pratiqué assez longtemps la communion quotidienne, l'on reste avec les mêmes défauts de caractère, avec les mêmes tentations et les mêmes défaillances. L'on est alors tenté de se décourager et de se dire: "A quoi me sert de communier? Je ne suis pas plus saint qu'avant!"

C'est là une impression complètement fautive. Rappelons-nous d'abord que l'effet propre de l'Eucharistie n'est pas de transformer notre caractère, de détruire nos défauts ni de nous délivrer de nos tentations. Nous possédons d'autres moyens naturels et surnaturels pour nous débarrasser petit à petit de ces imperfections.

Il est absolument certain, en second lieu, que l'Eucharistie produit toujours son effet propre pourvu que celui qui communie possède les deux conditions pour communier valablement: l'état de grâce et la bonne intention. Si notre conscience nous rend témoignage que nous avons ces dispositions lorsque nous nous approchons de la table sainte, soyons assurés que le Sacrement produit en nous un nouveau degré de grâce sanctifiante beaucoup plus que tous les autres sacrements. Or, la grâce sanctifiante est une grâce qui rend "saint"; par conséquent, si après la communion on possède plus de grâce sanctifiante, on est, par le fait même, plus saint qu'avant; plus saint de cette sainteté essentielle qui sera la mesure de notre bonheur éternel.

Le maintien du...

(Suite de la page 1)

diner. Le gouvernement se trouve dans l'obligation de redoubler d'efforts pour écarter son surplus de beurre. Une campagne de publicité a été lancée en ce sens.

Si la production de margarine n'a pas dépassé 3,000,000 de livres par mois en 1949, d'où provient le chiffre donné aux Communes à l'effet que la production de margarine a été de 73,958,000 livres? L'hon. Drew, chef de l'Opposition, n'a pas manqué de noter la contradiction et de questionner M. Gardiner à ce sujet. Ce dernier s'en est tenu à ses chiffres, cependant, déclarant "qu'on doit avoir entreposé de la margarine quelque part, en cachette, parce que, jusqu'à la fin de 1949, les chiffres indiquaient une production de quelque 35,00,000 de livres". Il a pro-

mis de faire vérifier la chose.

Après le ministre fédéral de l'Agriculture, c'est son adjoint parlementaire, M. Robert McCubbin, qui vient donner à la Chambre des Communes des chiffres concernant la margarine et le beurre. Il a révélé que la consommation du beurre a diminué de 3,500,000 livres par mois l'année dernière à cause de l'usage de la margarine. En 1949, la consommation du beurre aurait baissé de 42,345,461 livres, alors que celle de la margarine a été de 73,000,000 de livres. La production de la margarine a atteint 73,958,000 livres. M. McCubbin n'a pas indiqué, à ce moment, la production totale de beurre. Selon le ministère de l'Agriculture, les 73,000,000 de livres de margarine "représentent ce que les consommateurs ont mangé ou ont employé à la place du saindoux et de la graisse".

La première apôtre

Marie-Madeleine fut la première militante d'action catholique, l'heureuse privilégiée du matin de la Résurrection, la première, après la Mère de Jésus, à recevoir la visite du Christ qui lui donna le plus grand message de tous les temps, celui de son triomphe sur la mort et de la vérité de sa doctrine, pour qu'elle le transmette aux disciples, aux amis plongés dans la tristesse, le désarroi par leur manque de foi.

Madeleine avait conservé la vivacité de sa foi et de son espérance en ce Maître qu'elle aimait d'un amour encore plus profond depuis qu'elle Le vit mourir sur la croix. Jésus connaissait maintenant, après cette suprême épreuve, la fidélité de Madeleine. Il sait qu'elle ne Lui refusera rien, prête à affronter les incroyances, les hésitations, sans doute les moqueries de ces hommes convaincus qu'une femme se laisse bien facilement induire en erreur par les inventions d'une imagination aussi tristement influencée par les événements récents.

Non, rien n'arrêtera la foi et l'amour de Madeleine. Le Maître le sait, elle lui en donna la preuve au pied de la croix. Elle mérite de porter le message de vie de Jésus. Elle fait de l'action catholique basée sur la Charité, la seule vraie, celle préparée dans la contemplation, l'oraison. Qui ne se souvient de la visite de Jésus à Béthanie et des remarques de Marthe et de la réponse du Maître? ... Madeleine ne savait pas alors ce que lui mériteraient ces conversations intimes avec ce Dieu qui enflamme son cœur.

Et voilà qu'à l'aube pascale, la première, elle entend son nom prononcé par le divin Jardinier, le Ressuscité... Après cette rencontre rien ne pourra retenir son zèle. Les âmes désireuses de travailler pour le bien de leurs soeurs dans le Christ, soit dans l'association professionnelle ou tout autre mouvement d'action catholique, se feront oeuvre féconde qu'en imitant Marie-Madeleine. Commencant par apprendre dans la méditation, le silence au pied du Maître, les secrets de la seule vraie charité, celle qui ne pêche par aucune faiblesse et qui s'appuie sur l'humilité. L'ombre de l'orgueil fait mourir les plus louables efforts, il empêche les plus belles floraisons. Madeleine aime dans l'humilité, reconnaissant ses fautes, elle pleurant amèrement. Quand elle répond sur les pieds du Maître des parfums, en plein banquet, elle n'est pas sans entendre les remarques désobligeantes faites sur sa démarche. Que lui importe! Elle aime et se sent pardonnée par Jésus pour son passé de péchés.

La militante d'action catholique ne remplira pleinement sa mission qu'en aimant d'une charité intérieure et non pas seulement de parade, en se perdant dans la plus sincère humilité et par son zèle qui abat les obstacles au bien.

Jeanne L'Archevêque-Duguay

Lefavre

Le 15 février, sous la présidence de Mme Adélarde Colle, 20 dames du cercle de Lefavre se réunirent. Elle donna des explications sur la confection d'un couvre-pied et la vente des billets. Elle nous fit voir un couvre-pied modèle "pattes d'oie" avec piqûre modèle à très-fines. Il y eut discussion sur les différentes manières de piquer ce modèle.

Mme F.-X. Barrette nous montra un coussin et un confortable faits de retailles de tissus d'ameublement, Mme Amédée Brisebois, un chandail nouveau modèle de cable, ainsi que des chaussettes pour hommes à motifs de trois teintes. Mme Aurèle Chartrand fit une mise au point au sujet des comédies et chants pour la soirée récréative qu'elle organise.

Mme Albert et Mme Ferdinand Lacombe se servirent du métier en février.

La prochaine assemblée aura lieu le 15 mars.

Mme Aurèle CHARTRAND, sec

PATRONS

par ANNE ADAMS



4816
SIZES
2-8



4968 SIZES 34-50

PATRON no 4816

Nous illustrons une robe tout à fait nouvelle... la robe-tablier que votre fillette portera avec joie. La robe est du genre princesse et les petites manches sont en forme d'ailes. De plus, pour embellir ce vêtement, déjà très joli, il y a le patron d'un mignon tablier.

Vous pouvez obtenir ce patron dans les grandeurs 2, 4, 6 et 8 ans. Il se vend \$0.30 (taxe incluse). Les instructions sont données en anglais. Prière de commander avant un mois.

PATRON no 4968

Lorsque votre besogne est terminée, vous aimez sans doute faire un peu de toilette, revêtir une robe toute fraîche. Ce modèle que nous suggérons ici répondra à vos desirs... il se porte avantageusement à la maison ou encore si vous avez des courses à faire.

Grandeurs: 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48 et 50. Prix: \$0.30 (taxe incluse). Instructions en anglais. Prière de commander avant un mois.

PATRON no 4554

Qui de vous, mesdemoiselles, ne serait pas tentée de posséder une aussi jolie robe? C'est un modèle très simple, facile à confectionner. Vous pouvez employer du tissu quadrillé ou encore du tissu uni, si vous le préférez, et la robe sera tout aussi jolie.

Grandeurs: 12, 14, 16, 18 et 20 ans. Prix: \$0.30 (taxe incluse). Instructions en anglais. Prière de commander avant un mois.



4554 SIZES 12-20

Un bon conseil— Cuissez avec 'MAGIC'

POUDING AUX DATTES ET À L'ORANGE

Combinez dans une casserole graissée (grandeur 6 tasses) 1/2 t. sirop de mais, 1 c. à soupe écorce citron râpée et 1/2 t. jus d'orange. Mélangez et tamisez une fois, puis tamisez dans un bol 1 1/2 tasse farine à pâtisserie déjà tamisée une fois (ou 1 1/2 tasse farine de blé dur tamisée), 2 1/2 c. à thé Poudre à Pâte 'Magic', 1/2 c. à thé sel et 1/4 t. sucre granulé fin. Incorporez 3/4 t. flocons de maïs légèrement écrasés et 1/2 tasse dattes dénoyautées et hachées. Combinez 1 oeuf bien battu, 1/2 t. lait, 1/2 c. à thé vanille et 3 c. à soupe shortening fondu. Faites un creux dans les ingrédients secs, versez-y les liquides et mélangez légèrement. Mettez dans le récipient déjà préparé et cuisez environ 40 min., à four modéré, 375°F. Retirez du feu et servez chaud avec crème. 6 portions.



ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des Patrons

Dépt EL.

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue VIGER

MONTREAL

Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"

Par ALICE BROOKS



7319



7092

PATRON No 7319

Les personnes qui aiment crocheter des travaux délicats se laisseront sûrement tenter par la beauté et la finesse de ce dessin. Vous pouvez faire servir ce patron pour une nappe, des parures de table, de buffet, etc. — Trois patrons tricotés à la corde vous permettront de réaliser un très joli foulard.

Prix : \$0.30 (taxe incluse). Instructions en anglais. Prière de commander avant un mois.

PATRON No 7092

Voici un autre travail très joli qui pourra orner richement votre chambre. Un couvre-pied fait aussi joliment ne peut qu'éveiller l'admiration des personnes qui le verront.

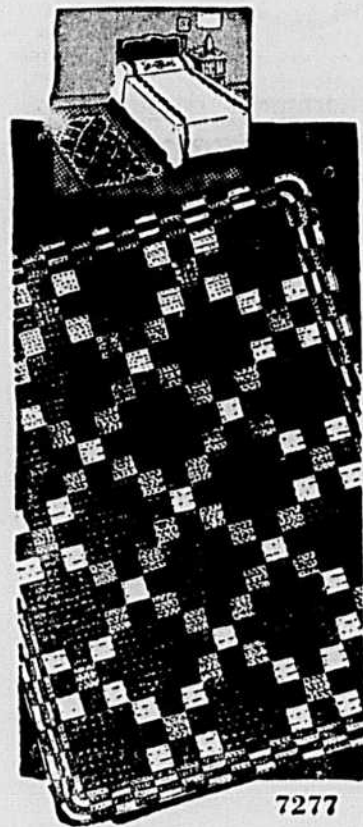
Chaque carré, tricoté avec quatre aiguilles, en utilisant du gros fil, mesure 7 1/2 pouces.

Le prix est de \$0.30 (taxe incluse). Les instructions sont en anglais. Prière de commander avant un mois.

PATRON No 7277

Si vous aimez une jolie descente de lit, voici le modèle tout indiqué pour vous plaire. Vous pourriez utiliser trois belles couleurs vives. Ce travail consiste en bandes de 5 pouces de largeur tricotées au crochet. Vous tricotez une bande par jour, disons, et sans vous en apercevoir vous aurez terminé cet intéressant travail.

Prix : \$0.30 (taxe incluse). Instructions en anglais. Prière de commander avant un mois.



7277

A NOTER AVEC SOIN. — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-BONS-DE-POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des Patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal

I. — Dangers qui menacent notre classe rurale

— Quelle place l'agriculture doit-elle occuper dans l'économie politique et sociale d'une province, d'un pays ?

La première, parce qu'elle en est la base indispensable, nécessaire, obligée, étant pourvoyeuse de biens de première nécessité, industrie de base, — pour employer des mots à la mode, — industrie essentielle, industrie primaire que l'agriculture régulatrice oblige de l'équilibre politique et social.

« Plus que les autres, vous vivez (les cultivateurs) en contact avec la nature. Contact matériel du fait que votre vie se déroule loin des outrances d'une civilisation artificielle et qu'elle se dépense entièrement à faire jaillir des profondeurs du sol, sous le soleil du Père céleste, les richesses abondantes que sa puissance y a cachées. Contact, en outre, hautement social, pour la raison que vos familles ne sont pas seulement des communautés de consommation, mais aussi et plus encore des communautés de production.

De ce caractère familial si profond, général et complet, et par conséquent si conforme à la nature, de votre vie et de votre travail, résulte leur force économique et aussi, en temps de crise, leur capacité de résistance, ainsi que leur importance pour le développement heureux du droit privé et public et de l'ordre social tout entier. Enfin, ce caractère familial rend le monde agricole capable de remplir la mission indispensable qui lui incombe : défendre et promouvoir l'intégrité, la moralité, la religion, être le réservoir d'hommes sains de corps et d'âme pour toutes les professions, pour l'Eglise et pour la Patrie ».

Il est donc permis « d'affirmer que la vie rurale demeure la condition normale des masses ».

— Peut-on garder à la terre les bras dont elle a un si pressant besoin pour produire et retenir au sol les familles qui en assureront la bienfaisante influence ?

Le problème est grave, difficile et compliqué; il faut tenir compte des faits existants et appliquer les remèdes opportuns.

« En un siècle où toutes sortes d'attirances et de nécessités ont, dans la plupart des pays, déraciné les populations terriennes pour les concentrer dans les villes, l'on est mal venu, semble-t-il, de prétendre renvoyer à leurs champs tant de citadins improvisés, ou garder du moins à la terre ceux qui l'occupent encore ».

— Et pourquoi donc . . . ?

Il semble y avoir trop de marge, trop de différence, au moins apparente et souvent réelle, entre les avantages que comporte la vie en ville et celle de la campagne.

« Sans doute, et Nous le reconnaitrons sur l'heure, la vie

rurale ne saurait désormais se concevoir avec les mêmes élognements et les apretés qu'elle offrait naguère aux paysans, lesquels ont droit comme tous les autres de profiter de la science et des inventions modernes ».

— Et pourtant que doit-il exister normalement ?

« Il n'en demeure pas moins que, nonobstant les développements de la fabrication mécanique, l'industrie foncière consistera toujours à arracher au sol le pain quotidien de l'humanité ».

— La poésie de la vie rurale suffit-elle à la prospérité de l'agriculture ?

Elle peut, certes, être un élément de bonheur, mais non pas toute seule . . . L'homme, le cultivateur, pas plus que l'ouvrier ou le professionnel, ne peut vivre que de poésie et de littérature; il lui faut du pain pour soutenir son corps, des ressources pour subvenir aux nécessités de la vie, en plus des idées pour son esprit et de l'affection pour son cœur. « Ventre affamé n'a pas d'oreilles ».

« Nous pourrions ici, Nos très chers Frères, peindre le tableau heureux de la vie rurale et en montrer tous les avantages pour l'individu, la famille et la société. Mais, reconnaissons-le, ce bonheur n'est pas commun; et si l'on ne parvenait à rétablir dans un équilibre plus stable l'économie rurale, il menacerait même de disparaître tout à fait ».

— Que faut-il donc ?

Il faut « rétablir dans un équilibre plus stable l'économie rurale ».



GRAPHOLOGIE

par Marie de L'Épée

Une analyse sommaire de votre caractère par votre écriture sera publiée dans ce journal si vous joignez un montant de cinquante sous à une page de votre composition sur papier non rayé, à Marie de l'Épée, "La Terre de Chez Nous", 515, avenue Viger, Montréal, 24 P.Q.

Ceux qui désiraient une analyse personnelle et plus détaillée n'auront qu'à inclure la somme de UN DOLLAR à leur lettre; dans ce cas, la graphologie répondra directement à l'adresse de l'envoyeur.

HYACINTHE. — Jeune homme énergique qui possède sans doute une santé robuste, qui aime la gaieté et la répend autour de lui. Il ferait un excellent contremaître ou un leader d'organisation et saurait chercher à traiter tout à l'amiable, parce qu'il aime par dessus tout la paix et la bonne entente. Il s'adonne plutôt à un travail matériel, mais il aime à occuper ses heures de détente en donnant à son intelligence la part qu'elle réclame, puisqu'elle comprend la valeur de la culture nécessaire qu'elle désire.

LOUIS R. B. — Jeune à l'esprit créateur dont la volonté puissante entraîne autant par l'exemple que par la force de conviction de ses paroles, car il a un don d'élocution à son acquis. On peut compter sur sa loyauté en toute sécurité. Nature ouverte, généreuse, n'ayant rien à lui et donnant encore largement malgré cela. Dualité qui le fait juger tout différemment dans l'intimité et au dehors. Il doit être de ceux qui goûtent réellement le calme du foyer et la détente nécessaire quand ils ont déployé tous leurs efforts à maintenir leurs positions et à faire bonne figure à tous au travail.

SUZANNE B. — Vous sentez un besoin intense d'activité et vous multipliez vos obligations. Jeune encore, vous apprendrez vite qu'il faut user de modération même quand on décide de faire de l'action sociale à haute tension, sans quoi vous perdrez le bénéfice de vos nobles efforts et chercherez peut-être ailleurs, dans un milieu moins intéressant, à compenser le vide que vous sentirez si vous êtes forcée d'arrêter. Puis-je vous suggérer d'éparpiller un peu moins vos efforts, de concentrer un peu plus et d'étudier d'abord quelles sont vos dispositions réelles, vos aptitudes définies qui peuvent aider le mieux la société ?

JEANNE LA BRUNE. — Vous êtes une jeune fille craintive. La vanité, la crainte d'être obligée de vous rétracter vous font reculer devant toute entreprise. A votre âge, vous pouvez vous astreindre à vous dominer en commençant par vous imposer un effort par jour pour multiplier petit à petit les raisons et les occasions de vous vaincre, et vous vous sentirez si heureuse quand vous constaterez les progrès que vous pouvez accomplir très rapidement, si seulement vous procédez lentement, avec une certaine méthode. Vous avez de l'initiative pourtant, vous avez le sens de l'ordre, vous êtes constante et soumise.

Le problème rural au regard de la doctrine sociale de l'Eglise

Questions et réponses pour les équipes d'étude de l'U.C.C.

(Par l'abbé J.-Arthur NADEAU, aumônier de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Sud)

veloppement heureux du droit privé et public et de l'ordre social tout entier. Enfin, ce caractère familial rend le monde agricole capable de remplir la mission indispensable qui lui incombe : défendre et promouvoir l'intégrité, la moralité, la religion, être le réservoir d'hommes sains de corps et d'âme pour toutes les professions, pour l'Eglise et pour la Patrie ».

Il est donc permis « d'affirmer que la vie rurale demeure la condition normale des masses ».

— Peut-on garder à la terre les bras dont elle a un si pressant besoin pour produire et retenir au sol les familles qui en assureront la bienfaisante influence ?

Le problème est grave, difficile et compliqué; il faut tenir compte des faits existants et appliquer les remèdes opportuns.

« En un siècle où toutes sortes d'attirances et de nécessités ont, dans la plupart des pays, déraciné les populations terriennes pour les concentrer dans les villes, l'on est mal venu, semble-t-il, de prétendre renvoyer à leurs champs tant de citadins improvisés, ou garder du moins à la terre ceux qui l'occupent encore ».

— Et pourquoi donc . . . ?

Il semble y avoir trop de marge, trop de différence, au moins apparente et souvent réelle, entre les avantages que comporte la vie en ville et celle de la campagne.

« Sans doute, et Nous le reconnaitrons sur l'heure, la vie

CONSEILS AUX FERMIERS

GILLETTS



SANTÉ, C'EST RICHESSE POUR L'ÉLEVEUR DE BESTIAUX !

Un élément essentiel au succès de l'éleveur de bestiaux est la bonne santé des animaux. Plusieurs facteurs contribuent à cette bonne santé: alimentation appropriée, élevage, abris, et certaines précautions, telles que de ne jamais admettre sur la ferme aucune bête qui ne vienne assurément d'un troupeau en parfaite santé. Egalement important: éviter le contact indirect avec toute maladie par l'intermédiaire d'ustensiles, outillage de ferme ou véhicules.

Mais le plus important facteur de prévention des maladies reste l'hygiène: nettoyage et désinfection des étables, granges et outillage.

Un produit hautement recommandé est la lessive Gillett. Sa popularité sur les fermes à bestiaux provient du fait qu'elle désinfecte tout en nettoyant. Gillett tue plusieurs des microbes, virus et bactéries qui causent la maladie. Elle est d'usage extrêmement efficace contre les microbes de la fièvre aphteuse, et des vétérinaires de la province d'Ontario l'ont récemment recommandée comme le meilleur nettoyeur et désinfectant pour les étables ayant abrité des animaux tuberculeux.



Pour le nettoyage général, faire dissoudre 2 à 3 cuillerées à soupe de lessive Gillett dans un gallon d'eau, et appliquer avec une brosse dure. Cette solution désinfecte, désodorise et nettoie à fond — supprime la saleté encrassée, dissout toute trace de lait et de pierre de lait, garde les étables et les granges propres et salubres.

POUR L'ABATTOIR

Les fermiers qui possèdent leur propre abattoir savent que le nettoyage de ce bâtiment peut être un travail long et difficile. Mais il est des plus importants — et la lessive Gillett le facilite considérablement. Pour laver les planchers, faire dissoudre 3 cuillerées à soupe de Gillett pour chaque gallon d'eau. Cette solution vous aidera à faire disparaître la saleté, le sang, etc. De plus, Gillett désinfecte et désodorise, vous permettant de faire tout le travail de nettoyage d'un seul coup.

CHAUX DÉSINFECTANTE

La manière suivante de préparer la chaux améliorera l'apparence de vos bâtiments, tout en agissant comme désinfectant durable: faire dissoudre 1 1/2 lb de lessive Gillett dans 5 1/2 gallons d'eau. A ajouter à cette solution 2 1/2 lbs de chaux morte (à l'eau, non à sec). Appliquer comme une chaux ordinaire. (L'action de la chaux prolonge l'effet désinfectant de Gillett et augmente même sa force.)

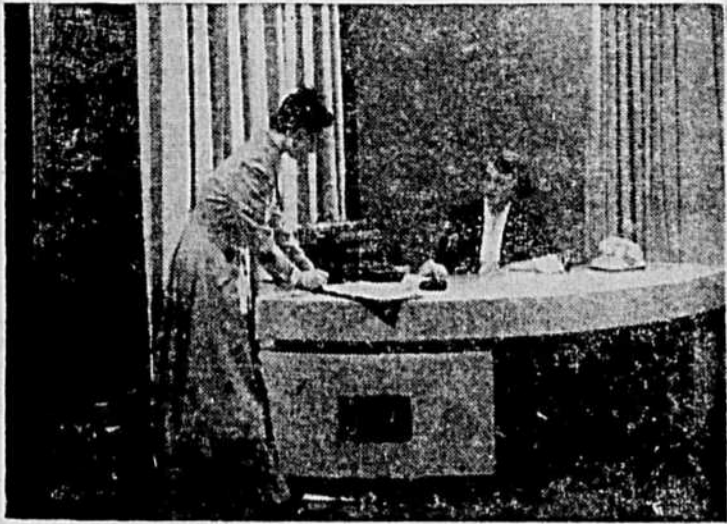
Il est bon d'avoir toujours sous la main une provision de lessive Gillett dans les étables, l'abattoir et la maison. Faites venir la nouvelle brochure gratuite que vous apprendra les multiples façons dont Gillett peut vous aider sur la ferme.

Nouvelle brochure GRATUITE

Enseigne comment Gillett expédie le travail et protège la santé, dans la maison et à la ferme! Demandez votre exemplaire. Envoyez votre coupon aujourd'hui même.

Fournit ordinaire ou boîtes économiques de 5 lbs.

COUPON: Veuillez m'envoyer gratuitement votre nouvelle brochure Gillett.
 NOM.....
 ADRESSE.....
 Envoyez à:
STANDARD BRANDS LIMITED
 801, Immeuble Dominion Square, Montréal.



Cette photo fut prise au centre d'exposition de la Canadian Industries Limited, Edifice Confederation, à Montréal. Le style en est très moderne, comme on peut le voir au bureau de la réceptionniste.

Le congrès eucharistique de Rimouski

L'on sait qu'un congrès eucharistique doit tenir ses assises à Rimouski, du 2 au 6 août prochain. Le programme en est déjà depuis longtemps tracé et promet d'être grandiose. Le diocèse est en prières depuis l'automne. Et la dernière phase de la préparation spirituelle sera une série de 36 triduum sur le thème du congrès: Le foyer, restauré par l'Eucharistie, devient une école de vocations.

Une autre série de prédications mensuelles est en cours dans toutes les églises et Institutions du diocèse. Et ces mêmes études pénètrent chaque foyer, avec la revue *Centre Saint-Germain*, bulletin général d'Action catholique du diocèse. Ces prédications et bulletins mensuels ont une étude concrète: *Jésus présent au foyer*. Janvier rappelait par exemple la présence corporelle du Divin Sauveur, au foyer de Nazareth, comment la Sainte Famille est à la fois un modèle à imiter et une abondante source de grâces.

Depuis février, le sujet régulier redit à tout foyer que le Christ veut y rester surnaturellement présent par sa grâce. En effet, il a élevé l'union matrimoniale à l'état de sacrement, pour rester avec les époux dans leurs grands devoirs. Puis, au foyer, le Christ reste présent en chacun de ses membres par la vie en état de grâces, que

font naître et qu'entretiennent et développent la prière et les sacrements, spécialement la Sainte Eucharistie.

Restauré et fortifié par l'Hostie qui rend le Christ présent au foyer, la famille devient une école de vocations. Le dernier trimestre préparatoire au congrès verra l'étude s'orienter vers l'éducation eucharistique. L'Eucharistie, source de pureté de vie, de détachement des biens de la terre par l'esprit de pauvreté, d'obéissance et de discipline. Ainsi, nos foyers deviendront des écoles de vocations.

Luzerne cultivée en mélange

Vu les hivers rigoureux, on affirme à la Ferme expérimentale de Charlottetown, dans l'île du Prince-Édouard, qu'il y a avantage dans cette province à cultiver la luzerne en mélange à d'autres légumineuses. On fait en effet remarquer que la luzerne cultivée seule est souvent détruite par la gelée. Par contre, lorsque deux légumineuses sont cultivées ensemble — luzerne et trèfle rouge, par exemple — il est rare que l'une des deux ne puisse survivre à un hiver froid.

Recette de la semaine

Comment faire une bonne sauce

Les sauces servent à rehausser la saveur et l'apparence d'un aliment. Parfois, la sauce ajoute de la valeur nutritive à un mets qui est incomplet autrement. La ménagère qui fait une sauce blanche parfaite a la clef de douzaines de sauces. Un oeuf dur haché, un peu de fromage râpé, du céleri tranché menu, du persil émincé, des cornichons hachés ou quelques gouttes de sauce piquante changeront une sauce blanche ordinaire en un mets spécial.

Il y a quelques sauces spéciales qui sont faciles à faire mais qui varient grandement par leur consistance et la méthode de préparation. Le miel peut être à la base de sauces excellentes, pour servir sur des fruits. Un peu de zeste d'orange râpé avec du miel fait une sauce délicieuse pour une salade aux fruits. De la crème fouettée, sucrée avec du miel, conservera sa forme plus longtemps qu'avec du sucre.

Le secret pour faire une bonne sauce au spaghetti réside dans une cuisson longue et lente, pour marier parfaitement les différents saveurs.

Sauce pour spaghetti

- 2 cuillerées à table de saindoux à saveur douce
- 1 tige de céleri avec feuilles, haché finement
- 1 gros oignon haché finement
- 1 piment vert haché
- 1 cuillerée à table de persil haché
- 1 gousse d'ail hachée
- 1 tasse de sauce brune au jus
- 2 tasses de tomates en conserves OU jus de tomates
- 1/2 cuillerée à thé de sel
- 1/4 cuillerée à thé de clou
- 1/4 cuillerée à thé de muscade
- 1/4 cuillerée à thé de sauge
- 1 feuille de laurier
- 1 1/2 tasse de viande cuite hachée
- 2 cuillerées à table d'olives hachées (au goût)
- 1/4 tasse de fromage Cheddar râpé

Cuire 5 minutes ou jusqu'à ce qu'ils soient dorés. Puis ajouter la sauce au jus, les tomates, le sel, le clou, la muscade, le sauge et la feuille de laurier. Continuer de faire cuire lentement pendant 1 1/2 heure jusqu'à ce que la sauce soit épaisse et bien lisse. Ajouter la viande hachée et les olives et cuire pendant 30 minutes de plus. Juste avant de servir, incorporer le fromage et servir sur spaghetti. Quantité: six portions.

BETTERAVES ET POMMES

- 1 cuillerée à table de liquide égoutté des betteraves
- 2 tasses de pommes pour cuire (pelées, évidées et coupées en dés)
- 2 tasses de betteraves en conserves égouttées et coupées en dés
- 2 cuillerées à thé de cassonade
- Sel
- Poivre
- Pincée de muscade
- 2 cuillerées à table de beurre

Chauffer le liquide venant des betteraves, ajouter les pommes. Couvrir et cuire jusqu'à ce qu'elles soient molles. Ajouter les betteraves, le sucre et les assaisonnements. Chauffer. Ajouter le beurre. Quantité: six portions.

SAUCE MOUSSEUSE

- 2 cuillerées à table de sucre
- 1 cuillerée à table de farine
- 1/2 tasse d'eau
- 2 cuillerées à table de jus d'orange
- 1 cuillerée à thé de zeste râpé d'orange
- 1 blanc d'oeuf

Combiner le sucre et la farine. Ajouter l'eau lentement. Cuire sur feu bouillant jusqu'à liaison et épaississement, brassant constamment. Juste avant de servir (lorsque la sauce est encore chaude) ajouter le jus d'orange et le zeste et verser le mélange lentement sur le blanc d'oeuf battu en neige ferme. Mélanger bien et servir immédiatement. Quantité: 1 1/4 tasse environ.

La question ouvrière

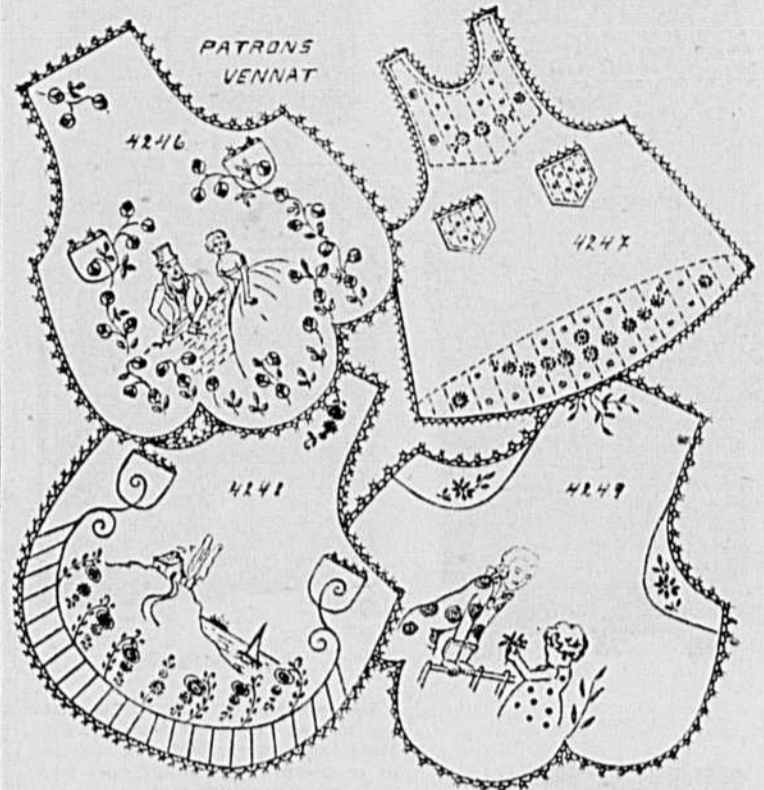
C'est un document de première valeur que l'épiscopat de la province de Québec vient de publier sur la question ouvrière. Pour plusieurs la doctrine exposée apparaît nouvelle, à tous elle apportera des principes et des directives dont leur conduite devra s'inspirer. Le document est à lire, à étudier, à méditer. L'Institut Social Populaire (8100 boulevard St-Laurent), en a fait une brochure élégante de 80 pages qui se vend au bas prix de 25 sous, 30 sous par la poste.

Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"

DE JOLIS TABLIERS POUR VOUS, MADAME!



TABLIERS POUR DAMES, charmants dessins très variés à broder comme suit: No 4247, rayures bleu foncé, Fleurs roses, rouges et cœur jaune. No 4246, roses, rouges et roses avec feuillage vert. Dame en robe mauve, cheveux blonds, mur brique. Monsieur, veste bleu et chapeau gris. No 4249, enfant en robe rouge, dame, robe vert clair avec fleurs imprimées roses et rouges. No 4248, rayures noires, maison jaune à toit rouge, mer bleu vert, bateau brun, fleurs de toutes couleurs.

Ces 4 modèles, coûtent tous le même prix. CHACUN: patron à tracer, 40c. Fil à broder, 40c. Etampé sur bon broadcloth au goût: Jaune, bleu, vert ou rose, 98c. — Cerceau à broder Français en bois solide avec vis ajustable, 65c. Ciseaux à bouts pointus pour découper, \$1.35 — Grand carbon bleu, jaune ou rouge, 25c.

Veillez ajouter à ces prix 2% pour la taxe provinciale plus \$0.03 pour couvrir les frais de port lorsque votre commande est d'une valeur inférieure à \$1.00.

A NOTER AVEC SOIN.—Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-BONS DE POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

Montréal

BRIOCHEs GLACÉES du Vendredi Saint

Délicieuses, faites avec la nouvelle Levure Sèche

Elles lèvent merveilleusement — et ont une saveur exquisite! C'est parce que la nouvelle Levure Sèche Fleischmann's qui lève vite conserve toute sa vigueur jusqu'au moment de servir. Vous ne risquez plus de perdre votre levure. Vous pouvez garder une provision d'un mois de Levure Sèche Fleischmann dans votre armoire, sans aucune réfrigération!

BRIOCHEs GLACÉES

Portez au point d'ébullition 1/4 tasse lait, 1/2 tasse sucre granulé, 2 c. à thé sel et 5 c. à soupe shortening. Incorporez 1 tasse céréale de son croustillante et laissez tiédir. Mettez dans un grand bol 1/2 tasse eau tiède, 2 c. à thé sucre granulé; brassez jusqu'à dissolution du sucre. Parsemez sur le liquide le contenu de 2 enveloppes de Levure Sèche Fleischmann's Royal qui lève vite. Laissez reposer 10 minutes, PUIS brassez bien. Ajoutez le mélange de lait et shortening, et 2 oeufs bien battus. Tamisez ensemble 2 fois 4 tasses farine à pain tamisée une fois, 1 c. à thé cannelle moulue et 1 c. à thé muscade râpée. Mélangez la moitié de ce mélange au mélange de levure et battez lisse. Ajoutez 1 tasse raisins secs sans pépins et 1/4 tasse zeste confit haché. Incorporez le reste du mélange de farine. Graissez le dessus de la pâte. Couvrez, placez à la chaleur, à l'abri des courants d'air et laissez lever au double du volume. Pétrissez la pâte sur planche légèrement farinée jusqu'à ce que lisse et élastique. Partagez-la en 2 portions égales, puis chaque portion en 12 morceaux égaux dont vous formerez des boules. Déposez celles-ci, bien espacées, sur des tôles à cuire graissées et faites une croix sur chaque brioche avec d'étroites bandes de pâtisserie. Graissez le dessus des brioches, couvrez et laissez lever au double du volume. Cuisez à four vif (425°F.) de 18 à 20 minutes. Glacez les brioches chaudes en les badigeonnant légèrement de sirop de maïs. Vous pouvez aussi faire les croix sur les brioches cuites avec un glaçage blanc ou encore glacer le dessus des brioches refroidies et y former une croix avec des amandes hachées.



Résumé des chapitres parus

Odile revient d'Italie avec sa tante. Elle est allée refaire sa santé délabrée. En passant à Paris, elle va consulter le vieux médecin de famille qui lui conseille la prudence. Pendant ce temps, au Val d'Api, où habitent Odile et sa tante, Jacques de la Ferlandière, parent et ami de ces dernières, défend courageusement, mais sans succès, les droits de la terre contre l'usine. Le cafetier Soupout et sa bande, soudoyés par des industriels juifs, l'ont emporté dans une séance orageuse au conseil municipal. Sur le train qui les ramène à l'Abbaye, Odile fait remarquer à sa tante trois curieux personnages qui se rendent eux aussi au Val d'Api. A Creil, les deux voyageurs profitent d'un arrêt pour aller se restaurer au buffet. Les trois personnages, dont une femme, s'installent à une table voisine et discutent avec animation des usines qu'on doit établir au Val d'Api. Odile entend toute la conversation qui roule sur la résistance de Jacques à l'expropriation. Les insinuations malveillantes à propos de sa famille et de celle de Jacques provoquent une violente sortie d'Odile qui s'identifie et apostrophe les industriels juifs. On reprend le train et l'on arrive bientôt au Val d'Api. Jacques et sa soeur Jeanne accueillent les voyageurs à la gare qui a déjà perdu son air d'antan...

(SUITE DU CHAPITRE VII)

Absolument !... Ma pauvre Odile, nous sommes tous ici une famille de braves gens, mais d'un naif !... Ainsi, le lendemain de la fameuse séance, j'ai appris par Etienne que les deux tiers du conseil municipal étaient achetés, soit purement et simplement avec des pièces de cent sous comme Soupout, ou d'une façon plus éthérée, par une certitude d'expropriation, la promesse d'une rue à percer, etc. Dans ces conditions, le vote devenait une amère plaisanterie. Pendant que nous discutons là-bas, en conseil, les deux apôtres qui se précélaient derrière nous se dépêchaient, en prévision de l'hiver, d'expédier leurs meubles en gare du Val et louaient pour un an l'ancienne résidence de Frilleux, où, d'ailleurs, ils vont coucher ce soir.

Mais Frilleux... nous l'avons déjà dépassé... ? fait observer Odile.

Sans doute, seulement ils ont toutes les délicatesses, ces messieurs; comme le parfum des peaux les générant, l'usine la plus répugnante se bâtit à mi-chemin de Brésolette. De cette façon, le Val est sûr d'être embaumé à la fois des trois points de l'horizon; et ils vont la montrer à la jeune fille, cette fameuse usine...

Je suppose que la chose ne l'intéressera que médiocrement?

D'ailleurs, ils ne pourront jamais lui donner qu'un rapide coup d'oeil, car la nuit vient vite, répond Jacques.

Et Odile se met à rire en regardant le jeune homme.

On dirait que vous êtes leur cousin !... vous savez tout de ces gens-là !...

Certainement !... je ne les perds plus de vue ! La première bataille fut malheureuse; mais j'ai bien la ferme intention de gagner la seconde... D'ailleurs, en apparence, ce sont des ennemis très bons garçons; ils ne demandent même qu'à voisiner. Firmin a déjà dû refuser une boîte de londres de leur cocher. Mieux que cela, on m'a fait pressentir par lui pour acheter douze paires de boeufs à la Ferlandière...

Et vous les vendriez... ?

Je ne sais pas... je verrai... probablement... et pourquoi pas... ?

Il me semble, dit Odile, que c'est donner des armes à l'ennemi.

A première vue, oui... pas après réflexion... D'ailleurs, ils les payeront cher, les braves boeufs de la Ferlandière, s'ils veulent en passer la fantasia !...

Pendant quelques minutes, les voyageurs se turent, s'abandonnant aux réflexions de retour... Rien ne trouble maintenant le calme de la campagne; à peine, de loin en loin, un cahot de la voiture coupant une ornière, ou l'aboïement d'un chien qui accourt à la barrière au passage des voyageurs. On est parti du Val en plein jour, et, certainement, il faudra allumer les lanternes pour traverser le Bois-Roux.

Odile, un instant silencieuse, prend alors la main de Jeanne.

Comme vous êtes bons, tous les deux, de venir ainsi nous chercher à la gare !...

A ces mots, Jacques se retourne et regarde les jeunes filles dans le sombre de la voiture: — Dis donc, Jeanne, te figures-tu tante Berthe et Odile arrivant toutes seules au Val, à 6 heures du soir... en pleine sortie des chantiers, au milieu de la déroute de la gare... sans autre visage ami que celui de leur vieux Baptiste pour égayer un peu la situation? — C'est vrai, dit Odile simplement... mais c'est si bon, à un retour, alors que les choses ont cessé d'être vôtres, que tout est mo-



LA GRANDE AMIE

Par PIERRE L'ERMITE

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de France)

difié, détruit, de trouver une amitié qui, elle, n'a pas changé.

— Et qui ne changera pas, répond Jeanne.

— Ou pour devenir meilleure encore... complète Jacques.

— Mais, reprend Odile, les usiniers ont donc fait travailler jour et nuit ?... Jacques reste quelques secondes sans répondre, car on approche de l'Abbaye, et la pente devient très raide... Quand il peut rendre la main à ses chevaux:

— Les équipes de tous les chantiers sont doublées; il y a une équipe de jour et une de nuit; et tout ce monde travaille avec une fièvre d'enfer !... Le lendemain du vote, alors que rien n'était encore ratifié à Paris, on piochait déjà dans les prés de Frilleux, et les premières poutres de fonte, expédiées de Montataire, arrivaient à la gare. D'ailleurs, vous verrez demain; s'il fait beau temps, j'irai vous chercher avec la victoria, et je vous montrerai l'oeuvre de la bande Soupout.

— Enfin... pauvre Val !... dit Odile.

Puis, comme si elle avait un doute, une défiance de son appréciation personnelle:

— Croyez-vous, Jacques, que ce soit chez moi une sorte de sentimentalité, une simple sensation d'artiste, qui aime son paysage et ne veut pas qu'on le gâte... une impression exagérée ? L'établissement de toutes ces fabriques constitue bien réellement un malheur pour le pays ?

— Sans le moindre doute, répond le jeune homme... un malheur immense, non pas à cause des usines en elles-mêmes — elles sont parfois la nécessité de certains pays, — mais en raison des circonstances très caractéristiques au milieu desquelles ces usines se bâtit chez nous.

Et, pendant toute la montée qui précède l'Abbaye, Jacques raconte les scènes du Conseil... les réponses arrogantes de Soupout... les compétitions, les divisions que la seule perspective des usines jette déjà dans toutes les familles de la campagne; jusqu'à présent on se connaissait au pays, et quand un malheureux journalier avait besoin d'un coup d'épaule — ce qui était rare, — toujours quelqu'un s'offrait... Dès aujourd'hui, du Val d'Api au Blanc-Buisson, on ne rencontrait plus que des figures étrangères: ce pauvre Etienne, en sa qualité de maire, avait déjà dû prendre des mesures de police contre les vagabonds, et faire voter 2,000 francs au Conseil pour bâtir un asile de nuit à la sortie de Frilleux. Les fermiers avaient ainsi un prétexte pour refuser leurs granges au sans-gêne menaçant des chemineaux.

La nuit tombe tout à fait, immense, grave, seréine, avec un poudroïement d'étoiles, qui rayonnent là-haut dans l'infini silencieux... c'est le grand calme du soir... à peine quelques feuilles qui susurrent au sommet des tremblants peupliers; la voiture roule sourdement sur le chemin durci; les haies ont, dans l'ombre, des attitudes vivantes; et quand les lanternes jettent en courant leur lumière crue sur les buissons de la route, des choses étranges semblent surgir et disparaître, escortant la voiture de leurs silencieux mystères.

— Maintenant, murmure tout bas Odile, j'aurais presque peur de revenir toute seule, il doit y avoir des rôdeurs partout... ?

— Non, répond Jacques, l'influence des usines ne dépassera pas Blanc-Buisson, j'en ai la certitude absolue. D'ailleurs, je vous défendrai; j'ai loué le Bois-Roux pour la chasse; et si, un jour, je puis l'acheter tout à fait, je l'achèterai !... Je vous veux toutes trois heureuses et tranquilles comme par le passé. Entre l'usine et vous, il y aura... "moi".

Et il dit cette phrase simplement, comme les forts.

— Où sommes-nous ? demande Jeanne à son frère, on ne distingue plus rien...

— Nous entrons dans le Bois-Roux...

— Tu vois clair... ?

— Pas plus qu'il ne faut...

En effet, Jacques ralentit ses chevaux, à cause de la route qui passe maintenant au milieu des

coupes et s'obstrue d'arbres entiers jetés au bord des fossés.

— Je suis sûre, intervient tante Berthe, que tout est bien prêt à l'Abbaye.

— Les lits seulement, répond Jeanne.

— Comment... ?

— Puisque vous dînez à la Ferlandière...

— Mais, pas du tout... J'ai écrit de Paris à Constance pour lui dicter le menu.

— Eh bien ! vous trouverez ce même menu à la Ferlandière...

Tante Berthe s'insurge quelques instants, puis reconnaît que c'est en réalité une solution très raisonnable... Rester seule, en tête à tête, dans cette grande maison, au milieu des malles défaites, au soir d'une absence mouvementée de plusieurs mois... oui, cela serait un peu triste. Pourtant, elle veut s'arrêter quelques instants pour saluer la vieille maison où le bonheur des parents d'Odile s'est jadis évanoui comme un rêve.

— Alors, dépêchons-nous, dit Jacques, car il se fait tard. A la sortie de la coupe, les chevaux vont à toute allure; du Bois-Roux à l'Abbaye, la route est superbe; elle monte peu à peu au-dessus du pays, entre deux rangées de hauts peupliers, qui n'enlèvent ni la vue ni l'air, et dominant la contrée: à droite, les hameaux de Fumeçon et l'Abbaye; à gauche, les toits de la Neigerie, le cours de la Jouine, où se mirent des milliers d'étoiles, et la Ferlandière.

Tante Berthe, à la vitre de la voiture, semblait vouloir percer l'obscurité:

— Nous nous arrêterons un peu tout de même à l'Abbaye? demande-t-elle encore à Jacques.

— Un peu seulement, répond le jeune fermier, car si vous tardez trop longtemps, vous nous exposez aux foudres culinaires de Palmyre!

— Nous sommes déjà sur le plateau... tenez, je vois la tourelle.

Et, en effet, l'Abbaye se dresse là, tout près, profilant sur le sombre des arbres l'ombre grise de sa masse. Et, bien qu'il ne reste plus des vieux bâtiments que des pans de murs, tout enlacés, tout étreints, tout mordus de lierre, l'Abbaye a grand air, vue dans cette nuit, et caressée, auréolée d'un immobile et spectral rayon de lune.

Est-ce le renouveau que donne toujours aux choses la séparation?... Est-ce la nouvelle disposition d'esprit dans laquelle se trouve la jeune fille, mais Odile, debout dans la voiture, regarde, elle aussi, son "home", avec des yeux attendris.

— Vous ne trouvez pas, Jacques... l'Abbaye, ce soir, me paraît avoir des allures de forteresse?...

— C'est vrai, dit Jacques, mais elle en devient une, sans compter l'autre, plus moderne, qui est là-bas.

Et, de la main, il lui montra tout au fond de l'horizon, dans la direction de la route, quelques lueurs qui se piquetaient au milieu des champs...

C'étaient les fenêtres éclairées de la Ferlandière...

— Je crois même qu'on nous y attend... dépêchons-nous, tante!... dépêchons-nous!...

Le conseil n'est pas inutile, car la vieille demoiselle a retrouvé sa jeunesse pour sauter de la voiture devant l'Abbaye et prodiguer des bonjours et des recommandations aux domestiques accourus à la grille, au bruit familier de la voiture sur la route déserte.

Il y a dans la nuit des embrassements, des poignées de mains échangées, des demandes, des réponses, des exclamations... tous ces mille petits riens qui font le charme délicieux des retours.

— Au moins, tout va bien... ?

— Oui.

— Il n'y a pas eu d'accidents... ?

— Non!...

— Pas de mal de mer... pas de coups de soleil... ?

— Non. On vous racontera tout demain. Baptiste, vous viendrez nous chercher vers 10 heures.

Jacques alors intervient. Jeanne et lui ramèneront bien les voyageurs, ce soir, jusqu'à l'Abbaye... Merci, les chevaux ne manquent pas dans les pâtures de la Ferlandière. Mais ce pauvre Baptiste, le cocher de l'Abbaye depuis plus de vingt ans, et qui avait conduit Odile pour son baptême à la petite

église de Fumeçon, regardait sa jeune maîtresse avec un air si désappointé, que Jacques battit en retraite aussitôt:

— Allons, mon pauvre Baptiste, ne prends pas une figure aussi navrée, tu viendras ce soir à la Ferlandière?...

— Merci, Monsieur Jacques, c'est qu'il y a si longtemps que nous jeûnons de Mademoiselle!

— C'est juste, alors, entendu; seulement, tu prendras le coupé, le vent piquera, ce soir...

— Oh! certainement.

Jacques doubla lentement l'Abbaye, comme s'il voulait bien laisser aux voyageurs le temps de l'entourer de leur "revoir", puis, à belle allure, laissa partir ses chevaux sur la route qui descend à la Ferlandière; ils sont maintenant chez eux et sentent l'écurie; des deux côtés de la route, les bêtes en pâture, juments, poulains, vaches, génisses à la généalogie renommée, accourent à la barrière qui clôture les prés, et, curieusement, regardent passer l'équipage.

Tout était ami dans cette nature: les journalistes attendus de la Ferlandière ou de l'Abbaye qui regagnaient Fumeçon et la Neigerie; les gardiens de bestiaux, les bergers appuyés sur leur bâton, philosphes et rêveurs sous leur lourde limousine rayée; tous les rudes remueurs de terre qui, des sentes pleines d'herbe, apparaissaient sur

la route et levaient leurs chapeaux en un geste familial disant leur silencieux bonheur.

C'étaient les humbles, connus et respectés, qui saluaient les trésoriers de Dieu, les économes de la terre; les grands et vieux enfants souhaitant le bonsoir au jeune père, fils des anciens qu'ils avaient aimés, et sous lesquels leurs familles avaient servi... Et un perpétuel: "Bonjour, Monsieur Jacques!" scandait la route de notes amicales et libres, faisant de la Ferlandière un autre pays, loin, bien loin du nouveau Val d'Api.

Odile, de sa place, regardait Jacques assis bien droit sur son siège, dominant de sa haute taille toute l'immense plaine herbeuse endormie dans la nuit, répondant par le même grave: "Bonsoir, mon ami!" au plus petit pâtre comme aux importants chefs de culture...

La jeune fille le sentait "roi" à la façon des antiques; et, un à un, comme les grains d'un chapelet qu'on égrène, et qui d'eux-mêmes se placent sous les doigts, les souvenirs passaient devant son esprit dans cette fin de voyage et le recueillement du soir.

... Elle se voyait orpheline à 16 ans... sa mère morte en la mettant au monde... son père frappé en plein champ, terrassé d'un coup de soleil au milieu de ses moissonneurs... dans le feu de la récolte,

(Suite à la page 21)

PEINTURE GARANTIE directement du manufacturier \$3.00 le gallon VERNIS - EMAIL Demandez notre liste de prix Cie de Peinture et Vernis 'ENO' 8614 de l'Épée MONTREAL 15

Les ménagères avisées disent toutes..



ÉBLOUISSANT

OUI, LE SUNLIGHT ENTIEREMENT PUR REND LE LINGE ÉBLOUISSANT



ÉCLATANT

OUI, LE SUNLIGHT ENTIEREMENT PUR REND LA VAISSELLE, LES POÊLES-TOUT ÉCLATANT



ÉPATANT

OUI, POUR FACILITER TOUTS LES TRAVAUX DE MÉNAGE, SUNLIGHT ENTIEREMENT PUR EST ÉPATANT



Enlève plus de saleté—PLUS VITE!

Un nombre toujours grandissant de ménagères exigent Sunlight, savon Soleil. Sa mousse énergique enlève la saleté tenace, plus vite—facilite les nettoyages pénibles. Le linge devient plus blanc, plus frais et doux. Sunlight est entièrement pur, si sûr pour le linge, si doux pour les mains. Obtenez un gros pain de Sunlight extra-savonneux aujourd'hui même.



UN PRODUIT LEIFER



Conseils du ministre de l'agriculture du Nouveau-Brunswick aux aviculteurs

L'honorable A. C. Taylor, ministre de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick, recommande fortement aux aviculteurs de produire eux-mêmes les différents grains, tels que l'orge, l'avoine, le sarrasin et le blé, pour l'alimentation, l'engraissement et la préparation des volailles pour le marché. Au Nouveau Brunswick, la récolte de ces divers grains est satisfaisante, d'après des recherches faites par le ministère de l'Agriculture, et tous ces grains peuvent être employés avec profit.

Le maïs est considéré comme un ingrédient de valeur dans l'alimentation de la volaille de tout âge, mais il n'est pas indispensable, et nous avons appris à nous en passer durant la guerre. Le ministre mentionne que les provinces des Prairies ont développé et maintenu une industrie de la volaille dans une grande mesure sans l'usage du maïs. Des mélanges de blé, d'avoine et d'orge sont à la base des rations données à la volaille. Il souligne aussi que les

cultivateurs du Nouveau-Brunswick, en plus d'être en mesure de produire ces grains d'une manière satisfaisante, peuvent cultiver aussi le sarrasin, dont la valeur dans l'engraissement de la volaille est presque égale à celle du blé et qui se cultive dans des terres dont la fertilité et la couche arable ne conviennent pas au blé. En outre, le sarrasin croît rapidement et peut être semencé plus tard dans la saison que le blé, l'avoine et l'orge.

Comme méthode d'engraissement, M. Taylor recommande de donner aux volailles un mélange de deux ou trois sortes de grains, auquel on ajoute du lait écrémé ou du lait de beurre, de manière à ce qu'il ait la consistance de pâte, deux à trois fois par jour. On peut employer de l'eau, si on ne dispose pas de lait, mais les résultats seront meilleurs si on ajoute à la ration du lait de beurre séché ou de la farine de viande, dans la mesure de cinq à dix pour cent.

Dans les conditions qui existent dans notre province, la ration de

base peut consister de 50% d'avoine moulue, 25% de blé moulu et 25% d'orge moulue. La période d'engraissement de la volaille est généralement brève. Trop souvent, il arrive encore que la volaille soit vendue sans être suffisamment engraisée. L'éleveur en souffre et la demande de la volaille diminue parce qu'on n'a pas fourni au consommateur la meilleure volaille possible et sous la forme la plus attrayante.

Il y va de l'intérêt de l'éleveur de bien préparer la volaille avant de la mettre sur le marché. En produisant lui-même ses grains, qui serviront à l'alimentation de base de la volaille, il aura un meilleur résultat.

Le mot d'ordre dans le programme de l'agriculture est de produire nos grains. Ce serait un grand avantage pour l'agriculture de notre province.



Notre-Dame de la Paix

Le 27 février, première assemblée de 1950 du cercle de N.-D. de la Paix, sous la présidence de M. Ernest Lauzon. 35 personnes étaient présentes.

M. l'aumônier expliqua la nécessité de fonder une coopérative de patates dans la paroisse qui est le centre producteur de toute la région. Ce projet est en marche depuis le début de janvier 1950 et les démarches sont faites auprès du gouvernement pour obtenir de l'aide au sujet de la construction. On demande au ministère fédéral de l'agriculture ainsi qu'au député du comté de La Belle de faire tout en leur pouvoir pour maintenir le prix du beurre à 58 cents la livre durant toute l'année 1950.

Ernest COTE, secrétaire.

Saint-Albert

Le 17 mars, avait lieu notre réunion de l'U.C.F.O. sous la présidence de M. Emile Laplante. 35 membres étaient présents. La betterave à sucre fut le principal sujet discuté. Plusieurs conférenciers de la région ont pris la parole. M. Ducharme, président de la Chambre de Commerce de Plantagenet, a expliqué l'utilité de cette culture pour le moment et pour l'avenir. M. Bruno Legault, gérant de la Coopérative de Casselman, a donné le résultat de l'expérience qu'il a tentée l'an dernier avec cette culture. M. Delorme, agronome, a exposé la manière de cultiver cette plante et les avantages qu'on pourrait en retirer. M. Paré, propagandiste de l'U.C.F.O., a insisté sur la nécessité de faire partie de notre union et le devoir que tous ont de la faire vivre. Le président général, M. Laplante, a expliqué le but principal des assemblées de l'U.C.F.O. Le mois prochain, M. Delorme nous entretiendra des mauvaises herbes. Nous aurons le plaisir d'entendre d'autres conférenciers.

G. LEGAULT, secrétaire.

Saint-Eugène

Sous la présidence de Mme Bruno Renaud, les dames de l'U.C.F.O. de Saint-Eugène se réunirent récemment. M. l'aumônier parla de l'Année Sainte. Il dit que nous pouvions gagner des indulgences à cette occasion. Il parla également du Carême et de la St-Valentin.

Nous avons étudié la fabrication de la chenille. Comme travaux manuels mentionnés: tricots, bas, gilets, bonnets, couvre-tête au métier, essuie-mains au mé-

tier, tabliers, couvre-pieds sur métier avec jersey, etc.

Les activités du mois se résument comme suit: tissage de couvre-pieds, collerettes blanches pour enfants de chœur, etc.

Nous avons résolu d'acheter un autre métier. Nous demandons que plus de membres apportent des travaux manuels.

Sainte-Rose de Lima

Le 8 février, sous la présidence de Mme Benoit-René de Cotret, 30 dames se réunirent pour l'assemblée mensuelle. La présidente demande que chacune prépare son offrande de prières pour N. S. Père le Pape. Pareil appel sera fait à tous les Cercles de U.C.F. afin de réunir cette gerbe de prières en un seul bouquet spirituel, qui sera confié à M. l'aumônier diocésain pour qu'il en fasse don au Saint-Père lors de son prochain voyage à Rome.

Il y eut présentation d'une grande nappe tissée sur le métier, travail exécuté par Mmes Benoit et Georges de Cotret, ainsi qu'une catalogue de lit semi-circulaire faite par Mme Sylvio Séguin et une robe tissée laine, montage coton, et confectionnée par Mme B.-René de Cotret. On distribua des cartes pour l'organisation de parties à domicile dans le but d'aider la classe de travaux manuels des garçons à l'école Ste-Rose de Lima. La partie récréative, organisée par Mme Octave Sauvé, vice-présidente, fut présentée par de jeunes élèves, enfants de nos fermières, afin de leur donner quelque encouragement. Nous entendîmes au piano Mlles Berthe Crevier, Suzanne Sauvé et M. Jacques Sauvé. Un prix de présence, don de Mlle Antoinette Beauchamp, fut gagné par Mme Raoul Campeau.

Mme Joseph BOURGEOIS, secrétaire.

Wendover

Le 21 février, 14 dames se réunirent, sous la présidence de Mlle Aline St-Pierre. Il faudra, durant le mois, faire le choix d'une pièce de théâtre genre comique et en faire la pratique afin d'être prêtes à l'occasion. Il fut décidé de faire le montage d'une pièce sur métier. Chaque membre intéressé pourra donc tisser une nappe d'un patron facile et très joli.

Plusieurs patrons reçus de l'artisanat furent tracés et seront mis à exécution durant le mois, tels que pièces murales, coussins, teintures etc.

Mme Léo DUPONT, sec.



Les Couvoirs Coopératifs Certifiés

sont reconnus, non seulement dans la province, mais ailleurs au Canada et aux Etats-Unis, comme producteurs de poussins de haute qualité.

LES COUVOIRS COOPERATIFS CERTIFIES OPERENT SOUS LA SURVEILLANCE DU MINISTERE PROVINCIAL DE L'AGRICULTURE
LES POUSSINS CERTIFIES DES COUVOIRS COOPERATIFS VOUS OFFRENT LES MEILLEURES GARANTIES DE QUALITE

DEMANDEZ INFORMATIONS ET PRIX

Couvoir coopératif de ST-ANTOINE
Comté Verchères
Capacité: 108,000
Races: P.R.B., L.S., hybrides P.R.B. x N.H.
Epreuve: Rapide
Réaction: 0%
Poulettes de 4 semaines et plus à vendre.
Thos MARCHESSAULT, gér.

Syndicat avicole de Vallée Jonction
Beauce
Capacité: 66,000 oeufs
Races: P.R.B. — N.H.R. — L.S. Hybrides
Réaction: 0%
Valérien CLOUTIER, gérant

Coopérative avicole des BOIS-FRANCS
Victoriaville, Qué.
Capacité: 242,000
Races: P.R.B., N.H., L.S., hybrides N.H. x P.R.B. — Dindonneaux Bronzés, Broadbrestés Beltsville.
Réaction: 0%
Bernard CHAGNON, gérant

Couvoir coopératif de STE-LOUISE
L'Islet
Capacité: 40,000 oeufs
Races: Dindonneaux bronzés et Broadbrested std et B.B.
P.R.B. x N.H. — Dindes bronzées
Epreuve: Standards
Réaction: 0%
Martial TARDIF, gérant

Couvoir coopératif de ST-AUGUSTIN
Comté de Portneuf
Capacité: 66,000 oeufs
Races: P.R.B. - L.B. - R.I.R. Hybrides - P.R.B. x R.I.R.
Epreuve rapide
Réaction: 0%
Raymond COTE, gérant

Société Coopérative agricole des Fermes du Nord SAINT-JOVITE
Capacité: 5,500 par semaine
Races: P.R.B.
Epreuve rapide
Réaction 0%
Gabriel LAJEUNESSE, gér.

Couvoir coopératif de MARIEVILLE
Poussins de qualité à l'année
Clients dans toute la province
Transport payé.
L.S. — Hybrides — N.H. — P.R.B.
Poulettes et Chapons en croissance. Dindonneaux B.B.
Demandez notre liste de prix
Geo.-H. ARES, gérant

Couvoir coopératif de Batiscan
Poussins et dindonneaux
Capacité: 50,000 oeufs
Races: P.R.B. — Dindonneaux broadbrested
Epreuve: rapide
Réaction: 0%
Robert ST-ARNAUD, gérant

Couvoir Coopératif certifié de L'EPIPHANIE
Approuvé par le Fédéral
Poussins de haute qualité
Réaction: 0%
Races: P.R.B., Hybrides P.R.B. x N.H.
Chemins de fer C.N.R. et C.P.R.
Paul-Emile FOREST, secrétaire-gérant

Couvoir coopératif de Saint-Isidore
Comté de Dorchester
Capacité: 72,000 oeufs.
Races: P.R.B. — N.H. — L.S. Hybrides P.R.B. x N.H., L.S. x N.H.
Epreuve: rapide
Réaction: 0%
Benoît PARENT, gérant

Couvoir coopératif de LAURIERVILLE
Capacité: 42,000 oeufs
Race: P.R.B.
Epreuve rapide.
Réaction: 0%
Marius MASSE, gérant

Couvoir Coopératif de NICOLET
C. P. 68, Nicolet, Qué.
Approuvé par le Fédéral
Capacité: 66,000 oeufs
Epreuve: Rapide
Races: P.R.B., Hybrides, L., L.S.
R. THERRIEN, gér.

Couvoir coopératif de Notre-Dame du Lac
Témiscouata
Capacité: 52,000
Races: P.R.B.
Races: P.R.B. Dindonneaux.
Demandez nos prix
Elphège THERIAULT, gérant

PROTEGEZ-VOUS EN ACHETANT DES COUVOIRS COOPERATIFS CERTIFIES

Couvoir coopératif de dindons St-Pamphile, L'Islet
Capacité: 26,000. Race: B.
Réaction: 0%. Reproducteurs de qualité, éleveurs d'expérience. Incubateurs modernes, qualité et satisfaction assurées, prix avantageux.
Edmond LEVESQUE, gérant.

RACES: — P.R.B., Plymouth Rock barrée; L.B., Leghorn blanche; N.H.A., New Hampshire rouge; L.S., Light Sussex; P.R.B. x N.H., hybrides de Plymouth Rock barré avec New Hampshire.
DINDES: — B.B., broadbrested; B., bronzés; STD., standard.



CAUSERIE LÉGALE

Par R. Saint-Y.

USAGE ET DESTINATION DES LIEUX LOUÉS

Règle générale, le locataire d'une maison ou d'un immeuble quelconque, doit l'occuper de la manière indiquée au bail. S'il en change la destination, le propriétaire peut demander et obtenir l'annulation du bail et, partant, l'expulsion du locataire. Nous exposons, dans cet article, quelques cas pratiques sur le sujet.

MACHINERIE

Le locataire d'une maison n'a pas le droit, sans le consentement de son propriétaire, d'installer dans sa cave et d'utiliser plusieurs machines à travailler le bois. Le cas est parfaitement clair lorsque ces machines sont actionnées par un ou plusieurs moteurs, qui ont nécessité l'installation d'un circuit spécial d'électricité. (Voir Legault vs Jodoin, Cour supérieure, Montréal, no 238688, 2 octobre 1945).

RESTAURANT FERME

Le nouveau propriétaire d'un immeuble, qui s'est engagé à respecter les baux déjà faits, a droit d'exiger que les locataires s'y conforment également. Si une partie de l'immeuble est louée pour y exploiter un restaurant et si le locataire garde l'endroit fermé, le nouveau propriétaire a droit de faire annuler le bail du restaurateur. Et cela, même si ce dernier paie son loyer et même si le restaurant était fermé au moment des contrats relatifs à l'achat de l'immeuble. (Voir Horn vs Berthiaume, Cour supérieure, Montréal, no 234846, 30 novembre 1945).

LOGIS ET COMMERCE

Lorsqu'un bail stipule que le locataire occupera les lieux comme maison d'habitation et comme établissement commercial, il n'est pas strictement tenu de toujours habiter cet endroit. S'il décide d'agrandir son commerce, il pourra y consacrer les pièces qu'il occupait avec sa famille. De plus, le fait de s'adjointre un associé n'équivaut pas à une sous-location ou à un changement à la destination des lieux loués. Aussi, le propriétaire qui invoquerait l'abandon des lieux loués comme habitation et l'entrée d'un associé dans les affaires, pour demander l'annulation du bail, verra son action rejetée par le tribunal. (Voir Thompson vs Blumenthal, Cour supérieure, Montréal, no 183330, 1er février 1940).

BILLETS DE LOTERIE

Le propriétaire, qui loue un établissement et l'usage des machines, qui s'y trouvent pour y exercer, à sa connaissance et de son consentement, un commerce défendu, soit l'impression de billets de loterie, ne peut traduire son locataire devant un tribunal civil, car le bail est illégal. Aussi le propriétaire ne pourra tenter de procédures contre son locataire pour l'expulser des lieux loués. (Voir T... vs F... Cour supérieure, Saint-François, no 216, 14 juillet 1938).

COMMERCE DIFFERENT

Il ne faut pas toujours prendre à la lettre tous les mots d'un bail commercial. Par exemple, le propriétaire d'un immeuble, déjà occupé par un marchand de fourrures et qui le loue pour exploiter une épicerie, ne pourra obtenir du tribunal une annulation de bail si son locataire, au lieu d'y faire le commerce d'épicerie, y fait celui de fourreur. Lorsque le locataire ne subit aucun préjudice, il ne peut s'opposer à un changement de ce genre. (Voir Vincent vs les Magasins Guy Inc., Cour supérieure, Québec, 14 mars 1930).

R. ST-Y.

NOTE: Tous droits de reproduction, totale ou partielle, ainsi que de traduction, réservés par le "Service de Rédaction populaire", dirigé par A. Marin, casier postal "G", Station O, Montréal.

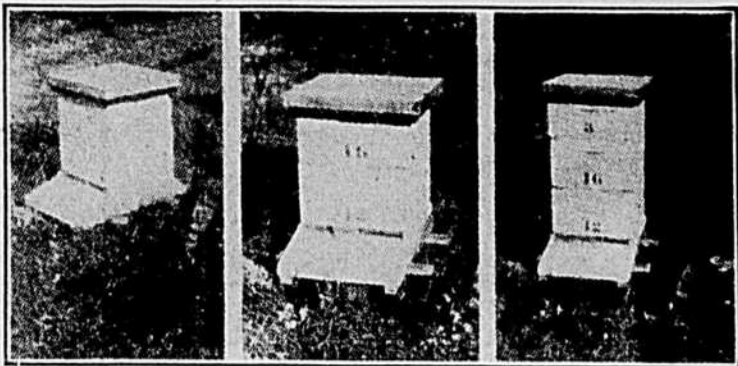


PHOTO 1

PHOTO 2

PHOTO 3

La ruche du père Maur

(Par Jean-Louis BECHARD)

(suite et fin)

(La première partie de cet article a été publiée la semaine dernière. Voir "La Terre de Chez Nous" du 29 mars 1950).

Voici une expérience tentée à La Trappe d'Oka par le R. Père Maur aux environs de 1944, alors que la moyenne de ce rucher et de ceux environnants était en dessous de 50 livres par colonie.

A la fin de juin, donc au tout début de la récolte, un essaim imposant sorti d'une volonie fut introduit immédiatement dans une nouvelle et remplacé le soir même à l'endroit de la colonie-mère, donc exactement à sa place d'origine. Le résidu de l'essaim, c'est-à-dire la ruche-mère, fut mis sur un autre support et placé ailleurs. Quelques jours plus tard, la colonie-mère donna un essaim secondaire et l'essaim primaire en donna également un aussi. Chacun d'eux fut placé à l'endroit de sa ruche-mère respective: nous voici donc en face de quatre colonies. En dessous de chacune d'elles, toutes les hausses nécessaires pour nos différentes récoltes furent ajoutées. A la récolte de miel de surplus, ces quatre colonies, originaires d'un seul, donnèrent plus de quatre cents livres (400 lbs). Ce fut le cadeau que les abeilles firent à l'apiculteur qui sut si bien respecter les lois naturelles.

Ce fut à la suite de cette belle expérience que nous avons essayé tous les genres de divisions imaginables. Nous avons conclu que c'est l'annexion de paquets qui serait le plus satisfaisant après la division naturelle, c'est-à-dire: l'essaimage. Telle quelle, l'expérience ci-haut énoncée ne pouvant être pratique pour un rucher le moins important, nous conseillons donc à ceux qui seraient tentés de faire ce genre de division sur une plus grande échelle de numéroter les reines. Il nous a été possible de nous procurer ces numéroteurs qui sont faits uniquement en Suisse. Il nous est donc possible de contrôler l'essaimage sans garde-magasin, puisque lorsque nous en voulons, nous n'avons qu'à ne pas ajouter de hausse. Nous pouvons aussi nous contenter d'un essaim primaire. Après la première semaine de juillet, la division naturelle n'est pas recommandable, car les résultats à obtenir ne sont pas aussi fabuleux et le trouble qu'elle occasionnerait contribuerait à augmenter le prix coûtant du miel. A la suite de cette expérience, il fut constaté que les cellules construites étaient uniquement des cellules d'ouvrières; les rayons sont donc absolument parfaits et il ne s'y fait plus d'élevage de faux-bour-dons.

IMPORTANCE DE LA CIRE

L'enseignement de l'apiculture moderne n'accorde pas d'importance à la fabrication de la cire, puisqu'il recommande d'employer de vieux rayons bien construits le plus longtemps possible. On va même jusqu'à tenter l'emploi de rayons d'aluminium. On vise uniquement à l'augmentation de la moyenne, alors que le côté pratique serait de diminuer le prix coûtant de production. On nous dit que la production de cire coûte, pour chacune, 20 livres de miel. Il nous semble que l'abeille fait la cire nécessaire pour le besoin et l'importance de la récolte. Ainsi, si la récolte est énorme, il se fera beaucoup de cire, si elle est moyenne, il s'en fera moins, et si elle est nulle, il ne s'en fera pas. Voici ce qui se passe à l'état naturel. Tôt le printemps, lorsque se développe le couvain, il est disposé dans l'espace libre qui a contenu les provisions hivernales. Ensuite ce sont les alvéoles en plus, construites en prévision de

la dernière récolte de l'année précédente, qui servent au couvain. Normalement, il y a suffisamment de cellules disponibles pour le couvain, jusqu'à la récolte principale, le miel alors ayant la priorité sur le couvain est disposé au-dessus de ce dernier, forçant ainsi la reine de continuer sa ponte toujours en descendant. Nous supposons que l'expérience disant qu'une livre de cire coûte 20 livres de miel a été faite, en utilisant des paquets d'abeilles le printemps pour les introduire dans les ruches sans cire. Avec notre apiculture, nous concédons à l'apiculture moderne la nécessité de l'emploi de rayons construits pour le printemps, jusqu'à la miellée principale. Que l'apiculture moderne admette que pour augmenter la moyenne de quelques livres de plus, elle occasionne un bien grand risque, qui augmentera le prix coûtant de chaque livre de miel produit; car la source d'infection est toujours dans les vieux rayons. La fausse teigne attaque toujours les vieux rayons, car elle a la mission de détruire la cire inutile.

Nous ferons remarquer ici qu'en rien l'apiculture moderne n'a amélioré l'apiculture et l'abeille, car nous sommes aujourd'hui en face d'un être qui sert de cobaye d'expérience partout, ou presque, et il nous est presque impossible aujourd'hui de chercher dans l'abeille domestique quelque chose approchant, même de loin, ce que nous avions autrefois. On reproche à l'apiculture ancienne la destruction partielle des ruchers pour obtenir la récolte et on peut reprocher à l'apiculture moderne de détruire à petit feu toutes les abeilles de tous les ruchers pour obtenir la récolte malade produite par des cobayes malades, car ces abeilles ne peuvent donner la santé au miel que leur jabot affaibli transporte. Pas plus que les autres êtres, elles ne peuvent donner ce qu'elles ne possèdent pas.

POLLEN ARTIFICIEL

On nous a donné, pendant plusieurs années, l'impression que l'emploi de pollen artificiel était absolument nécessaire. Nous, nous ne croyons pas qu'il y ait de région dans la province de Québec où la chose soit nécessaire et nous considérons son emploi aussi inutile et peut-être plus nuisible que le nourrissage spéculatif. Cette idée nous est venue à la suite d'une grande publicité faite aux Etats-Unis. Il nous semble plus logique alors que dans les régions où le pollen naturel n'existe pas à l'état suffisant, de les considérer inaptes à l'apiculture. Si un cultivateur ordinaire n'a pas dans sa région le terrain propice pour la culture désirée, il doit l'abandonner ou changer d'endroit pour un endroit propice à la culture préférée.

COTE PRATIQUE

Les auteurs de livres, enseignant comment réussir en apiculture moderne ou comment faire de l'argent en faisant de l'apiculture, semblent oublier que les apiculteurs ne sont pas tous des rentiers. Ainsi, que chaque heure employée au rucher peut représenter une dépense superflue. Particulièrement, lorsque l'apiculteur fait de son travail un gagne-pain, il doit agir de façon à ce que sa profession lui permette de vivre convenablement. Il nous semblerait donc que les écrits concernant l'apiculture moderne sont faits uniquement pour les amateurs.

Notre méthode tend à diminuer le nombre d'heures par ruche. Des expériences, actuellement en

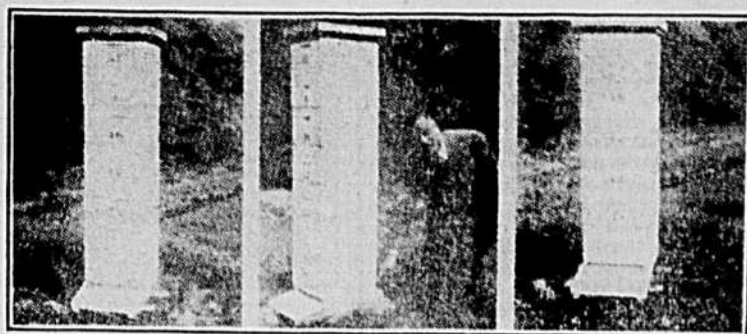


PHOTO 4

PHOTO 5

PHOTO 6



PHOTO 7

PHOTO 8

PHOTO 9

Explication des photos ci-dessus

La photographie no 1 indique la position des hausses par rapport au plateau à la sortie des abeilles le printemps, vers le 15 avril. Ces hausses nos 12 (inférieure) et 16 (au-dessus) sont placées de façon à ce que les cadres soient de travers par rapport au plateau, elles sont donc à bâtisse chaude. L'entrée est réduite au minimum (3/4").

Photographie No 2: tourner les hausses à "bâtisse froide" au début de mai, tenir l'entrée à un pouce. C'est aussi la position pour l'introduction de paquets reçus à cette date du sud des Etats-Unis. Il est préférable dans ce cas d'utiliser des rayons construits au lieu de feuilles de cire gaufrée.

Photographie No 3: vers la mi-mai, poser la hausse no 3 sur les autres, pleine de rayons entièrement construits et à cellule d'ouvrières. Entrée de 4 pouces.

Photographie No 4: au début de juin à septembre, la hausse pour la colonie no 51, sur le dessus, est garnie de cire gaufrée pour miel en gâteau ou d'extraction. La hausse sans numéro du bas n'a que des porte-rayons amorcés.

Photographie No 5: juillet, grande miellée, entrée toute grandeur et ouverture à l'arrière, ombragez la ruche des rayons ardents du soleil du midi.

Photographie No 6: la récolte — les gâteaux enlevés, en année forte on peut également enlever la hausse no 16 et parfois 12 (2e et 3e à partir du haut), c'est la position du couvain qui nous l'indique.

Photographie No 7: position moyenne de nos ruches ici au 1er septembre 1949; les hausses 12 et 42 sont laissées seules, le temps des visites finies. C'est la préparation à l'hivernage qui doit se faire sans aucune intervention, sans nourrissage ou, s'il y a lieu, le nourrissage se fera au moyen de miel pur. Très rares ont été les fois où la chose sembla nécessaire.

Photographie No 8: pour la mise en cave, on renverse le plateau qui est de construction spéciale, puisqu'il est renversable. Notez: la toile métallique (moustiquaire), protégeant contre les mulots, etc...

Photographie No 9: la main droite indique la toile métallique du plateau renversé. Les quatre doigts de la main gauche montrent comment la planchette du fond glisse comme un tiroir; elle peut s'enlever complètement.

cours, nous font prévoir des possibilités aussi avantageuses que la nécessité de l'emploi d'une seule heure par ruche et par année. Nous croyons en la possibilité qu'un seul apiculteur pourrait voir au soin de 1,000 colonies, sans aide.

N'est-il pas plus important, au point de vue pratique, de produire à meilleur compte, de réduire à un coût minimum le prix coûtant de chaque livre de miel? De préférence à ce qu'enseigne l'apiculture moderne, pour produire à un meilleur compte, pour augmenter la moyenne de chaque colonie par tous les moyens possibles, allant même jusqu'à détruire l'abeille qui est pourtant le cœur de la profession. Nous, nous n'hésiterions pas à sacrifier la moyenne même si nous voyions une possibilité de diminuer le prix coûtant de production; nous n'hésiterions même pas à sacrifier l'emploi de l'extracteur à la presse pour la récolte du miel, si nous voyions là une occasion de diminuer ce prix coûtant. Nous sacrifierions tout si nous entrevoyions un avantage... sauf l'abeille.

Le tableau ci-dessous, publié en 1934 par le R. Père Maur, alors professeur d'apiculture à l'Institut Agricole d'Oka, vous aidera à mieux comprendre et à résoudre toutes les objections qui vous viendraient à l'idée. Il vous sera possible de constater qu'il nous est actuellement possible d'envisager la compétition au sucre blanc. Aujourd'hui, les chiffres de ce tableau ne seraient plus les mêmes, les proportions le demeureraient quand même:

Dans le cas d'une récolte moyenne de	Méthode de culture	
	Moderne	P. Maur
150 livres	\$0.0306	\$0.0077
100 livres	0.0460	0.0145
60 livres	0.0760	0.0280
50 livres	0.0920	0.0350

Il ne faudrait pas vous laisser le bas-âge. Il nous faut malheureusement admettre qu'un bon (suite à la page 18)

Un cercle vicieux

On discutera sans doute encore longtemps pour savoir s'il ne valait pas mieux augmenter le nombre des membres de l'U.C.C. plutôt que de porter la cotisation à \$6. Il nous semble qu'on tourne en rond, qu'on se débat dans un cercle vicieux. Il est facile de dire qu'on n'aurait pas eu besoin de doubler la cotisation si seulement on avait pu doubler le nombre d'adhérents à l'U.C.C. En pratique, cependant, rien n'était moins sûr. L'expérience a démontré que lorsque la cotisation était plus modique, on n'a rien gagné ou presque en augmentation d'effectifs. Du moins pas au même rythme que l'accroissement des dépenses et des services. Le champ d'action de l'U.C.C. étant nécessairement limité par le manque de ressources, il s'ensuit qu'elle n'a pu offrir les services qu'on en attendait, même s'ils dépassaient en valeur la contribution exigée. D'un autre côté, on constate que les affaires se corsent. L'agriculture, menacée du marasme, doit lutter, se défendre. Tout cela suppose plus de démarches, plus d'interventions directes ou indirectes dont il faut solder les frais. Ou bien alors augmenter rapidement le nombre de membres pour faire face aux exigences nouvelles, ou bien hausser la cotisation comme on l'a fait. Et le temps pressait. A défaut d'une solution prompt et décisive du problème No 1, il a fallu se résigner à résoudre le problème No 2. Ce n'est pas de gaieté de cœur que les cultivateurs eux-mêmes ont pris cette décision. Toute la question était de savoir si on allait continuer à aller de l'avant ou si on allait piétiner sur place.

B. BERUBE

Sainte-Sophie

Notre assemblée tenue en la salle paroissiale était sous la présidence de M. Gaétan Lacasse. Une vingtaine de cultivateurs étaient présents. L'un des directeurs, M. Wilfrid Labelle, déposa sur la table du secrétaire plusieurs abonnements et cotisations qu'il avait recueillis les jours précédents. En tout 18 renouvellements de cotisations. On discuta ensuite des affaires courantes du syndicat. M. Edouard Labelle proposa que le montant de \$5 soit remis à M. le curé pour la Ligue antituberculeuse. MM. Walter Kirk et Wilfrid Labelle furent nommés délégués au congrès d'industrie laitière tenu à Sainte-Thérèse. Notre nouveau bureau de direction est formé comme suit: président, M. Gaétan Lacasse; vice-président, M. Walter Kirk; directeurs, MM. Edouard Labelle, Wilfrid Labelle, Arthur Racine, Léopold Monette et Donald McKenna. M. Villeneuve, propa-



"Par la croix et la charrue"

gandiste des assurances mutuelles, exposa les devoirs et responsabilités d'un directeur et termina en soulignant le bon travail des mutuelles de l'U.C.C. Ces remarques provoquèrent plusieurs questions de la part des membres présents, surtout sur la question de l'assurance incendie. M. Villeneuve expliqua les avantages des assurances générales de l'U.C.C.

A. McKenna, secrétaire.

Saint-Clet

(Vaudreuil-Soulanges)

Le syndicat de l'U. C. C. de St-Clet est revenu à la charge auprès du député fédéral du comté, M. L. R. Beaudoin, pour demander au gouvernement d'établir des prix convenables pour les produits laitiers. La lettre envoyée à M. Beaudoin dit: "Le président et les diocésains du Syndicat de l'U. C. C. de St-Clet vous demandent d'agir promptement, de vous lever en Chambre et demander au ministre de l'Agriculture qu'est-ce qu'il entend faire pour les cultivateurs de l'Est du pays. Les producteurs de blé de l'Ouest savent, eux, combien ils seront payés pour un boisseau de blé. Tandis qu'ici, par exemple, à St-Clet, comme partout dans la province, on constate beaucoup d'hésitation, ce printemps. On ne sait pas à quel prix sera payée la livre de gras; on n'ose pas élever trop de porcelets, car les prix des moulés montent de jour en jour; quant aux volailles, il ne s'en élève pratiquement pas, car les cultivateurs ne tiennent pas du tout à travailler pour rien et même perdre de l'argent. Il y a dans St-Clet des jeunes qui se destinaient à la terre et qui s'en iront grossir les villes si vous, et vos collègues, n'agissez pas le plus vite possible".

Jean-Paul Pilon, secrétaire.

Le soutien du prix du porc

De source non officielle, la Fédération canadienne de l'agriculture a appris que c'est bien l'intention du gouvernement fédéral de soutenir le prix du bacon tant que le contrat avec le Royaume-Uni n'aura pas été rempli. On espérait que les expéditions seraient terminées vers le 1er juillet, mais au rythme actuel des exportations, cette date devra être éloignée. On s'attend à ce que le ministre de l'Agriculture fasse bientôt une déclaration à ce sujet.

Saint-Modeste

(Témiscouata)

Notre assemblée du 20 mars était présidée par M. Henry Castonguay. M. l'aumônier, le propagandiste de l'assurance, M. Thomas Talbot, et plusieurs directeurs étaient présents. On discuta de la retraite sociale qui doit avoir lieu au séminaire de Rimouski du 19 au 23 juin. Il a été décidé que deux membres de notre syndicat assisteront à cette retraite. Au sujet du fromage, notre syndicat a adopté à l'unanimité une résolution demandant au gouvernement fédéral de fixer un prix non inférieur à 30 cents la livre. Nous demandons à notre député fédéral d'user de toute son influence en ce sens. Il fut question de la taxe sur la gazoline employée pour tracteurs de ferme. On demande au gouvernement provincial de rembourser cette taxe quand la gazoline est utilisée pour les tracteurs de ferme ou tout travail relatif à la culture ou au transport des produits agricoles. L'assemblée s'est terminée par un forum dirigé par M. Talbot sur les services d'assurance de l'U.C.C.

G. GENDRON, secrétaire

L'élevage et le...

(Suite de la page 8)

non officielle des agneaux du Québec indiquent que nos agneaux sont de très bonne qualité puisque le pourcentage de bons agneaux a varié de 65 à 70% au cours des cinq dernières années. Cependant si les agneaux étaient classifiés officiellement, les pourcentages d'agneaux communs et de béliers seraient plus élevés. Dans la vente des agneaux, vendeurs et acheteurs procèdent tout simplement sur une base de bonne entente. Dans de telles conditions, il s'en suit que la classification faite de cette manière subit les effets du jeu de l'offre et de la demande au lieu de refléter la qualité réelle des agneaux. L'acheteur est plus sévère sur la classification si l'offre dépasse momentanément la demande pour une journée ou une semaine. Par ailleurs, le vendeur cherche à faire passer un plus grand nombre d'agneaux de plus ou moins bonne qualité avec ceux que l'on doit nécessairement considérer ou juger comme bons lorsque la demande dépasse l'offre.

Pendant plusieurs années, les béliers subissaient un rabais de 1ct dès le premier août et 2cts le premier septembre; le nombre d'agneaux mis sur le marché diminuant, on les a tolérés jusqu'au premier septembre durant quelques années et, en 1949, les agneaux non châtrés n'ont subi aucun rabais. Pas un seul agneau mâle ne fut identifié ou classifié comme tel.

Lorsque les agneaux ne sont pas très nombreux sur le marché, les ventes se font sans classification, c'est-à-dire, selon un terme consacré sur le marché "base uniforme", "flat basis" en anglais, à un prix intermédiaire entre le prix des bons agneaux et celui des communs ou encore suivant l'évaluation de la qualité moyenne de tout un lot. De cette manière, il est très difficile de déterminer le nombre de bons agneaux, de communs et de béliers dans les expéditions. Il est cependant un fait certain, c'est qu'avec la classification officielle, le pourcentage de bons agneaux serait plus bas que celui qui apparaît dans nos rapports. A ceux qui pourraient être portés à surestimer la proportion de bons agneaux originaires de la province de Québec, je conseille de venir passer quelques jours sur le marché à l'automne, et alors ils seront vite en présence des faits réels.

Si le programme en préparation depuis l'été dernier se réalise, nous aurons certainement de meilleurs agneaux dans un avenir plus ou moins lointain, mais il faudra voir à l'application rigoureuse des règlements et surveiller la mise sur le marché pour que la répartition des expéditions soit meilleure, ce qui se traduira par une plus grande uniformité de prix et des bénéfices plus élevés pour nos éleveurs.

Vaudreuil

A notre réunion du 28 février, les membres présents ont adopté une résolution demandant au gouvernement provincial, par l'intermédiaire de l'U.C.C., d'élargir les conditions du crédit agricole afin de mieux aider les jeunes ruraux à s'établir sur des terres. On a aussi adopté à l'unanimité une résolution demandant au ministre de l'Agriculture, par l'intermédiaire de notre député, de maintenir le prix du fromage et des produits laitiers en général au niveau des prix de 1949.

Claude PILON, secrétaire.

La ruche du père...

(Suite de la page 17)

nombre d'apiculteurs ne sont pas assez convaincus de la grande valeur de ce produit, puisqu'ils ne parviennent pas à en manger eux-mêmes. Nous ne croyons pas que de pareils apiculteurs soient dans leur vocation et nous leur conseillons de choisir autre chose. A titre d'un des plus importants importateurs de paquets d'abeilles, nous conseillons à nos fournisseurs de paquets du sud des Etats-Unis de modifier leur méthode d'élevage d'abeilles et de reines et d'adopter des méthodes plus naturelles afin de nous expédier de la bonne marchandise. Puisque vous admettez qu'il y a un surplus d'abeilles, vous produirez peut-être en quantité moindre et, en ce faisant, vous augmenterez la demande. Donc, vous pourriez vendre à un prix plus favorable et, très probablement, vous produiriez comme nous à bien meilleur compte. Nous n'aurions alors aucune objection à vous donner un meilleur prix puisque nous aurions une meilleure qualité.

MANIPULATION DE LA RUCHE DU PERE MAUR

Nous réduisons les manipulations au minimum, car, comme nous le dit si bien M. Henri Muller, de France, dans son volume intitulé: "La merveille de la grappe", "chaque visite faite au couvain est une opération plus ou moins grave faite à un corps complet, dont le miel est la graisse." Ainsi, nous conseillons la ou les visites faites au couvain comme tel. Elles devront se répéter le moins souvent possible et se faire avant ou après la grande miellée, car durant la récolte lorsque toutes les hausses sont mises en place il y aurait plus de manipulations.

Les photos que nous publions dans cette page illustrent le procédé.

Voilà un résumé des opérations nécessaires pour produire un miel pur en santé, récolté par des abeilles en santé et coûtant une fraction de celui qui est ordinairement produit. Contrairement à celui qu'on préconise d'ordinaire, il est facile, même pour un débutant, de faire un succès dès la première année, même en employant une dizaine de colonies.

Si cet article pouvait être l'étincelle qui provoquera un nouvel éveil des apiculteurs, ce serait réellement trop beau. J'ose croire, toutefois, qu'il servira à plusieurs d'entre eux.

L'Exécutif de
L'Union catholique des Cultivateurs
 PRESIDENT GENERAL: M. Abel Marion, Sainte-Edwige, Compton.
 AUMONIER GENERAL: Le Rev. Père Léon LEBEL, S.J., 515, avenue Viger, Montréal.
 AUMONIER ADJOINT: Le Rev. Père Engelbert Lacasse, S.J., 14, rue Dauphine, Québec.
 VICE-PRESIDENT GENERAL: M. Jean-Baptiste LEMOINE, Sainte-Victoire, Richelieu.
 VICE-PRESIDENT GENERAL: M. Samuel AUDETTE, La Maison du Bûcheron, 319, rue St-Paul, Québec, P.Q.
 DIRECTEURS GENERAUX:
 M. Benjamin MANSEAU, Ste-Monique, Nicolet.
 M. Gérard GAUTHIER, St-Jacques, Montcalm.
 M. Joseph BOUCHARD, St-Bruno, Lac St-Jean.
 M. Napoléon MATHIEU, St-Ephrem, Beauce.
 SECRETAIRE GENERAL: M. Thurbie BELZILE, 515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Remerciements à saint Isidore

M. Lucien Leduc, de Saint-Isidore de Prescott, Ontario, Mme Aimé Marier, de Saint-Roch des Aulnaies, comté de L'Islet, ainsi qu'un abonné de La Sarre (Abitibi) désirent remercier publiquement saint Isidore pour avoir obtenu, par l'intercession de ce grand saint, des faveurs importantes et des guérisons d'animaux.

Billet...

(Suite de la page 2)

après l'avoir débarrassée de tout vestige de paganisme. L'eau a eu de tout temps une vertu purificatrice, régénératrice. On s'en sert pour le baptême qui fait de nous des hommes nouveaux.

Pâques marque donc pour nous le renouveau, comme la saison qui s'annonce. Mais c'est un renouveau surnaturel dont l'autre n'est que l'image. Par sa résurrection, le Christ a non seulement "anéanti la mort", mais "Il nous a rendu la vie". Les cloches, parties pour Rome depuis le Jeudi saint, selon la naïve croyance populaire, nous sont revenues, carillonnant, chantant de nouveau le cantique de l'allégresse, du triomphe qui symbolise le fait historique, à jamais immuable, du dogme de la Résurrection, gage de notre résurrection future.

VIATEUR

ARROSEZ avec un SPRAMOTOR
 VERGES, CULTURE PAR RANGS, VAPORISATION DES BESTIAUX ET CHAULAGE, MAUVAISES HERBES, DESINFECTIION, DEMANDEZ LE CATALOGUE GRATIS SPRAMOTOR LTD., 1105 YORK ST. LONDON, ONTARIO

MANUEL DE L'INVENTEUR
 3/10 écrivez à ALBERT FOURNIER, PROPRIETAIRES DE BREVETS D'INVENTION, 934 ST-CATHERINE ST. MONTREAL

Brevets d'invention
 MARQUES de COMMERCE, DESSINS de FABRIQUE en tous pays.
MARION & MARION
 Raymond-A. Robic - J.-Al. Bastien, 761 ouest, rue Ste-Catherine, MONTREAL

Convocations

DIMANCHE, le 9 AVRIL

- Albertville, Amos, Barraute, (Abitibi), Beaudry, (Témiscamingue), Compton, Davangua, Huberdeau, Lac-aux-Sables, L'Annonciation, Les Etroits, Montmagny, N.-Dame-des-Bois, (Frontenac), Rivière-Turgeon, (Abitibi), Saint-André de Matapédia, Saint-Athanase, (Iberville), Saint-Benoît Labre, Saint-Bruno, Sainte-Gertrude de Pontiac, Saint-Martin, Saint-Tharcisius, (Matapédia), Saint-Vianney, (Matapédia), Stoke Centre, Ville-Marie.

LUNDI, le 10 AVRIL

- Albanel, (Roberval), Angers, (Papineau), Arthabaska, Beauharnois, Cookshire, Fortierville, (Lotbinière), Katevale, La Rédemption, Les Trois-Pistoles, Montebello, Notre-Dame du Lac, Oka, Saint-Barthélemy, Sainte-Cécile, Saint-Eusèbe, (Témiscouata), Saint-Justin,

Saint-Valère, Thurso, (Papineau).

MARDI, le 11 AVRIL

- Broughton Ouest, (Beauce), Clerval, Contrecoeur, (Verchères), Lac-au-Saumon, (Matapédia), La Patrie, (Compton), Saint-Adrien de Ham, Saint-Claude, (Richmond), Saint-Henri, (Lévis), Sainte-Louise, (L'Islet), Saint-Pierre-les-Becquets, Saint-Robert, (Richelieu), Sainte-Thècle, Saint-Timothée, (Beauharnois), Stanstead, Waterville, (Compton).

MERCREDI, le 12 AVRIL

- Bishopton, (Wolfe), Boileau, (Papineau), Broughton-Est, La Rivière-Bleue, Loretteville, Mont-Brun, Saint-Basile-le-Grand, (Chambly), Saint-Benoît, (Deux-Montagnes), Saint-Charles, (Saint-Hyacinthe).

JEUDI, le 13 AVRIL

- Guérin, Ham-Nord, Notre-Dame de Ham, Sainte-Barbe, (Huntington), Sully.

VENREDI, le 14 AVRIL

- Saint-Lambert, (Abitibi), Saint-Malachie.

A remplir au bon moment

Secrétariat général de l'U.C.C.,
 515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Je vous adresse avec plaisir la somme de six dollars en paiement de ma contribution à l'U.C.C. et de mon abonnement à la "Terre de Chez Nous" pour l'année courante.

Nom

Paroisse

Bureau de Poste

Comté

L'abonnement à LA TERRE DE CHEZ NOUS seulement est de \$1.00 par année ou de \$2.50 pour trois ans.

RADIO

LE REVEIL RURAL

Voici la liste des conférenciers et artistes invités aux émissions du "Réveil rural" pour la semaine du 9 avril 1950:

LE DIMANCHE, 9 (1 h. à 1 h. 15 p.m.): Stephen Vincent: Jardins plantureux, jardins fleuris.

LE LUNDI, 10 (12 h. 30 à 12 h. 59 p.m.): Georges-Noël Fortin: Conseils agricoles de la semaine.

LE MARDI 11: Jacques Laroche et ses chansons.

LE MERCREDI, 12: Raymond Goudrault du Jardin botanique. (Conférence agricole). Omer Dumas et les ménestrels du "Réveil rural".

LE JEUDI, 13: Pierre Labrecque (conférence). Sujet: Herbages et production laitière.

LE VENDREDI, 14: Marguerite Paquet et ses chansons.

LE SAMEDI, 15: Armand Fard, ingénieur forestier (conférence): Séchage du bois. Léo Le Sieur et son ensemble.

MESSE ET FORUM DE L'HEURE DOMINICALE

Radio-Canada diffusera, le dimanche de Pâques, la messe de l'Heure dominicale. Le relais se fera de la cathédrale de Chicoutimi.

Quant aux émissions régulières de l'Heure dominicale, elles porteront sur "la sainteté et la vie sociale".

Samedi, le 8 avril, à midi, M. l'abbé Ovila Bélanger prononcera une brève causerie.

Dimanche, le 9 avril, le forum hebdomadaire réunira, outre M. Bélanger, MM. Marcel Clément et Marcel Crépeau et un autre invité dont le nom n'a pas encore été communiqué.

LE RALLIEMENT DU RIRE

Une pinte de bon sang, de temps à autre, même une petite once de bon sang ne fait pas de tort. On peut s'amuser bien honnêtement en écoutant les histoires des célèbres chevaliers du "Ralliement du rire", à CKAC, chaque mardi soir, à 9 h. 30. Ovila Légaré est le maître de cette demi-heure de détente.

On demande du français

Dans Québec, ville française à 93%, il existe un fait dont on ne saurait dire s'il est étrange ou normal, selon le point de vue où l'on se place. Mais il est en tout cas assez significatif: les enseignes des quartiers généraux militaires et des bureaux militaires sont rédigées exclusivement en anglais dans la grande majorité des cas. Rue St-Louis et aux environs de la Citadelle, on peut voir se répéter les enseignes militaires unilingues, comme "Headquarters of...", "Department of National Defence", etc...

Faut-il rappeler que l'armée relève du fédéral et qu'elle doit être de ce fait bilingue dans toutes ses manifestations?

Il est aussi à souhaiter que bientôt les régiments et bataillons canadiens-français de l'armée soient commandés en français.

Le système de commandements et entraînement bilingues se pratique avec succès en Suisse (français-allemand), Belgique (français-flamand) et en Afrique du Sud (flamand-anglais). Pourquoi pas au Canada?

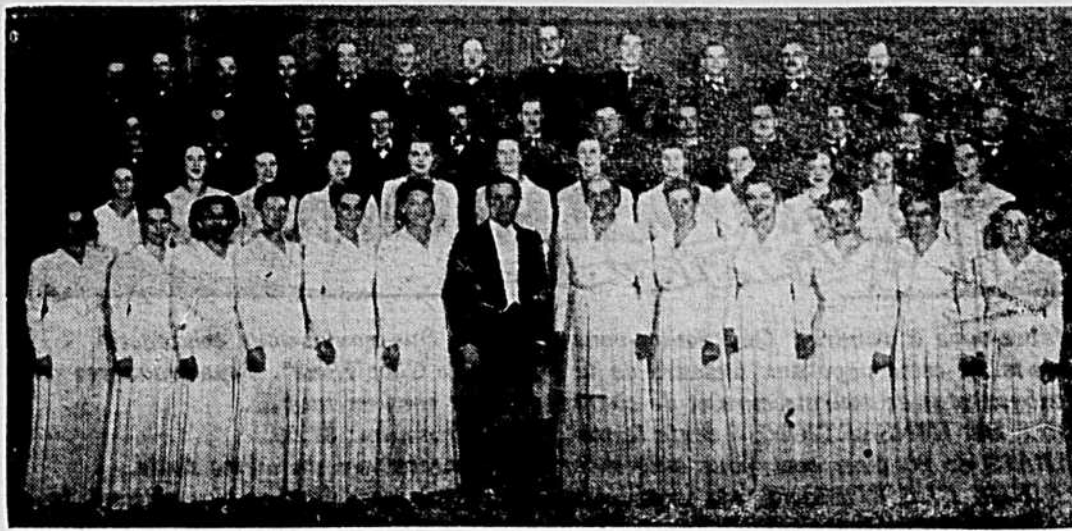
Le ministre de la Défense nationale a manifesté récemment le louable désir de rectifier ces anomalies: c'est un premier pas vers un parfait bilinguisme.

Semer du lin

(Suite de la page 10)

faveur du lin, c'est que les coopératives de lin ont donné à leurs membres sociétaires des millions de dollars en revenu et en salaire. Les cultivateurs seront heureux, dans quelques années, d'avoir maintenu une production susceptible de donner de l'ouvrage à la main-d'œuvre agricole pour compenser la baisse possible des produits agricoles autres que ceux du lin. Le coût d'usage étant appelé à baisser, le revenu tiré de la culture du lin en sera augmenté d'autant.

Enfin, on peut ajouter que ce n'est pas de bonne politique que de mettre tous ses oeufs dans le même panier, c'est-à-dire qu'il est profitable de diversifier nos productions agricoles. La culture du lin, en bien des régions, convient à la mentalité des cultivateurs qui les habitent. Relativement aux marchés connus pour les autres produits agricoles, ceux du lin sont les meilleurs depuis la fin de la guerre.



On pourra entendre le célèbre chœur LES DISCIPLES DE MASSENET au cours de cinq émissions spéciales que le réseau français de Radio-Canada leur a offertes afin de les aider à défrayer leur prochain voyage en Europe. Ces cinq émissions seront entendues le dimanche soir, de 7 h. 30 à 7 h. 45, à compter du jour de Pâques. A la fin de mai, grâce encore à la collaboration de Radio-Canada, LES DISCIPLES DE MASSENET participeront au grand Festival international de Lille, France. Le directeur du chœur, comme on le sait, est Charles Goulet (au centre).

L'opinion rurale

Sous ce titre, nous publions les lettres adressées à la "Terre de Chez Nous" par ses abonnés et les membres de l'U.C.C. Nous laissons à chacun la liberté de ses opinions et la responsabilité de ses écrits. Comme l'espace dont nous disposons est restreint, nous prions nos correspondants d'exposer très BRIE- VEMENT leurs vues.

Réponse à un citadin

La Terre de Chez Nous, 515, avenue Viger, Montréal.

Un espace, s'il vous plaît, en votre journal pour répondre à une lettre parue dans le journal du 11 janvier et qui était signée "Un Montréalais".

D'abord, je ne puis m'empêcher de féliciter ce monsieur pour la bonne note qu'il donne à l'U.C.C. en disant qu'elle a été pour beaucoup dans le maintien des prix du lard. Je suis persuadé que tous les cultivateurs qui ont lu cette lettre ne pourront plus dire que l'U.C.C. n'est pas utile, quand les gens de la ville disent que l'U.C.C. maintient les prix des produits agricoles plus élevés et je crois que ces cultivateurs n'hésiteront plus à faire partie de leur association professionnelle.

Mais ce monsieur ne mérite pas seulement des félicitations, car plus loin, il dit que les cultivateurs se lamentent pour rien, car ils ont des terres, des maisons, des animaux, etc, et qu'ils se donnent plus de peine pour leur culture et pour vendre leurs produits que pour l'établissement de leurs fils.

Pour lui répondre, je vais lui dire que pour établir ses fils le cultivateur a besoin d'argent. Pour cela, il faut qu'il vende ses produits à un prix assez élevé pour qu'il lui reste un profit raisonnable. Ce n'est pas en vendant ses oeufs à \$0.30 la douzaine, quand il en coûte \$0.40 pour les

produire, et en vendant son lard et son lait en bas du prix coûtant qu'il va faire de l'argent pour établir ses fils.

Mais la majorité des citadins croient que tout ce que le cultivateur vend ne lui coûte rien, que c'est un profit net. S'ils savaient que le cultivateur achète chaque printemps pour plusieurs centaines de dollars pour engraisser et ensemer sa terre et qu'il achète une grande quantité de moules, qui est à un prix exorbitant, pour nourrir ses animaux, ils auraient peut-être une meilleure impression des cultivateurs. Il nous dit aussi que cela coûte cher pour vivre en ville et qu'il n'aura pas les moyens de faire instruire ses enfants; il ne veut pas qu'ils gagnent leur vie à laver les planchers.

Mais je puis lui dire qu'à la campagne il y a très peu de cultivateurs qui sont capables de faire instruire leurs enfants. S'il est en peine pour trouver de l'ouvrage aux siens, qu'il les envoie travailler chez les cultivateurs, gratter les vaches, soigner les poules et faire tous les ouvrages de la ferme. Ils pourront voir par eux-mêmes ce qu'il en coûte au cultivateur pour produire afin de faire vivre sa famille et avoir un surplus à vendre pour nourrir les gens de la ville. Quand ils seront plus âgés, ils auront peut-être une meilleure impression des cultivateurs que leur père.

Si les citadins comprenaient mieux leurs intérêts, ils seraient contents que les cultivateurs vendent leurs produits à un prix raisonnable pour vivre convenablement et établir leurs fils afin que

ces derniers ne soient pas obligés d'aller en ville leur enlever leur travail.

Je ne voudrais pas que cette lettre serve à décourager mes confrères, au contraire, encourageons-nous à rester sur nos terres; quand bien même on ne ferait pas beaucoup d'argent, c'est encore la plus belle profession, et la plus stable. Et en pratiquant l'économie, comme on est habitué à le faire à la campagne, et aussi en faisant tous parties de notre association professionnelle pour qu'elle puisse défendre nos droits, nous aurons bonne chance de survivre.

Je vais terminer, car j'ai été déjà un peu long, mais il le fallait pour défendre l'intérêt de mes confrères et répondre à un monsieur qui signe "Un Montréalais".

J.-A. CARON, cultivateur, président du Syndicat de l'U.C.C. Saint-Joseph de Lépage (Matane).

Un montant...

(Suite de la page 6)

ritaires neufs, M. Bégin a dit que le gouvernement donne \$3,050 à tout nouveau défricheur, mais celui-ci est obligé de travailler. M. Bégin insiste ensuite sur les avantages du travail de mécanisation. Grâce à cette méthode, dit-il, on a pu faire l'an dernier cinq fois plus qu'auparavant.

Au cours de ses remarques, M. Bégin a rendu un éloquent hommage à M. l'abbé Girard, qui, dit-il, est un grand colonisateur. A une question de l'opposition, le ministre a dit que dans la majorité des cas, le colon construit sa propre maison et reçoit la prime en conséquence. Mais le département a aussi des menuisiers qui précèdent les établissements pour construire les maisons. Le montant prévu pour la maison est de \$425. Mais il en coûte généralement \$1,000. A l'heure actuelle, d'ajouter M. Bégin, on ne peut faire beaucoup de choses avec \$1,000 lorsqu'il s'agit de construire une maison.

Le ministre termine son exposé en déclarant que son département a l'intention d'intensifier la propagande en faveur de la colonisation.

Le budget...

(Suite de la page 6)

cette taxe, le gouvernement perd environ \$2,000,000, mais il lui reste un revenu global de \$2,430,000, 000 pour faire face à \$2,410,000,000 de dépenses, au cours de l'exercice 1950-51. L'intention du gouvernement, selon M. Abbott, est d'encourager la consommation des produits dégrèvés alors que les ventes des produits laitiers en général est à la baisse. Il se rend ainsi au désir exprimé par les producteurs.

Les premiers échos de cette mesure ont été rendus par M. J. S. Turnbull, président du Conseil national de l'Industrie laitière, qui a félicité le gouvernement d'avoir agi ainsi dans l'intérêt du producteur et du consommateur à la fois, car la fabrication de la crème glacée est le secteur de l'industrie laitière où la concurrence est la plus forte. M. W. R. Aird, président de Dominion Dairies Ltd., de Montréal, croit que le consommateur bénéficiera surtout d'une légère baisse dans les prix des breuvages au lait et de la crème fouettée. Quant à la crème glacée, il n'en est pas sûr, vu que les détaillants jouissent déjà d'un prix de rabais proportionné à la quantité de crème glacée qu'ils vendent. M. Turnbull a précisé que la brique de crème glacée baisserait probablement d'un sou.

TEMPÉRATURE

C'est, à n'en plus douter, le printemps. Officiellement, la saison commence le 21 mars, toujours, mais il arrive que la température fasse des siennes. Cela ne veut pas dire que la faune dormeuse des bois se risque, dès le 21 mars à prendre ses ébats. Cette année, toutefois, c'est le 23 mars que les ours noirs du Jardin zoologique de Charlesbourg, près de Québec, sont sortis de leur retraite. Ils étaient en hibernation depuis le 8 janvier. Leur saison hivernale a donc été plus courte que d'habitude, puisque l'année précédente, ils étaient entrés en hibernation le 30 décembre et leur sommeil s'était prolongé jusqu'au 28 mars.

C'est pendant que les ours sont... en retraite que naissent les petits ours. Combien y en a-t-il dans les cavernes du Jardin zoologique? Secret des dieux qui ne sera dévoilé que dans quelques semaines, quand les rejets se décideront à venir prendre l'air à l'extérieur.

Saviez-vous que les ours polaires (our blancs) ne se renferment pas l'hiver pour hiberner. Au contraire, c'est pendant les mois d'hiver qu'ils sont les plus actifs.

Le lait est la seule source abondante de calcium et de riboflavine dont peuvent se nourrir les enfants chaque jour, lit-on dans un bulletin alimentaire de l'Ontario. Les enfants qui, jusqu'à douze ans, consomment une pinte de lait par jour obtiennent 70% de ce dont ils ont besoin par jour de calcium pour la croissance des os.



ARBRES FRUITIERS

Assortiment complet de pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, gadoliers, (rouges, noirs et blancs), groseilliers, framboisiers et fraisières.

Téléphone *LANCASTER 4191

W. H. PERRON & CIE
GRANDS CULTIVATEURS ET FRUITIERS
935 BVD ST LAURENT MONTREAL

Une remorque faite à la maison pour une fraction du coût chez le fabricant

A l'aide de roues-disques et essieu Otaco

Pourquoi payer le gros prix quand vous pouvez aussi bien faire vous-même cette remorque solide et pratique. La plupart des cultivateurs ont les outils et le bois et vous pouvez fabriquer le genre de remorque que vous désirez pour une fraction du coût chez un fabricant. Une paire de pneus usagés complète le tout. Ces jeux de roues et essieu Otaco dureront longtemps, même pour le transport des plus lourdes charges. Procurez-vous les détails et les prix aujourd'hui. Faites-vous une remorque de premier ordre pour ce printemps. Renseignez-vous chez votre agent Otaco ou écrivez directement à: Dépt LTXI.



THE OTACO LIMITED — ORILLIA, ONT.

OUI! C'EST LA MEILLEURE QUE VOUS POUVEZ ACHETER

L'achat des polices flottantes sur les marchandises s'est généralisé et l'on sait que cette police est le plus beau contrat, le plus complet, le plus large qu'il y a sur le marché d'assurance. L'on doit savoir également qu'un très grand nombre de Compagnies d'Assurance se refusent à le vendre parce qu'il est trop avantageux pour l'assuré. C'est pourquoi il arrive que certaines personnes sont obligées de critiquer ce contrat ne pouvant le vendre elles-mêmes.

Pour renseignements, consultez nos courtiers

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

130 est, rue Saint-Paul,

MONTREAL

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES! Faites \$50 à \$75 par semaine, vendez à domicile les produits BERUBE Articles de toilette, épices, essences, produits pharmaceutiques, domestiques, vétérinaires, insecticides, etc. GROS PROFIT! Expériences pas nécessaire. Territoire de votre choix. Ecrire à LOUIS HERUBE, Saint-Alexandre, Co. Kamouraska, P.Q.

REPRESENTANTS pour vendre vêtements sur mesure Directement de la manufacture au consommateur. Nos valeurs intéressantes facilitent la vente. Nos instructions et échantillons sur demande. CROSBY COMPANY, DEPT T. B.P., 413, Montréal.

VENDEUR FAMILIAL vous êtes attendu régulièrement dans tous les foyers avec la ligne complète de 250 produits garantis à bas prix. Devenez un homme d'affaires prospère en vendant vos nécessités domestiques. Territoires libres dans CHARLEVOIX, PONTIAC, BELLE-CHASSE, GASPE, SAGUENAY. Ecrivez de suite pour détails à FAMILIX, 1600, rue Delormier, Montréal.

AIGUISAGE

SERVICE DU MEME JOUR. Aiguillons, réparons lames, clipper vaches, moutons, barrières — 35c set. Ouvrage garanti retourné par maille en 24 heures. L'USINE STEWART, Dept. A, 232 Prince, SOREL.

ANIMAUX A VENDRE

CHIENS à vendre. Bons chiens de garde, grosse race, pesant 200 lbs. S'adresser à JULES CORMIER, Ferme St-Joseph, Rang des Sources, Dorval Station, Montréal, P.Q.

200 JEUNES COLLIES race pure sacrifiées aux cultivateurs seulement pour annoncer. Envoyez dix sous pour détails. ROLAND PILON, Rigaud, Qué.

COCHONS reproducteurs Yorkshire enregistrés âgés de 5 mois et plus, classes XXX mâles ou femelles. GEORGES RICARD, St-Michel, Co. Napierville, P.Q.

TAUREAUX Holstein de 6 mois et de 2 semaines, provenant de mères classées "Bonne Plus" avec des records de 9,330 lbs de lait, 451 lbs de gras à 43% à 2 ans. Troupeau accredité, éprouvé, contrôlé. Prix très raisonnable. S'adresser à ULRIC GRISIE, Prés. U.C.C., Alcega Rang, Drummondville, P.Q.

CHEVAUX A VENDRE

100 ETALONS, classés A et B, de race Percheronne, Belge, Clydesdale, Canadienne, Carrossier Français, Hackney et Standardbred, à vendre ou à changer pour autres étalons. Ces étalons sont éligibles pour prime de vente de \$100 à 150 chacun. 150 JUMENTS pur sang et croisées de diverses races, prêtes pour l'ouvrage, comprenant plusieurs pleines au service des meilleurs étalons de la province. 100 CHEVAUX d'ouvrage, comprenant plusieurs "teams" qui viennent de sortir du chantier. 25 chevaux de chemin et d'usage général. Prix très raisonnables. ARNOID FARMS LIMITED, GREENVILLE, QUE.

CHEVAUX reproducteurs à vendre ou à échanger. Trois ETALONS Belges, un âgé 6 ans, classé A, un âgé 8 ans, classé A, un âgé 10 ans, classé B. UN PERCHERON âgé 10 ans, classé A et un CANADIEN âgé 6 ans, classé A. Aussi quelques juments pur sang et croisées. Conditions de paiements faciles. S'adresser à FELICIE GUYVREMENT, St-Cyrille de Wendover, Co. Drummond, P.Q. Tél. 21 sonner 2-3.

ARBRES FRUITIERS

AVONS de très beaux pommiers à bas prix à vous offrir. Commandez dès maintenant pommiers cultivés et scellés au Québec et productifs. Demandez liste de prix. S'adresser à PÉPINIERE EDOUARD BOULAIS, St-Jean-Baptiste, Co. Rouville, Qué. Venez vous convaincre.

A VENDRE — Pour livraison après le 15 mai, bons plants de FRAISIERS Senator Dunlop \$1 le cent, \$8 le mille. FRAMBOISIERS Herbert \$1 la douzaine, \$6 le cent. S'adresser à VALMOND AUDET, Caps de Maria, P.Q.

FRAISIERS "Senator Dunlop" à vendre \$8 le mille, payable C.O.D., \$1 le cent. S'adresser à OVIDA DUMOULIN, St-Eustache, Co. Deux-Montagnes, R.R. 2, P.Q.

PLANTS de framboisiers certifiés, variétés Hébert et Viking d'après la loi provinciale de protection des plantes contre les insectes et maladies. Prix de vente: \$6 du cent, \$45 le mille. S'adresser à ISIDORE SALVAI, St-Nazaire, Co. Bagot, P.Q.

POMMIER DE CHOIX

No 1, Macintosh Famuse, Lobo, Délicieuse, Joyce, Houme, Jaune, Transparent, Ratate, Sibérie, Tété, 3 ans, 5 à 6 pieds, \$8 pour 10, \$50 le cent. No 1, 4 1/2 à 5 1/2 pieds, \$5 pour 10, \$40 le cent. No 2, de 4 à 6 pieds, \$4 pour 10, \$25 le cent. Pêcher, Poirier, \$1 chacun. Prunier, prune rose, 6 pieds, \$4 pour 5, \$8 pour 10. Greffe Macintosh et autres sortes \$5 le 100, \$50 le mille. Peuplier argenté, Lombard, Carolina, Tremble, Saule-pleureur, Saule argenté, Tailles de lilas bleus double, 6 à 7 pieds, \$4 pour 5, \$7 pour 10. Noyer, noix longue, Noyer, noix douce, 7 pieds \$2 chacun. Pommier sauvage pour greffe, \$25 à \$40 le mille. AUCLAIR & HALDE, St-Hilaire Station, "Rouville" P.Q.

FRAMBOISIERS certifiés Newberg, Viking, \$45 le mille — \$40 pour 5,000 et \$6 du cent. MARC DAIGNEAULT, St-Amable, Co. Verchères, P.Q.

POMMIERS-PRUNIER

A BAS PRIX, variétés résistantes et productives pour le climat du QUÉBEC. Achetez en toute confiance. 22 variétés à votre choix: Prix: \$5, \$7, \$9 et \$11 la douzaine. \$25, \$40, \$50 et \$75 le cent. GREFFES de pommiers; \$7 le cent — \$50 le mille. Aussi pruniers, poiriers, cerisiers de France, Gadeliers, Groschelliers, Vignes à raisins, Framboisiers, Plantes de Fraisières, Noyers, Peupliers, Arbres d'ornements, Arbustes à fleurs. Plants pour haies, Rosiers, Epinettes bleues, Cèdres Pyramidales et Junipères de toutes sortes. Demandez notre catalogue gratuit. Adressez: Pépinières AUCLAIR FRÈRES, Mont St-Hilaire Station, Co. Rouville, Qué.



Les petites annonces

Qu'avez-vous à vendre? Que voulez-vous acheter? Que voulez-vous échanger? Dites-le en cette page aux lecteurs de la "Terre de Chez Nous" Vous trouverez par ce moyen plus de fournisseurs et de clients qu'il ne vous en faut... COUT DE L'INSERTION: 5 cents le mot. Prix minimum: \$1.00. RABAIS de 20 pour cent pour cinq insertions consécutives du même texte. DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, tous détails utiles. Les petites annonces sont strictement payables d'avance. Toute lettre ou toute demande de renseignements doit être adressée comme suit:

LES PETITES ANNONCES. LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, AVENUE VIGER, MONTREAL, P.Q.

LE TIRAGE DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 84,000 COPIES

A VENDRE

OFFRE SENSATIONNELLE D'INTRODUCTION COUPONS coton imprimé, 1 vg à 5 vgs, \$1.49 la lb. SPUN imprimé, 1 vg à 10 vgs, \$1.49 la lb. CREPE à 10 vgs, \$1.49 la lb. Gabardine de rayonne, 54 pcs large, 2 vgs à 10 vgs, \$1.49 la lb. COTON à drap blanc, 1 vg et plus, \$1.19 la lb. Flanellette blanche, 1 à 5 vgs, \$1.39 la lb. Crêpe imprimé, 3 vgs à 10 vgs, \$1.89 la lb. Satisfactions garanties ou argent remis. Liste de prix gratuite. TEXTILE ENTERPRISES, 3500 Casgrain, Montréal.

LISIÈRES A TAPIS SOIE BLANCHE seulement à tapis, 40 lbs, \$1.50 — 10 lbs satin à doublure, coupons 1/2 à 3 verges, mal teints, \$1.29 — second, 10 lbs, \$1.29. Pas de C.O.D. Prix spéciaux aux commerçants. On expédie un million livres par année, de lisières de toutes sortes. Demandez notre liste gratuite de coupons, etc. à SCHAEFER, Box 163, Drummondville, P.Q.

CASSEAUX à fraises ou à framboises d'une chopine, \$1 le cent, \$9 le mille. S'adresser à DONAT OUELLETTE, St-Janvier, Co. Terrebonne, P.Q.

CHAÎNES à tracteur, (mailles tordues, acier 1/2 pouce) assurent longue durée, traction étonnante sans violentes secousses. Indispensables pour cultivateurs progressifs. Demandez échantillons. GERARD DARAGON, Thurso, Co. Papineau, P.Q.

SACS — BARILS ET DRUMS SACS de sucre non lavés, 23c chacun. Sacs de farine non lavés, 21c chacun. Sacs de sucre et de farine lavés, 27c chacun. TONNES de mélasse, \$1.75 chacune. DRUMS propres, \$5.50 chacun. C.O.D. acceptés. Toutes sortes de sacs, poches et barils. S'adresser à JOS LEBEL, 540, rue Villaray, Montréal.

DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE: COUVRE-LITS EN CHENILLE \$4.99 CHACUN. PREMIÈRE QUALITÉ, grandeur 93 x 100 dans les plus nouveaux dessins soutelés, bien tassés, dans toutes les couleurs pastel \$4.99 chacun. Grandeur 90 x 100 — complètement recouverts de chenille avec dessin de fleurs \$7.50 chacun. Envoyez C.O.D. avec frais de poste. Argent remis immédiatement si non satisfait. HANDICRAFT DISTRIBUTORS 254 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

GRAINS DE SEMENCES AVOINE, Orge, Pota, Sarrasin, Lentille, Fève, Mil, Trèfle Atlaske, Blanc Perennant, Ladino, Rouge Moyen Canadien, Luzerne, Mélanges "A" et "B". Tous ces grains sont vendus et inspectés suivant la loi des Semences. Prix envoyés sur demande. ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE SEMENCES DE BAGOT ENRG., Charles Rivard, géant, B.P. Clairvaux, (Bagot), P.Q.

FIL FUSEAUX 5,000 vgs de fil No 40 à \$1.98 le fuseau. Fuseaux 5,000 vgs fil No 60 à \$1.69 le fuseau. Fuseaux 2,000 vgs à 50c. Fuseaux 800 vgs à 35c. Noir et blanc seulement. Demandez notre liste de prix gratuits. ASSOCIATED CONVERTERS, 4103, boulevard St-Laurent, Montréal.

SPECIAL POUR CETTE SEMAINE COUPONS — Serviettes de bain, bonne qualité, légèrement endommagées, grands assortiments, 98c la livre. ASSOCIATED CONVERTERS INC., 4103 boulevard St-Laurent, Montréal.

CREPE IMPRIME CREPE imprimé dans les plus nouveaux patrons et couleurs du printemps, 42 pouces de large à \$0.98 la verge. ASSOCIATED CONVERTERS INC., 4103 boulevard St-Laurent, Montréal.

BUREAUX D'ELEVES A VENDRE — 10 bureaux doubles d'élevés, usagés, mais en parfait ordre, seront laissés aux premiers acheteurs à de très bonnes conditions. S'adresser au COLLEGE ST-JOSEPH, St-Séverin de Proutville, Co. de Champlain, P.Q.

FOIN A VENDRE CEUX qui désirent se procurer du foin de bonne qualité à prix raisonnable, n'ont qu'à s'adresser au SYNDICAT COOPERATIF D'ACHATS ET VENTES, St-Bruno, Co. Lac St-Jean, P.Q.

STORES VENITIENS sur mesures, aluminium, choix 14 couleurs. Prix et détails sur demande. S'adresser à ROBERT MORIN MFG., Pont de Québec, Qué.

MATERIEL apicole usagé à vendre. 21 hausses Langstroth à 10 cadres (plusieurs montés), 10 couvercles, 7 plateaux, 12 protégés-magasins. Combien offrez-vous? ROBERT MORIN, Pont de Québec, Qué.

A VENDRE

BEAU COTON IMPRIME BEAUX MORCEAUX pour couvre-pieds, 2 lbs pour 98c. Coton et Spun imprimés, 5 pcs à 36 pcs long, par 36 pcs de large. \$1. la livre, 1 vg, à 5 vgs de long, \$1.50 la lb. Poste payée. Satisfactions garanties. SAUL'S TRADING, 219 ouest, avenue Laurier, Montréal.

ROBE, BLOUSE, NYLONS \$3.00 — Robe (3 vgs rayonne Shantung) 42" uni bleu, vin, marin, noir, gris, tau, jaune: 1 blouse (1 1/2 vg crêpe imprimé); 2 paires bas nylon sub. ou 1 paire première qualité. Grátis: 1 canelle fil, 4 boutons, 5 vgs ruban satin, 1 appliqué et liste de prix, maille payée, \$3.00 ou C.O.D. plus les frais. SCHAEFER, B.P. 174, Drummondville, P.Q.

ATTENTION CULTIVATEURS NOUS POUVONS vous fournir cette année des ténies, boyaux à lait en plastique, boyaux à air, etc., pour votre traicasse quelle qu'en soit la marque, ténie pour Surge 0.65, autres marques 0.70. Satisfactions garanties ou argent remis. N'attendez pas au dernier moment. Commandes postales acceptées. DAIRY EQUIPMENT CO., 3659, avenue des Plaines, Montréal 35, P.Q.

EPARGNEZ 10% CONSERVES — Tomates, fèves en palettes, bié-d'Inde en grains. Qualité de choix et approuvées à l'inspection provinciale. Cartons neufs et emballage uniforme. Prix sur demande et suivant la quantité. JEAN-PAUL VERMETTE, St-Simon (Bagot), P.Q.

MATERIEL APICOLE consistant en 12 ruches à 10 cadres complètes, cire, etc., n'ayant servi que 6 mois. S'adresser à J.-L. PILON, 1942 boulevard Gouin, Ste-Genève de Pierrefonds, P.Q.

ATTENTION Communautés, Commissions scolaires et Fabricants! CHAÎNES pliées en bols franc pour salles, les meilleures sur le marché, vendues directement de la manufacture. Nous vendons aussi les chaînes en métal. Prix fournis sur demande. FABRIQUE LAURIEENNE, 217 Lachenaie, Co. L'Assomption, P.Q.

COTON IMPRIME COTON imprimé fleuri, 5 vgs \$1.50. Poste payée. Satisfactions garanties ou argent remis. C.O.D. à la charge du client. SOIERIES NOTRE-DAME, 1168 Benoit, Montréal.

LAINE A TRICOTER LAINE "Regent" — toutes les couleurs, 5 balles pour \$1.10. Poste payée. Satisfactions garanties ou argent remis. C.O.D. à la charge du client. SOIERIES NOTRE-DAME, 1168 Benoit, Montréal.

RETAILLES POUR COUVRE-PIEDS RETAILLES sole et satin, blanc et rose, tous de beaux morceaux, 2 lbs pour \$1. Poste payée. Satisfactions garanties ou argent remis. C.O.D. à la charge du client. SOIERIES NOTRE-DAME, 1168 Benoit, Montréal.

RETAILLES DE LAINAGE POUR COUVRE-PIEDS RETAILLES, beaux grands morceaux, 4 lbs pour \$2. Poste payée. Satisfactions garanties ou argent remis. C.O.D. à la charge du client. SOIERIES NOTRE-DAME, 1168 Benoit, Montréal.

ECHELLE EXTENSION NECESSAIRE à tous les cultivateurs ou propriétaires de maison. L'ECHELLE à rallonge "Canada Star" est incontestablement la plus solide et celle qui offre le plus de sécurité. En 2 sections, s'ajustant à la hauteur désirée. Construite par des experts avec des matériaux de choix. Les montants sont en B.C. Fir ou pin rouge; les barreaux en bols dur; complète avec crochets, câble, poulie, etc. EN LONGUEURS de 16, 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 40, 44 pieds. PRIX sur demande. Expédition de la manufacture sur réception des commandes. SATISFACTION GARANTIE. Agents demandés. IBERVILLE INDUSTRIES CO., C.P. 50, ST-JEAN, QUE.

FOIN à vendre. Grande quantité de foin mélangé à vendre. Demandez nos prix. Adresse: FERME T.-L. GIRARD ENRG., St-Félicien, Co. Roberval, Qué.

A VENDRE DINDONNEAUX huit semaines, race bronzée, poitrine double. Magnifique sujet très pesant. S'élève facilement, profite très vite avec minimum de soin, laisse à l'éleveur soucieux, de gros bénéfices. Les parents sont très sévèrement sélectionnés depuis plusieurs générations. Eprouvé contre diarrhée blanche. Livraison du 20 mars au 20 août. Prix très convenable. Aussi dindonneaux d'un jour même race, même qualité, livrables fin d'avril. Pour autres renseignements s'adresser à M. ALBERT DUBREUIL, secrétaire Cooperative d'Elevage de dindonneaux, St-Méthode, Co. Frontenac.

A VENDRE

SPECIAL — COUPONS GROS PAQUET de flanellette, broad-cloth, coton, indien, crêpe, gabardine, etc., longueur 1 à 5 verges, 5 lbs pour \$4.99. Satisfactions garanties. CADEAU spécial envoyé gratis avec premières commandes. Liste de prix gros et détail gratis. S'adresser à M. POULIN, 1706 St-Hubert, Montréal.

DINDONNEAUX LES POPULAIRES DINDES Beltsville, race bronzée, grosse poitrine, sujet pesant, à vendre ainsi que les oeufs. Tous nos reproducteurs sont certifiés et approuvés par le Gouvernement. Demandez notre liste de prix et notre circulaire gratis. KELTERBORN TURKEY HATCHERY, Milverton, Ont.

CANARDS CANETONS D'UN JOUR, Pékins blancs géants, disponibles pour livraison en avril. Pèsent jusqu'à 6 livres à 9 semaines, 5 portées par année. UXSPRING FARMS LIMITED, Uxbridge, Ontario.

DIVERS SACS de sucre en coton non lavés, 23c chacun. SACS de farine non lavés, 21c chacun. SACS de sucre et de farine lavés, 27c chacun. Envoyez mandats poste. C.O.D. acceptés. Transport au frais de l'acheteur. LES AGENCES BELMONT ENRG., Casier Postal 31 Station R., Montréal 10.

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE — Demandez notre PROSPECTUS envoyé gratis sur demande. Adressez: COURS MODERNES PRACTIQUES ENRG., Casier 5, Saint-Hyacinthe, Qué.

COTON A TISSER, Demandez liste de prix pour 2/8 et 2/16, naturel ou en couleurs, rayon 2/10, soie 2/8, laine, lin tissure naturelle ou blanchie, fil à coudre en cônes, sacs de coton blanchis, etc. BOITE M. BERNATCHEZ, Co. Montmagny, P.Q.

COUCHONS NOUS AVONS un assortiment complet de COUCHONS et de matériel à la verge. Demandez notre catalogue gratis. GROS et DETAIL ASSOCIATED CONVERTERS INC., 4103, rue St-Laurent, Montréal.

COUCHONS I à la livre et à la caisse NOUS recevons de 1,500 à 2,000 lbs par semaine dans broadcloth uni, rayé, fleuri, flanellette fleurie, rayée, unie, coton, toile, filé, spun, crêpe, satin, shear, gabardine, tricolette, tricot, duck, popeline, édredon, et bien d'autres. GROS SEULEMENT — VENEZ OU DEMANDEZ LISTE DE PRIX.

NORMAND PARENT St-Zacharie, Co. Dorchester, P.Q.

COUCHONS BROADCLOTH, coton, crêpe, flanellette, etc. Agent demandé dans chaque paroisse. Grosse commission. Demandez nos prix de: MAGASIN DES COUPONS, Dept T., St-Zacharie, Qué.

SURPRISE! La plus extraordinaire littérature intéressante sur plusieurs différents sujets utiles à tous. Envoyez 10c. EVANS, 141, Station G., Montréal.

NOUVEAU, merveilleux artisanat présentement possible grâce aux moules flexibles en caoutchouc Lewis Craft. Vous pouvez fabriquer des miniatures à la maison. Des centaines de reproductions du même moule. Merveilleux pour les enfants, résultats surprenants par les adultes. Débutez avec le nécessaire qui comprend un caoutchouc pour 3 petits modèles ou commençant No 2, qui contient les moules en caoutchouc de barbare et un cygne. Aussi plâtre en poudre, peintures et pinceau. Vous n'avez qu'à mélanger le plâtre et le verser dans le moule, le laisser durcir, enlever le moule, peindre et vernir pour obtenir un glacage. Vous serez enchanté, vos amis seront surpris de la perfection de votre travail. Commandez aujourd'hui du plus prochain magasin. Par la poste \$2 à 645 Younge Street, Toronto, Ont. ou 425 Graham Ave., Winnipeg, Manitoba, LEWIS CRAFT SUPPLIES LIMITED, la plus grande maison du genre au Canada.

ATTENTION PROPRIETAIRES d'automobiles et de tracteurs, nouveau dispositif amélioré, pour économiser la gazoline, vous épargnera des dollars sur vos comptes de gazoline en économisant jusqu'à 45% de la consommation. Résultats garantis. M. JOS. PLANTE, La Sarre, Abitibi.

DIVERS

JOLIE BAGUE en argent toutes grandeurs, lot coupons pour couvre-pieds, porte-monnaie blanc, le tout \$0.75. Garantie ou remboursement. MANUFACTURE SAUREL, 230, rue Prince, Sorel, P.Q.

RECHERCHE DE L'EAU — Attention cultivateurs! Pourquoi creuser au hasard? Faites déterminer au préalable l'endroit le plus favorable ou creuser par personne compétente. Aussi, professeur, rendement, qualité. LE SOURCIER MODERNE, 139, rue de Montmorency, Québec, P.Q. Tél. 7-1549.

AUTOMOBILE A VENDRE FORD COACH DE LUXE 1947. Très propre — peu de mileage — pneus neufs — batterie neuve — chauffeuse. \$1,250. S'adresser à: D. DAOUST LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 avenue Viger, Montréal

CATALOGUE DE PLOMBERIE GRATIS CATALOGUE de plomberie disponible immédiatement: Bains, lavabos, toilettes, éviers, réservoirs sceptiques, drains, tuyaux d'acier, pompes électriques, raccords, etc., MAIN PLUMBING & HEATING SUPPLIES CO., 1059, boul. St-Laurent, Montréal.

JEUNES FILLES voulez-vous connaître votre ami? Découvrez rapidement ses qualités, ses défauts cachés par des moyens assurés. Demandez immédiatement le petit livre "LE CONNAISS-TU", 0.35 seulement. SERVICE NATIONAL DE PSYCHOLOGIE, C.P. 703, Sherbrooke, P.Q.

VALEUR EXTRAORDINAIRE MONTRE — \$4.98 "EXPERTS" — cadran lumineux, seconde main — télémetre pour mesurer les distances, boîtier plaqué, courroie cuir solide \$4.98 poste payée. Montres de poche pour hommes, fini nickel, \$2.98 poste payée. Service garanti. MERCHANDISE MAIL ORDER COMPANY, 69C College Street, Toronto, Ont.

EXPEDIEZ-NOUS vos fouritures. Ra\$ jusqu'à \$4. Visa\$ jusqu'à \$45. Bolette jusqu'à \$3. Renards et autres. Prenez 100 rats, 50 visons, 50 renards par semaine. Demandez secrets gratis. L'ASSOCIATION DES TRAPPEURS, La Haie, Yamaska, P.Q.

VOTRE LAINE ELLE VAUT plus cher que depuis 25 ans. Vous recevrez les meilleurs prix en l'envoyant à la Coopérative. Pour renseignements, écrivez à la COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE LAINE, Lennoxville, Qué.

BRACELET en pierre du Rhin, \$0.75. baguette en diamants, \$0.75; épinglette en lettres, \$0.50. Spécial: chaîne, boucles d'oreilles, collier en satin, le tout \$1.69 garanti. BIJOUTIER MONDOU, 230, rue Prince, Sorel, P.Q.

AVEZ-VOUS DE L'EAU DURE? VOTRE EAU passe dans le filtre-adoucesseur BADGER est plus douce que la pluie — CLAIR comme du cristal — NE SENT RIEN — Ne goûte pas — Exige seulement une FRACTION de votre dépense ordinaire de savon — PROLONGE de beaucoup la durée de votre linge — Enlève l'APPARENCE TERNE de la vaisselle et verrerie — Libère et maintient propres votre plomberie et système de chauffage — Elimine le CERNE du bain et du lavabo. Conserve aux aliments 100% de leur saveur et de leur apparence. BADGER s'installe facilement à tout système d'eau à pression, est facile d'opération et dure la vie. En nous envoyant par la POSTE une PINTe de votre eau prise le plus près possible de votre pompe électrique dans une bouteille PROPRE et bien EMBALLEE, et nous mentionnant le NOMBRE de personnes à la maison, SANS OBLIGATION de votre part, notre AGENT pourra vous donner de plus amples détails. Termes faciles si désiré. NE TARDEZ PAS. Envoyez échantillon à l'une ou l'autre des deux adresses suivantes LA CIE DU FILTRE-ADOUCEISSEUR BADGER, 432 ouest, rue Ontario, Montréal, ou 251, rue St-Joseph, chambre 505, Québec.

EMPLOI DEMANDE BEURRIER demande ouvrage, ayant certifié d'expert essayeur et beurrier, six ans expérience et aussi pouvant faire comptabilité de coopérative, quelle que soit l'entreprise coopérative. Ouvrage garanti. Peut fournir bonne référence. S'adresser à GREGOIRE GINGRAS, B.P. 1, Freilighsburg, Co. Missisquoi, P.Q.

ENCANTEUR LICENCIE OFFRE ses services à très bas prix. Encans annoncés dans les parolases environnantes. S'adresser à M. JOSEPH PERRON, Rapide de L'Original, Co. Labelle, Tél. 171.

FOURRURES JUSQU'A \$3.50 POUR LE RAT MUSQUE ET LA BELETTE, \$40. POUR LE CASTOR ET LA LOU-TRE, \$100 POUR LE PEKAN SHUBERT pale les prix les plus hauts pour toutes belles fourrures du Québec. D'énormes quantités en demande. Puisque c'est la saison propice pour le trappage du RAT MUSQUE, vous pouvez gagner beaucoup d'argent en les capturant maintenant. Nos débouchés nous permettent de payer les prix les plus hauts. DE PLUS, nous ne croyons pas que vous puissiez les obtenir ailleurs. Disposez de toutes les peaux que vous tarez à SHUBERT. TOUTES autres fourrures acceptées tout en vous garantissant nos meilleurs prix. N'attendez plus — unissez-vous aux centaines de trappeurs du Québec qui ont tiré le MEILLEUR PROFIT en envoyant leurs fourrures à SHUBERT. Faites un envoi AUJOURD'HUI. Avons en mains tous les accessoires nécessaires au trappage, circulaire gratuite sur demande. DEPT 50, A. B. SHUBERT CO., Winnipeg. Bureau de réception des fourrures à Montréal.

PETITES ANNONCES

(Suite de la page 20)

HOMMES DEMANDES

HOMMES DEMANDES

HOMME DE FERME D'EXPERIENCE, trentaine, célibataire ou veuf, propre, actif, sobre, de préférence avec un peu de connaissances en jardinage, soins des gazons et fleurs, pour "SUN VALLEY FARM", Val Morin, centre de touristes des Laurentides, 50 milles de Montréal. Equitation en été et ski en hiver. Place à l'année. Bon salaire. Inutile de répondre si non qualifié. Besoin pour fin avril. Références exigées. Ecrire: R. CLOUTHIER, Chambre 281, Gare Windsor, Montréal, ou téléphoner le soir après 7 heures, à Montréal, Atlantic 2973.

PROPAGANDISTE DEMANDE

Doit être parfaitement bilingue, posséder l'expérience de la ferme en général et faire les épreuves de gras du lait. Faire application par écrit en donnant les informations au Secrétaire d'ici le 21 avril prochain.

Association des Producteurs de Lait de Montréal, 515, rue Chatham, Montréal 3, Québec.

HOTEL A VENDRE

HOTEL licencié à vendre situé sur la route Lévis-Jackson 1-23-28. Poste établi depuis 50 ans, très achalandé. Bonne clientèle régulière et touristique. Causse de vente maladie. Ecrire à CASE 155, 515 avenue Viger, Montréal.

MACHINES AGRICOLES

TRACTEUR FORD

TRACTEUR Ford et Camions 1950 à vendre - Livraison immédiate. S'adresser au GARAGE MAUGER, Contre-cœur, Co. Vercheres, P.Q.

AUBAINES EXCEPTIONNELLES - Chaudières trapezes de toutes marques, presse neuves, comprenant des DeLaval, Massey-Harris, Chocore Boy, Perfection, etc. Complètes avec pulvérisateurs, etc. \$35.00 et moins. S'adresser à OVIDE BROUILLET, L'Assomption, P.Q.

A VENDRE TRACTEUR Massey Harris Peace-Maker sur pneus. Moteur remis à neuf. Pour renseignements s'adresser à: **MATHIEU MULOUIN**, St-Roch-de-Pachigan, comté de l'Assomption, Qué.

CAMION 2 tonnes, remorque, couches chaudes, attelage double, simple, herse à disques, crible à légumes, 4 sardeurs, charrires, herse à ressorts, tombereau, chevaux, semoirs, épanchoir d'engrais chimiques, lavasses à légumes. S'adresser à: 1361 Côte St-Michel, près Montréal. Tél. DU. 2134.

A VENDRE, tracteur Ford hydraulique, un an d'usage, poulie, foxel, charrie, fourcheuse, herse, rouleaux, pelle, engin stationnaire 6 forces International, poulin, magnéto. **LUCIEN BOURGEOULT**, St-Germain de Grantham, Co. Drummond, Qué.

TRACTEUR Massey-Harris usagé en très bonne condition, terrasseuse, "trailleurs" de ferme, chargeuse, installation de système hydraulique. S'adresser à **V. LEDOUX MFG**, 489 avenue Brodeur, St-Hyacinthe, P.Q. Tél. 1689R.

PRESSE A FOIN 50 T. avec moteur aliné qu'une 45 T, actionnée par la prise de pouvoir du tracteur, à vendre en bon état. **CONSTANT BORDELAU**, Petite Rivière de Québec, Qué. Tél. 4.5770.

TRACTEUR Ford Ferguson 1944, en parfait ordre, avec lumière, marche-à-pied, à vendre pour \$800. **BERNARD LEVEILLÉ**, Masouche, R.R. No 3, Co. L'Assomption, P.Q.

PELLE-CHARGEUSE hydraulique avant pour tout tracteur. Manipule aisément terre, fumier, neige. Indispensable sur la ferme. Satisfaction garantie, \$200 et plus. **PELLES à fumier arrières** pour tracteurs Ferguson ou Ford - leve 800 lbs. Spécial \$100. **ROLAND LAPORTE**, 947, rue Cherrier, Montréal.

DISTRIBUTEUR engrais chimiques et chaux, 3 pi. en acier "JUDSON" avec roues 600-16, étend non pas en rangées mais partout sur le sol, \$160 sans pneus. S'adresser à **ROLAND LAPORTE**, 947, rue Cherrier, Montréal.

WAGONS de ferme neufs "Otago" tout acier, roues pour pneus 600 x 16 "Timken Bearings" - capacité 8000 lbs, \$110 sans pneus. S'adresser à **ROLAND LAPORTE**, 947, rue Cherrier, Montréal.

TRACTEUR Fordson sur pivot, moteur d'un an avec lumière et charrie Cockshutt deux versoirs, herse à rouleaux 28 disques Massey-Harris. S'adresser à **DOIS GRAVEL**, Côte des Oulmet, St-Rose de Laval, Tél. 2913.

TRACTEUR Ford 1945 à vendre avec lumière, excellente condition, livraison immédiate. S'adresser au **GARAGE CARTIER**, Yamaska est, Co. Yamaska, Qué.

TRACTEUR Massey-Harris sur pneus avec charrie 2 rates et herse à disques 28 x 30, pour \$600. Tracteur International 10-20, en bon ordre \$475. Semoirs à disques Massey-Harris et International \$100 chacun. Epanchoir à fumier, \$75. Cultivateurs neufs à tracteur 6 pieds, McCormick, \$139.50. Prix sur demande, pour toutes machines neuves et tracteurs. S'adresser à **ROLAND VILLEMAIRE**, St-Roch ouest, Co. L'Assomption, P.Q.

TRACTEUR John Deere 1 an. A.R. avec charrie 3 rates et rouleaux Cockshutt, 14 x 16, 1 machine à faire bocs ciment avec "plates", 1 jument canadienne 7 ans, brune, enregistrée. **RODOLPHE BEAUGRAND**, Grand Rang, St-Thomas d'Aquin, Co. St-Hyacinthe, P.Q.

ON DEMANDE

ON DEMANDE à acheter fer, fonte, cuivre, plomb, zinc, aluminium, batteries, guenilles, etc. Meilleurs prix payés. Nous avons en mains du tuyau usagé de toutes grosseurs à vendre. **QUEBEC ENTERPRISE P.R.G.**, 215, rue Dorchester, Québec, P.Q.

NOUS ACHETONS DES POCHEES

AVEZ-VOUS DES POCHEES DE JUTE OU COTON A VENDRE? DEMANDEZ NOS PRINX.

PROVINCIAL BAG CO.

4376 St-Dominique, Montréal

PHOTOGRAPHIES :

GRATIS UN AGRANDISSEMENT 5 x 7 avec rouleau complet réussi. Films développés gratuitement. Impressions 3c chacune. Commande payable d'avance. Ajoutez 3c frais postaux ainsi que la taxe. **R. SYLVAIN**, C.P. 157, Station R. Montréal 10.

PHOTOS FINES PARCHEMIN SUR PAPIER VELOX. Films développés, imprimés, 25c. IMPRESSION 3c. AGRANDISSEMENT GRATUIT. Ajoutez 5c frais d'expédition. **LA BELLE PHOTO ENRG.**, Station Hochelaga, Dépt D., Montréal.

OFFRE GRATIS - Superbes agrandissements en couleurs gratuits avec finition. Rouleaux de film 25c - Portraits .03. **FRANCIS STORES REGD.**, Hébertville, Qué.

AMATEURS

FILMS développés gratuitement. Impressions toutes grandeurs. 3c. **GRATIS**, agrandissement carte postale avec commande de 24c ou plus. Commande payable d'avance. Ajoutez 5c frais postaux. **JEAN ST-JACQUES**, Case 145, Station Delorimier, Montréal.

SERVICE DU MEME JOUR. Films développés et imprimés, 25c ch. Impressions n'importe quelle grandeur 3c chacune. Chaque commande finie et retournée par la maille en 24 heures. **STUDIO RAPIDE**, Dépt "C. N.", Station "E", Montréal.

POUSSINS - POULETTES

AVICULTEURS, commandez vos poussins sexés au plus tôt. **POULETTES d'un jour, GROSSES LEGHORNIS BLANCHES**, garanties 90% \$26.50 le cent. **COCHETS** de toutes grosseurs, \$8.00 - S'adresser au **COUVOIR CERTIFIE A. GIRARD**, Ste-Perpétue, Co. Nicolet, P.Q.

POUSSINS mélangés P.R.B., 4 semaines, 30c chacun. **Poulettes Rock X Rouges**, 4 semaines, 50c chacune. Aussi sacs de coton, \$2.50 la douzaine. **POLYDOR LEDUC**, Ile Perrot, Co. Vaudreuil, P.Q.

POUSSINS SCHUMMER de haute qualité et approuvés du gouvernement. Catalogue gratis, calendrier et liste de prix incluant détails. **SCHUMMER'S QUALITY HATCHERY**, Linwood, Ont.

COMMANDEZ dès maintenant les poussins sexés ou mixtes provenant de nos Leghorns blanches améliorées depuis 22 ans. Nous vendons aussi des poussins Light Sussex. Nous n'incluons que les oeufs pondus sur notre ferme. Demandez notre catalogue **COUVOIR CERTIFIE BOIRE & FIERE**, Ferme Avicole Drummond, Wickham, P.Q.

POUSSINS CHANTECLER

LA CHANTECLER, race canadienne belle poule blanche, bonne ponduse, le mieux organisé pour résister à notre climat rigoureux, à cause de son absence de crête et de barbillons et à la présence de son plumage abondant. Troupeau trouvé exempt de pullorose lors de la première épreuve. La sélection de nos oiseaux se fait d'après la méthode la plus moderne, c'est-à-dire celle qui est basée sur la valeur de la famille; méthode recommandée par le Ministère d'Agriculture du Dominion aux éleveurs R.O.P. Notre couvoir est approuvé par le Ministère d'Agriculture fédéral et certifié par le Ministère d'Agriculture provincial. Les poussins fournis ne viennent que d'un seul troupeau. Vous pouvez acheter en toute sécurité. **REGISSEUR DE LA BASSE-COUR DE LA TRAPPE D'OAK**, P.Q.

SPECIAL - VENTE DE LEGHORNIS BLANCS

LEGHORNIS BLANCS âgés d'une, deux, trois et quatre semaines à vendre à prix spéciaux pour livraison immédiate. Tous nos poussins sont garantis. **CARLETON HATCHERY**, Britannia Heights, Ontario.

300 POULETTES Hybrides P.R.B., croisées N.H., âgées de 3 1/2 mois, à vendre. Prix sur demande. S'adresser à **L. ALARY**, 151 St-Charles, Ste-Thérèse de Blainville, P.Q.

LE BON SENS vous dicte de commander vos poussins maintenant. Vu la baisse du prix des oeufs, des milliers d'aviculteurs ont réduit leurs commandes. Cela veut dire moins d'oeufs pour la prochaine saison. Cela veut dire aussi plus de ventes et de meilleurs profits pour ceux qui auront persévéré. Procurez-vous des poussins de race, achetez les poussins **TWEDDLE** engendrés R.O.P. afin d'obtenir une meilleure production d'oeufs et de chair. Faisons livraison rapide pour commande de poussins naissants, poussins en croissance, poulettes et dinde. Catalogue gratis. **TWEDDLE CHICK HATCHERIES LIMITED**, Fergus, Ontario.

COUVOIRS GALT

LIVRAISON immédiate - Poussins New Hampshire, \$1.95; poulettes, \$2.95 le cent. Leghorns blancs, \$1.95; poulettes, \$2.95; Rock Barrés, \$1.95 et \$2.95; N.H. X B.R., \$1.95 et \$2.95; L.S. X N.H., \$1.95 et \$2.95; Leghorns X B.R., \$1.95 et \$2.95. **COCHETS**, \$1.50; plus pesants, \$4.90. Pour poussins en croissance, ajoutez \$5 du cent au prix des poussins naissants. Acompte avec commande. **GALT CHICKERIES**, Galt, Ont.

CAGES A VOLAILLES ET A DINDES A VENDRE

A VENDRE - S'adresser pour prix à **L. ALARY**, 151, St-Charles, Ste-Thérèse de Blainville, P.Q.

POUSSINS - POULETTES

LIVRAISON RAPIDE DE PLUS EN PLUS nous nous rendons à l'évidence que seuls ceux qui débentent avec des poussins de choix obtiendront les résultats attendus. Si vous les voulez, vous les aurez en communiquant avec nous. Avons un nombre considérable de poussins naissants, en croissance, vaste choix de races pures et croisées. (A moins que vous ne vouliez favoriser autres que nous), essayez les poussins **BRAY NEW HAMPSHIRE**. A bonne heure ils vous surprendront par leur production de gros oeufs, ce qui vous permettra de rencontrer la forte demande des marchés. Voici quelques extraits de lettres que nous avons reçues: "Les meilleurs jamais eus", "Forts et vigoureux", "Superbes ponduses, elles produisent de tels gros oeufs", "C'est préférable d'acheter les poussins Bray". Lettres répondues en français, si désiré, livraison rapide. Ecrire à **FRED W. BRAY LIMITED**, 122 John Street North, Hamilton, Ont. Plusieurs couvoirs dans le Québec, mais adressez votre correspondance à Hamilton, Ont.

AVICULTEURS! Je suis en mesure de remplir vos commandes de poussins certifiés aux prix suivants: Light Sussex \$12.50 le cent - Rock Barrés même prix. Gros Leghorn blancs, \$11.50. Condition: \$1 d'acompte par cent avec commande. S'adresser à **COUVOIR CERTIFIE A. GIRARD**, Ste-Perpétue, Co. Nicolet, P.Q.

AVICULTEURS PROGRESSIFS, essayez les poussins qualité supérieure. Prix réguliers. Parquets individuels avec dénégatives. Poussins R.O.P. Prix sur demande pour races P.R.B. - L.S. - N.H. Avons aussi poussins des catégories suivantes: Races: Leghorn blanche - P. R.B. - L.S. - R.I.R. - N.H. et Hybrides dans ces races, provenant de poules accouplées avec mâles R.O.P. et poules accouplées avec mâles engendrés R.O.P. 20,000 par semaine. Cochets races lourdes, 5c. Poulettes 3 semaines 45c - 4 semaines 50c. Tous les troupeaux sont certifiés et approuvés. Réacteur 0%. Dindonneaux de choix 5,000 par semaine. Bronzés Broadbreasted poitrine large. Bronze Standard poitrine médium plus petit. Prix: Du début au 20 mai, 5c - 21 mai au 20 juin 60c. Après le 20 juin 85c. Les populaires Betsville Blancs petit, 80c pour toute la saison. Demandez liste de prix. **COUVOIR AVICOLE D'YAMACHICHE**, P.Q. Tél. 602-R-11.

A VENDRE - POULETTES certifiées P.R. Barrées, aussi Hybrides et Light Sussex. Demandez liste de prix. Commandez d'avance. Livraison immédiate. S'adresser à **E. A. MORIN**, St-Camille, Co. Bellechasse, P.Q.

QUE LES PRIX montent ou baissent, la population du Canada continuera à manger. Tous mangent plus d'oeufs et de volailles que jamais, et ils sont de plus en plus de continuer. Les prix des volailles et des oeufs seront élevés l'été et l'automne prochain, ne vous laissez pas induire en erreur, ne demandez pas dans l'inaction, l'hésitation abat votre moral et détruit toute ambition et raison de vivre. Achetez maintenant et achetez les poussins **TOP NOTCH**. Livraison rapide de poussins naissants, poussins en croissance, poulettes et dinde. Catalogue gratis. **TOP NOTCH CHICK SALES**, Guelph, Ontario.

C'EST LE TEMPS D'AGIR!

C'EST LE TEMPS d'agir si vous devez faire de l'argent avec vos volailles à l'automne, il ne suffit pas de le désirer! Tout indique une rareté des oeufs, des prix forts - visez ce marché en prenant des bons poussins Bray immédiatement. Les poussins Bray se sont fait une forte réputation pour la vigueur, la vitalité, la croissance rapide, la maturité précoce, de gros oeufs tot. Justement ce qu'il vous faut pour profiter de la situation. Voici la preuve: "Depuis sept ans j'ai acheté des poussins Bray, de trois cents à sept cents par année. Toujours de bons résultats." - Léopold Martin, Lacolle, Qué. "J'ai acheté 300 New Hampshire - mortalité à 4 semaines, 3%. Très satisfait. Je recommande fortement les poussins Bray." - Lionel Beaudin, St-Jacques-le-Mineur, Québec. N'est-ce pas là la sorte qu'il vous faut? Prompts renseignements en français - expédition prompt. Beaucoup de poussins d'un jour - un certain nombre en croissance, grand choix de races pures et d'hybrides. Ne tardez pas - agissez aujourd'hui. Ecrivez, téléphonez ou télégraphiez à **FRED W. BRAY LIMITED**, 122 John Street North, Hamilton, Ont. (Plusieurs couvoirs dans la province de Québec, mais s.v.p. adressez les demandes de renseignements à Hamilton.)

PRIX SPECIAUX pour mai et juin. Grosse réduction de prix pour livraison en mai, juin et juillet. Races légères: Poulettes Leghorns, Leg. X Rouges - garantie 95%, \$24. le cent. Non-sexées \$11. du cent; Cochets \$2. du cent. **RACES** lourdes: Poulettes Sussex, Rock Barrées, Rhode-Island rouges, New Hampshire, Sussex X Rouges, Sussex X Hamp., Rouges X Rocks, Hamp., X Rock, 95% garantie, \$22. le cent; non-sexées \$12. du cent; Cochets, \$8. e cent. Economisez du temps, commandez d'après notre annonce tout de suite. Tous nos reproducteurs bagueés du gouvernement et soumis au test de la pullorose. Catalogue sur demande. **MONKTON POULTRY FARMS**, MONKTON, ONT.

COUVOIR CERTIFIE ET APPROUVE

AVEZ-VOUS BESOIN de bons poussins de première qualité race Hybride New-Hamp. & L. Sussex et New-Hamp. X R. Barré et pur sang mélangés, \$13.50 le cent; poulettes, \$24.75; Race Light Sussex pur sang, poulettes, \$26.75. **COCHETS** d'un jour, 55 c. cent. Notre couvoir fonctionne toute l'année. Nous vous suggérons de visiter notre Couvoir et notre ferme. Demandez nos circulaires. **COUVOIR MODELE ARTHABASKA**, Co. Arthabaska, P.Q.

REMEDES

SIROP PULMOLINE

AUTRE préparation excellente s'employant spécialement contre la gomme du cheval. Grosse bouteille \$1.50 franco. Onguent "OLISINE" enrayer promptement crevasses, gales, plaies de tous les animaux de la ferme. La boîte \$1.00 franco. Envoyez mandats de poste avec votre commande. Agents demandés. Prix de gros avantageux. Adressez-vous à: **THOMAS-LOUIS GIRARD**, spécialiste des voies respiratoires, St-Félicien, Co. Roberval, Qué.

TABLETTES TOUSSINES

Contre: Toux Gourme, bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang, faire muer. Elles débarrassent aussitôt l'appareil respiratoire de votre cheval pour la modique somme de 50c? Une bouteille de Toussines prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval. Expédiées FRANCO sur réception du prix de \$0.50 la bouteille. En vente chez le **Dr Jos. COMTOIS**, St-Barthélemy, P.Q. ou chez votre marchand.



PRISES PIDARD - Nouvelles et merveilleuse préparation préventive contre la maladie du souffle, toux et gourme des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste \$1. Important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. Adressez-vous à **THOMAS-L. GIRARD**, spécialiste des voies respiratoires, St-Félicien, Co. Roberval, P.Q. Agents demandés.

REMEDES

ETES-VOUS CREVES? Nouveaux léve-poids patentés tiennent comme la main humaine. Ecrivez-nous pour plus de renseignements. **HANDLOCK PRODUCTS**, 146 King Street East, Kitchener, Ontario.

SOUFFREZ-VOUS DE HERNIE? Notre méthode perfectionnée vous procurera secours confort et support. Pas d'élastique, ni bandage et ni lames d'acier. Ecrivez à **SMITH MANUFACTURING CO.**, Dépt 200, Preston, Ont.

LA BERNARDINE

MERVEILLEUSE TISANE préparée par Les Pères Cisterciens pour maladie de l'estomac, de l'intestin, du foie, de la peau. \$1.25 la boîte. **PRIEURE DES PERES CISTERCIENS**, Rougemont, Qué.

TERRES A VENDRE :

TERRE 112 arpents à St-Basile le Grand, située sur Rivière Richelieu, à vendre avec ou sans roulant. Lait envoyé à Montréal. Service régulier d'autobus, électricité, eau courante, animaux, toutes bâtisses en très bon état. Téléphone au printemps. Cause de vente: santé. S'adresser à **JEOVAH BLAIN**, St-Basile le Grand, Co. Chambly, P.Q.

BONNE TERRE 100 arpents, 10 en bois, reste pour grain, foin, jardinage. Bâtiments, maison, électricité, aqueduc. S'adresser à **REGINA BOISVERT**, Pierreville, Co. Yamaska, P.Q.

TERRE 225 arpents, 75 en bois, érablière, reste pour grains, foin, jardinage. Bâtiments, maison moderne, eau courante et chaude, toilette, bain, électricité. S'adresser à **6518, 1ère avenue**, Rosemont, Montréal. Tél. Victoria 5181.

TERRES A VENDRE

A ST-CYRILLE de Wendover, belle terre 4 1/2 x 28 toute en culture. Près de l'école, 2 1/2 milles du village - 7 milles de Drummondville. Prix \$9,000 dont \$4,000 comptant, balance \$500 par année plus intérêt à 4%. Roulant et animaux, prix: \$5,000 - au moins \$3,000 comptant, 24 vaches, 3 chevaux, machines aratoires au complet, etc. Pour renseignements s'adresser au **CERCLE DE WENDOVER**, Co. Drummond, P.Q.

A VENDRE - Terres, Commerces, Maisons. Demandez le catalogue gratuit **F.A.R. ADMINISTRATION RURALE ENREGISTREE**, Case Postale 270, Cowansville, Qué.

La Grande Amie

(Suite de la page 15)

et rapporté à l'Abbaye, à cheval, dans les bras de Jacques... Elle évoquait cette douloureuse chambre d'agonie où, par la fenêtre grande ouverte, le soleil de juillet semblait contempler et attendre son martyr qui mourait tout guêtré sur un lit pas défait: "... A quoi bon!... j'ai mon compte... délancez seulement les soulies pour les Saintes Huiles!..." Et quand l'abbé Hans eut fini, son père, appelant Jacques qui regardait la scène, debout dans un coin, une indicible et silencieuse tristesse au fond des yeux: "Jacques!... demandez le père, venez ici..." Et le mourant mettait sa main déjà froide sur la tête d'Odile qui sanglotait à ses côtés; puis, élevant cette main sur la campagne immense, tout incendiée, toute vibrante d'éclatant soleil... sur le domaine de l'Abbaye qui se profilait dans le cadre de la fenêtre avec ses lignes calmes et lointaines, sa vie intense, son grand murmure de midi: "Jacques!... Ma fille et ma terre... je les confie toutes deux à votre honneur et à votre amitié!..." Le jeune homme tombait à genoux à côté d'Odile, tous deux baissant la tête sous la main tremblante et toujours étendue du père... La mort venait juste à cette seconde, et doucement, comme une consécration, un sceau de l'au delà, abaissant cette main paternelle sur les deux fronts qui se touchaient dans une même douleur et un même abandon!... Et depuis!... depuis!... Jacques devenait le protecteur discret, respectueux et fort; celui dont on sent la présence tutélaire partout; qu'on est sûr de trouver à ses côtés aux heures tristes, et dès que, peut-être, on pourrait

EPHEMERIDES

Des numéros publiés par La Terre de Chez Nous le 9 avril 1930 - il y a vingt ans... le 10 avril 1935 - il y a quinze ans - et le 10 avril 1940, il y a dix ans... nous avons tiré les notes

Voilà vingt ans...

La tuberculisation des troupeaux laitiers dans la province de Québec date de 1930. La première zone réservée fut la région comprise au sud-ouest de la rivière St-François.

A Chicoutimi, MM. Simon Fortin et Edgard Claveau proposaient que l'Union diocésaine de l'U.C.C. soit formée, et qu'une requête incorporant ce voeu soit adressée au bureau central.

Le beurre pasteurisé à l'époque se vendait à 33 cents la livre, tandis que le fromage obtenait 18 cents. Les oeufs trouvaient acheteur à 31 cents la douzaine, le porc à \$13.25, etc.

Voilà quinze ans...

Le rédacteur revient sur la question des lumières sur les voitures à traction animale. Afin qu'ils s'évitent les tracasseries de la loi, il demande aux cultivateurs de se protéger en installant un bon réflecteur sur leur voiture. Il termine ainsi: "On prend des assurances sur la vie, c'est bien; prenons-en contre la mort, la chose en vaut la peine".

Un rapport préparé par M. L. Bégin, agronome du comté de Témiscamingue, révèle que les producteurs de beurre du comté groupés en association ont réussi à assurer la vente des deux tiers de leur production grâce à leur association et à retirer un cent de plus la livre que le prix payé à Montréal et à Toronto.

Voilà dix ans...

"La Terre de Chez Nous" publie son numéro annuel sur l'outillage agricole.

Le vicomte d'Athlone devient gouverneur général du Canada.

Le "Bremen", vaisseau de guerre allemand, est coulé par les Anglais avec 1,300 soldats à son bord.

Près de 200 cercles de l'U.C.C. et municipalités rurales s'opposent par résolution au port obligatoire de lumières sur les véhicules à traction animale. La guerre est longue...

avoir besoin de lui!... Jacques! celui qui réalise le mot le plus doux à prononcer, le plus grave, le plus grand sur la terre, Jacques, qui est "lami".

Et bercée à l'allure rapide de la voiture, tous les souvenirs, heureux ou désolés, s'endorment ensemble dans son âme fatiguée par la succession rapide et profonde des sensations. Odile reste là, bien silencieuse, avec un sourire au coin des lèvres, semblable aux enfants qui font un beau rêve: "Comme Dieu est bon!..." Cette phrase lui revient toujours quand elle pense à l'affection qui garde sa route, et se met entre sa faiblesse de jeune fille et la méchanceté du monde: "Oui, comme Dieu est bon!"

Ce fut sur ces mots que la voiture s'arrêta; et quand, par la portière ouverte, Odile, blottie comme un oiseau au fond de la voiture, aperçut la figure de Jacques, et, derrière elle, tous les vieux domestiques de la Ferlandière qui souriaient dans l'ombre à sa jeunesse et à son heureux retour; quand elle descendit dans cette sympathie, au milieu de ces mains tendues, de ces figures joyeuses, de cet accueil discret, mais silencieusement troublant des choses qui aiment, Odile n'eut pas un mot, mais ce fut d'une main tremblante qu'elle rendit toutes les étreintes... Les joies profondes sont muettes comme les immenses douleurs.

(à suivre)

Etes vous FARCEUR?

Envoyez 10c pour catalogue illustré 1950, 50 pages, tours et magie, en français.

Magasin de la Magie Collins
375, rue Somerset o., OTTAWA
GROS et DETAIL

Le marché à bestiaux

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Victorien Pelchat, du service provincial de l'industrie animale, de son bureau à 316, rue Bridge, Montréal.

Lundi matin, le 3 avril, il y avait 498 bêtes à cornes sur le marché, dont 300 bouvillons. Le reste était composé presque exclusivement de vaches. Les bouvillons se sont vendus rapidement. Les prix étaient d'au moins 50 cents plus élevés que la semaine précédente. On a remarqué que les acheteurs cherchaient à obtenir les sujets à meilleur marché, surtout les vaches de qualité commune et moyenne, de même que les taureaux. Une tendance à la baisse semble donc se dessiner de ce côté.

Les arrivages de veaux par wagons n'étaient pas très nombreux, alors que les arrivages par camions l'étaient. Il semble qu'on anticipe la fermeture prochaine des routes à la circulation lourde et qu'on se dépêche de faire ses expéditions. Les prix étaient fermes. Quelques agneaux de Pâques ont fait leur apparition sur le marché. Ils furent vendus à des prix variant de \$18.00 à \$25.00 par tête, suivant leur poids et leur condition de chair.

Les arrivages de porcs, enfin, continuent de se maintenir. Sur les divers marchés du Québec, à date, il s'est expédié 56,283 porcs de plus que durant la même période de l'an dernier, ce qui représente une augmentation de 30.8 pour cent.

Le marché du veau

par Vict. PELCHAT, agronome, Service de l'industrie animale, Marché à bestiaux de Montréal.

Où en sommes-nous pour ce qui est du marché du veau dans notre province? Il peut y avoir des idées bien différentes sur le sujet, mais il est cependant un fait certain, et c'est que la situation qui a existé depuis déjà très longtemps et qui existe encore aujourd'hui n'en est pas une qui peut être réglée par quelques coups de plume.

A maintes reprises, il a été dit et répété qu'avant de prononcer quoi que ce soit pour améliorer soit la qualité d'une production animale donnée ou encore la mise sur le marché de cette dernière, il est nécessaire d'en connaître les conditions de production, la qualité exacte et l'appréciation qui lui est réservée sur le marché.

Bien souvent, les faits nous obligent à réfléchir sur une situation avant de prendre une décision. Alors, pour nous préparer à cela, jetons donc tout d'abord un coup d'oeil en arrière, soit en 1939, et voyons comment s'établissaient pour cette année le nombre et la qualité des veaux du Québec mis sur le marché.

En relevant les chiffres de 1939, on constate que 168,734 veaux provenant du Québec passèrent par les marchés à bestiaux et les maisons de salaison où le ministère fédéral de l'Agriculture exerce une surveillance. La qualité des veaux s'établissait comme suit pour cette année: 5.9% étaient considérés comme veaux de choix; 63.5% comme étant de qualités moyenne et commune, ce qui laissait 30.6% de veaux d'herbe.

Qu'avons-nous constaté depuis ce temps? D'année en année, une augmentation dans le nombre de veaux mis sur le marché. C'est surtout sous cet angle que s'est produit le plus grand changement, car pour ce qui concerne la qualité, c'est certainement loin d'être aussi apparent. De 168,734 qu'était le nombre de veaux mis sur le marché en 1939, ce nombre est passé à 224,763 en 1948 et à 259,563 en 1949; ce qui donne une augmentation de 53.8% sur les expéditions de 1939. Le pourcentage de veaux de choix qui était de 5.9% en 1939 est passé à 11.8%; le pourcentage des veaux de qualités moyenne et commune est passé de 63.5% à 68.8% et les veaux d'herbe ont subi un recul de 30.6% à 18.6%.

En passant, étant donné que l'on aime toujours comparer ce que l'on a avec ce que le voisin a de semblable, nous constatons qu'en Ontario, le pourcentage de veaux de choix s'élevait à 29.0%. En faisant cette comparaison, il est certainement utile d'attirer l'attention sur le fait qu'un bon pourcentage des veaux que l'on considère ici comme "choix" ne passerait certainement pas comme tels sur le marché de Toronto ou ailleurs.

REVUE DES MARCHÉS

Le marché des animaux vivants

Porcs abattus	
A	27.25
B1	26.85
B2	26.60
B3	26.25
C	25.25
D	25.00
Légers	25.35
Lourds	24.75
Extra-lourds	
(196 à 215 livres)	22.25
(216 livres et plus)	19.25
Blessés (à leur valeur)	
Demi-castrats	20.75
Truies	18.50

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$2.00 sur les A et de \$1.00 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

Veaux de lait	
Choix	25.00
Bons	23.00-24.00
Moyens	19.00-22.00

D'après les renseignements fournis par l'Association des Agents à Commission (MONTREAL LIVE-STOCK EXCHANGE) en collaboration avec le Bureau du Service provincial de l'industrie animale 316 rue Bridge Montréal.

(Les sept agences à commission membres du MONTREAL LIVE-STOCK EXCHANGE sont La Coopérative Canadienne du Bétail de Québec: M-G Donovan; Ryan C. Bayne; W. H. Maher Ent.; Mitchell & Beall; Emery Lauzon; Meunier & Frère).

Vaches	
Choix (type à boucherie)	18.50-19.00
Bonnes	17.50-18.00

Moyennes	17.00
Communes	14.00-15.00
Très communes	11.00-13.00

Taures	
Choix	—
Bonnes	23.00
Moyennes	19.00-21.00
Communes	14.00-17.00

Taureaux	
Choix (type à boucherie)	20.00
Bons	18.00-19.00
Moyens	16.50-17.50
Communs	14.00-16.00

Bouvillons	
Choix	25.50
Bons	24.50-25.25
Moyens	21.50-23.00
Communs	18.00-20.00

Le marché des produits avicoles

VOLAILLES EN BOITES

Semaine finissant le 30 mars 1950 inclusivement

POULETS ABATTUS (au-dessus de 5 lbs)

Spécial de lait	48c
A de lait	47c
B	39c-40c
C	28c-29c

(De 4 à 5 livres)

Spécial de lait	43c
A de lait	42c
B	33c-35c
C	24c-25c

(De 3 à 4 livres)

Spécial de lait	39c-40c
A de lait	38c-39c
B	33c
C	20c-22c

POULETS A GRILLER (1 3/4 à 2 1/2 lbs)

Spécial de lait	38c-40c
A de lait	35c-39c
B	30c-35c
C	18c-22c

POULES ABATTUES (au-dessus de 5 livres)

Spécial	34c-35c
A	33c-34c
B	30c-32c
C	20c-28c

OEUFS

Semaine finissant le 30 mars 1950 inclusivement

Prix de gros (caisses gratuites)

A-Gros	40c-41c
Moyens	38c-39c
Poulettes	37c
B	37c
C	25c

(De 4 à 5 livres)

Spécial	32c-33c
A	31c-32c
B	28c-30c
C	18c-26c

(Moins de 4 livres)

Spécial	26c-27c
A	25c-26c
B	23c-24c
C	13c-20c

VOLAILLES VIVANTES

Poulets

5 lbs et plus, de bonne qualité	30c-32c
5 lbs et plus, de qualité médiocre	24c-30c
5-5 lbs, selon la qualité	21c-29c
Leghorns	18c-24c

Poulets

De grill, 2 1/2 à 3 lbs	28c-32c
3 1/2 lbs	32c-33c
Vieux coqs, tous poids	22c-23c
4 1/2 - 5 lbs	35c-36c
5 1/2 lbs	32c-39c

DERNIERE HEURE

Prix de gros des oeufs payés

lundi, 3 avril 1950

A-Gros	40 1/2 c-41c
A-Moyens	38 1/2 c-39c
Poulettes	37c
B	37c
C	25c

Le marché aux fruits et aux légumes

Les prix des fruits et des légumes à Montréal, tels que fournis par le Ministère de l'agriculture, Bureau des inspecteurs, 424A, Place Jacques-Cartier, le lundi, 3 avril 1950.

BETTERAVES — \$0.50 à \$0.60; petites, \$0.75 pour 50 livres.
CAROTTES — lavées, No 1, \$1.00 à \$1.25; No 2, non lavées, \$0.75 à \$0.90 pour 50 livres.
CHOUX — \$0.60 à \$0.75 pour 50 livres.
CRESSON — de serre, \$1. la douzaine de paquets.
LAITUE — frisée de serre, \$2. pour 2 douzaines.
MENTHE — de serre, \$1. la douzaine de paquets.
NAVETS — No 1, \$2.; No 2, \$1.25 pour 50 livres.
OIGNONS — rouges, \$1.75 à \$2.; moyens, \$1.50 pour 50 livres.

PANAIS — lavés, \$0.75 à \$0.90; non lavés, \$0.75 le minot.
PERSIL — de serre, \$0.50 la douzaine de paquets; à racines, \$2.50 pour 40 livres.
POIREAUX — gros, \$0.50; moyens, \$0.25 à \$0.30 la douzaine.
RADIS — de serre, \$0.60 à \$0.65 la douz. de paquets.
SAUGE et SARRIETTE — \$0.35 à \$0.40 la douzaine de paquets.
SIROP D'ERABLE — \$3.50 à \$4. le gallon.

Pourquoi le pourcentage de bons veaux est-il si bas dans le Québec? On constate aussi la même chose dans les Maritimes, puisqu'on y trouve seulement 6.1% de veaux de choix; 57.7% de veaux de qualités moyenne et commune et 31.2% de veaux d'herbe. Est-ce que ce ne serait pas dû au fait que l'on considère cette production comme étant tout à fait secondaire, et qu'en conséquence on n'y prête pas attention? Est-ce parce que l'on ne trouverait pas payante la production du veau de lait de choix? Serait-ce dû à la crainte que les prix s'avilissent davantage si l'on retarde, disons d'environ trois semaines, l'expédition des veaux au marché pour les bien "finir"? Ce sont là autant de questions que l'on peut se poser, mais auxquelles il n'est pas tellement facile de donner une réponse exacte.

chose devrait être fait pour corriger ces lacunes existantes. Mais encore, comment les corriger et par où commencer?

En 1939, avec seulement 168,734 veaux mis sur le marché, les difficultés étaient déjà très nombreuses... Depuis ce temps, tel que mentionné plus haut, le nombre de veaux mis sur le marché a augmenté de 53.8%, alors il est entendu que ces difficultés n'ont fait que se multiplier avec une augmentation aussi considérable. Devant cette situation, qu'est-ce qu'on a fait pour essayer d'apporter une solution au problème de la production et du marché du veau de lait?

C'est là un problème qui vous concerne, MM. les intéressés, et qu'il nous est impossible de solutionner sans votre aide. J'expose tout simplement les faits comme je les vois et les constate. Je déplore avec vous les lacunes existantes avec les effets désastreux qui, en définitive, retombent toujours sur le producteur.

Il y a certainement matière à revenir sur le sujet. A moins que le plus grand nombre des producteurs ne soient satisfaits, vos suggestions seront bienvenues si vous croyez que quelque chose doit être fait pour améliorer la présente situation de la production et de la mise sur le marché du veau de lait.

Le prix des pommes de terre

A la fin de la semaine dernière, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail pour les pommes de terre étaient les suivants, pour la catégorie No 1 en sacs de 75 livres et en bon état marchand:

Blanches de l'Île-du-Prince-Edouard	1.40 à 1.50
Blanches du N.-B.	1.25 à 1.30
Blanches du Québec	1.10 à 1.15

Marché avicole à Montréal

Nous donnons ici, chaque semaine, le rapport du marché des oeufs et de la volaille, tel que fourni par M. Noé Hénault, chef du Service d'aviculture de la Division de l'industrie animale, ministère fédéral de l'Agriculture, à Montréal.

Montréal, le 30 mars 1950

Les réceptions d'oeufs furent très abondantes au début de la semaine, entraînant un léger fléchissement des cours pour ce qui est des A gros, car pour quelques jours les envois et les offres de l'extérieur dépassaient les besoins immédiats. La tendance s'est cependant raffermie par la suite en raison d'arrivages plus faibles et d'une meilleure demande des grossistes à l'endroit de la catégorie A gros. Les approvisionnements des autres catégories sont négligeables.

Le marché des volailles abattues ne présente aucun changement qui vaille et tous les prix restent les mêmes. Les ventes se maintiennent assez actives dans les voies du détail en ce qui concerne les poules et les poulets lourds de bonne qualité. Il arrive plus de poulets de grill, mais seuls les oiseaux de 2 1/2 livres et plus sont recherchés, aussi les sujets plus petits dépassent de beaucoup la demande.

Les livraisons de volailles vivantes ont augmenté considérablement cette semaine et comprennent surtout des poules. La semaine a commencé avec une tendance fort soutenue à l'endroit de toutes les espèces d'oiseaux et le mouvement dans les voies du détail était animé; toutefois, les approvisionnements sont devenus trop abondants au milieu de la semaine et le ton du marché a faibli, vu la difficulté éprouvée à se débarrasser des surplus.

NOE HENAUULT, Inspecteur régional.

Mémoire présenté...

(Suite de la page 4)

ciaux, ne constituent pas un revenu taxable pour le bénéficiaire.

E. TAXATION DES FIRMES COOPERATIVES

La situation, en ce qui concerne les fermes coopératives, est exposée brièvement dans la résolution suivante, qui a été adoptée lors du congrès de la Co-operative Union of Canada:

Considérant que le ministre du Revenu national a décidé que les fermes coopératives ne sont pas des entreprises de service pour leurs membres et qu'en conséquence les paiements aux membres (ristournes), effectués en conformité des conditions prévues dans la loi de l'impôt sur le revenu, ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt;

Considérant que le ministre du Revenu national limite à \$3,000 par membre le montant qu'une ferme coopérative peut inclure dans les dépenses d'un exercice à titre de salaires;

Considérant que le ministre du Revenu national n'admet pas que les membres d'une ferme coopérative est un fermier ayant le privilège accordé aux cultivateurs et aux pêcheurs de déterminer son revenu imposable, pour un exercice, d'après la moyenne du revenu de plusieurs exercices; et

Considérant que, par suite du statut fiscal qui leur est reconnu, le développement des fermes coopératives est retardé et que leur succès est mis en danger;

Il est résolu que des démarches soient faites en vue de corriger cette situation qui résulte de l'application de la législation fiscale aux fermes coopératives.

Le ministère étudie présentement un mémoire que nous lui avons présenté sur le sujet et les cotisations sont tenues en suspens. Si toutefois la décision déjà prise était maintenue, elle constituerait une entrave à l'organisation et au développement des fermes coopératives qui sont déjà nombreuses, et il deviendrait impossible pour les jeunes gens, particulièrement les vétérans, d'acquiescer la terre et la machinerie nécessaires pour exploiter une ferme de façon à faire face à la concurrence des fermiers établis depuis longtemps. Nous demandons les amendements nécessaires pour corriger cette situation.

(A suivre)

Le Conseil général...

(Suite de la page 1)

et interventions de l'Union depuis six mois. On revient alors sur des projets en cours: l'école de formation sociale et les conventions collectives. On rapporte les progrès enregistrés dans les deux cas. On passe ensuite aux rapports des comités du conseil central.

LA PRIME SUR LE FROMAGE

Président du Comité d'industrie laitière, M. Jean-Baptiste Lemoine en présente le rapport. Dans la discussion qui suit, il rappelle les raisons pour lesquelles le congrès d'industrie laitière, tenu à Québec en janvier, avait demandé que la province de Québec rétablisse une prime sur le fromage de qualité. Il demande au conseil général de réitérer le voeu de l'U.C.C. à ce sujet. Il en fait une proposition formelle qui est acceptée unanimement et un télégramme exprimant ce désir du Conseil est immédiatement envoyé à l'hon. M. M. Duplessis, premier ministre de la province, et à l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture.

La publicité à donner aux produits laitiers et la continuation multipliée d'expériences sur les herbages font l'objet de la discussion qui suit.

DEUXIEME SEANCE

Le directeur du Service de la propagande, M. Léopold Paquin, aussi secrétaire du comité de ce nom au Conseil général, produit au début de la séance de l'après-midi un rapport oral sur le travail accompli depuis le congrès d'octobre 1949. Date pour date, par rapport à l'an dernier, on accuse une baisse légère dans la rentrée des cotisations à l'U.C.C. Au 30 mars 1950, les cotisations renouvelées s'établiraient à 16,080 contre 22,221 en mars 1949. Il faut, cependant, noter que l'an dernier de nombreuses contributions avaient été versées à l'avance par les membres désireux de profiter du prix de \$3.00. Ce point étant pris en considération, il faut donc tenir la situation pour assez normale.

Sous le chapitre de la propagande, directeurs et aumôniers présents reprennent plusieurs questions en cours: école de formation sociale, lancement d'un manifeste de l'U.C.C., brochure de propagande de l'Union, etc.

LE COMITE FORESTIER

Comme président du comité forestier du Conseil général, M. Samuel Audette en lit le bref rapport. Il signale le retour à des abus bien connus d'autrefois: mauvais état sanitaire en certains camps, surcharge sur pension des employés, tentatives d'imposer le "bunching" etc. Ces abus ont imposé des interventions plus fréquentes du Service forestier de l'U.C.C. La maison du Bûcheron elle-même a continué d'accueillir les travailleurs de la forêt. Pour \$5,821.61, elle a fourni le gîte à 5,985 d'entre eux; sa caisse de sûreté a reçu temporairement en dépôt une somme de \$61,213. Le magasin a fait un chiffre d'affaires très honnête, etc.

Au cours de la discussion qui suit, on parle des prix du bois de pulpe et du bois de sciage. MM. Dubé et Rousseau, présidents de Rimouski, et M. Laliberté, président de l'Abitibi, font le bilan des expériences très intéressantes et très profitables qui ont été conduites en leurs régions. En résumé, l'U.C.C. a contracté au nom des cultivateurs et colons qui voulaient vendre leur bois. Grâce à cette intervention, des prix plus élevés ont été obtenus. Le point essentiel n'est peut-être pas là: c'est que, sans cette intervention de l'Union, cultivateurs et colons auraient été à la merci d'entrepreneurs qui ne demandaient pas mieux que de jouer à la baisse et de payer le plus bas prix possible. Démonstration réaliste que parfois l'U.C.C. sert à quelque chose et atteint ses fins.

ON ACHETE UN IMMEUBLE

L'essor pris par l'U.C.C. et notamment par les mutuelles d'assurance l'oblige à s'agrandir. Grâce à des négociations habilement conduites par le président général, il est devenu possible d'acquérir la vaste maison bornant le terrain déjà possédé par l'U.C.C. entre la rue Berri et la ruelle Labelle. Le conseil général en approuve l'achat et considère cette transaction comme avantageuse dans les circonstances. La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. prêtera à l'Union la somme nécessaire pour effectuer le paiement d'une maison à quatre étages dont deux seront libérés dès le 1er mai prochain. Les résolutions permettant de remplir toutes les for-

LA TELEVISION A MONTREAL



Radio-Canada se prépare activement à la télévision. Elle espère pouvoir diffuser ses premiers programmes à Montréal au début de l'automne de 1951. Florent Forget (à gauche) qui était réalisateur à "Radio-Collège" a été nommé directeur des programmes de TV. Charles Frenette (au centre), qui était attaché au poste CBV de Québec, devient directeur des services techniques, et André Ouimet, des services techniques de Montréal, devient assistant du directeur de la télévision, Aurèle Séguin.

"L'U.C.C. au micro"

Notre questionnaire concernant l'émission radiophonique de l'U.C.C. ("Le REVEIL PROVINCIAL") a suscité un vif intérêt. Quelques 200 réponses nous sont venues d'auditeurs de toutes les régions de la province. Ce fait démontre avec évidence que les familles rurales s'intéressent à cette émission.

.....TOUS FELICITENT L'U.C.C. pour cette heureuse initiative. Mais l'heure semble trop matinale pour la grande majorité des auditeurs. Il faut remercier la direction du poste C.K.A.C. de fournir ainsi le temps, ses studios, son personnel et ses disques à l'Association professionnelle agricole. Devant un geste généreux l'U.C.C. aurait mauvaise grâce à demander une heure plus propice. Le seul et unique moyen serait que les auditeurs ruraux du "Réveil Provincial" nous écrivent très nombreux et fassent eux-mêmes leurs suggestions. Alors, TOUS les cultivateurs répondent dès aujourd'hui au questionnaire suivant.

Le Réveil provincial,
515 Ave Viger,
Montréal.

Oui Non

Aimez-vous le programme de l'U.C.C. à C.K.A.C. ?

Est-ce que l'heure (6.30 à 7 hrs A.M.) vous convient ?

Quelle heure vous conviendrait le mieux :

12.00 à 12.30 hrs le midi

7.15 à 7.45 hrs le soir

NOTE — Ce questionnaire dans une enveloppe non cachetée exige un timbre-poste de 1 cent seulement.

malités légales sont unanimement adoptées.

La séance de l'après-midi se termine par le rapport du comité d'établissement du Conseil général. Présenté par M. Alphonse Lapointe, ce bref rapport ouvre la voie à une discussion prolongée et dont nous avons cru bon de rapporter les points saillants dans un compte rendu distinct de ce numéro.

SEANCE DU SOIR

Le débat sur l'établissement devait se prolonger à la séance du soir. Il ne fut interrompu que pour faire place au rapport du comité de coopération qui fut lu par son président, M. Joseph Bouchard. La discussion d'usage étant terminée, on en vient à fixer les dates des congrès régionaux et diocésains de l'été prochain. A ce sujet, le président général exprime le voeu que les congrès aient lieu un peu plus tôt que d'habitude, de préférence du 15 juillet au 15 août. Il motive cette suggestion sur le fait que l'année du bureau central de l'U.C.C. se termine le 31 août et que les congrès diocésains et régionaux devraient couronner une ardente campagne de propagande. Quant aux sujets, ce seront l'établissement rural, l'organisation de nos marchés, la législation qui les régit, les conventions collectives, les grands problèmes agricoles provinciaux, et, selon les régions, les problèmes d'ordre régional, etc. M. Marion insiste sur l'importance qu'il y a pour les agriculteurs de bien connaître les rouages de la mise sur le marché; il souligne que, de toutes les provinces du Canada, la province de Québec est

presque la seule à ne pouvoir s'alimenter suffisamment chez elle en produits agricoles et qu'elle risque, de ce fait, de devenir le "dumping ground" des produits des autres provinces. Pour parer à ce danger, l'Union s'impose et une solide organisation. La soirée s'achève sur ce sujet de méditation.

SEANCE DU VENDREDI

A la reprise de la session du conseil, le vendredi matin, on s'entend pour préciser que le Cours à domicile de l'année 1950-51 portera sur l'organisation des marchés. Le sujet sera traité par des économistes de compétence reconnue.

Question suivante: la participation de l'U.C.C. à l'Exposition provinciale et aux expositions régionales. On est d'avis qu'il y a avantage à maintenir cette pratique. On constate que les règlements de l'U.C.C. sont muets ou incomplets en ce qui concerne son pouvoir d'emprunt. Il y aura peut-être lieu de proposer un amendement à ce sujet. On constate aussi que divers groupements et sociétés, représentant des cultivateurs spécialisés, manifestent le désir de travailler en collaboration avec l'U.C.C. On cite des exemples. Le conseil général est d'avis qu'après étude les règlements de l'U.C.C. pourraient être élargis de façon à permettre cette forme hautement souhaitable de travail en commun.

L'U.C.C. avait cru préférable tout d'abord de laisser les grandes associations nationales exprimer les vœux des Canadiens français devant la Commission Massey sur les arts, sciences et lettres. Ce-

pendant, nombre de groupements et d'institutions ont paru devant cette commission d'enquête et trop d'entre eux ont surtout sollicité des plats de lentilles. Il paraît donc recommandable maintenant que l'U.C.C. prépare un mémoire et le soumette à la fin de ce mois. Le secrétaire, M. Thuriel Belzile, sera chargé de cette tâche.

Le conseil général autorise le comité exécutif de l'U.C.C. de vérifier la possibilité d'établir un bureau de distribution de films dans la province. Il approuve l'idée de la souscription au quotidien le Devoir, mais en demandant que les dons de l'U.C.C., lourds ou légers, soient recueillis par le bureau central et transmis au nom des intéressés et de toute l'Union.

En fin de séance, l'aumônier général adjoint, le R. P. E. Lacasse, S.J., rappelle que nous vivons l'Année sainte, et que c'est l'occasion pour les catholiques sincères d'une grande manifestation de foi. Il lui paraît anormal que l'U.C.C. n'envoie pas à Rome un délégué officiel et il suggère que le président général se fasse le pèlerin de toute la classe agricole. Aumôniers et présidents diocésains approuvent l'idée avec enthousiasme et insistance. M. Abel Marion est donc conserit pour le pèlerinage de l'Année sainte qu'il accomplira au nom de tous les membres de l'U.C.C.

L'un des derniers vœux de la séance est formulé par M. Dubuc, de Saint-Isidore de Laprairie, et président diocésain pour Saint-Jean. C'est que la fête de saint Isidore, patron des cultivateurs du Québec, soit fêtée plus et mieux que jamais en notre province.

Le Brésil et les pèlerinages à Rome

Le président de la république du Brésil vient d'accorder à tous les fonctionnaires de l'Etat, qui désirent se rendre à Rome au cours de l'Année Sainte, la faveur de jouir, à cet effet, de soixante jours de congé, non compris les dimanches. On sait que le Brésil a été le premier pays du monde à décider une amnistie à l'occasion du Jubilé de 1950.

Visite au chantier...

(Suite de la page 24)

sations les plus diverses, afin de contribuer à faire l'éducation. En cinéaste convaincu, il expliqua la puissance du film dans l'éducation et nous dit que l'on estime que chaque image équivaut à cinq mille mots. A ce compte-là, nous souhaitons sincèrement que M. Garceau fasse beaucoup d'images sur les chantiers coopératifs.

M. Samuel Audette, invité à son tour à adresser la parole, dit toute sa satisfaction d'avoir pu trouver quelques moments pour venir faire une petite visite aux membres du chantier-école de la Confédération. Malheureusement, au cours de l'hiver, malgré son ardent désir de le faire, il a dû se priver du plaisir de visiter les autres chantiers coopératifs, parce que des problèmes de plus en plus nombreux, problèmes causés par la période de chômage, le retenaient en permanence aux bureaux du Service forestier, pour aider les très nombreux bûcherons qui venaient solliciter son aide.

Il fit également part à l'auditoire du grand espoir que l'U.C.C. a dans les membres du chantier-école provincial et il espère que les études faites ici pourront contribuer grandement à former les noyaux de futurs chantiers coopératifs de l'U.C.C.

Il assura aussi tous les bûcherons coopératifs que le Service forestier de l'U.C.C. ainsi que son personnel sont toujours très heureux de rendre tous les services possibles lors de l'organisation de cercles d'étude et de la fondation de chantiers coopératifs.

Il invita tous les membres, lors de leur passage à Québec, à se rendre visiter la Maison du bûcheron et le magasin qui est leur, puisqu'il appartient à l'U.C.C., et d'y faire l'achat de marchandises dont ils pourraient avoir besoin.

A une heure assez avancée l'on se sépara après le mot de la fin de M. Odilon Boutin.

Le lendemain soir, séance de vues animées au lac Castor et grand forum au camp du centre. Les questions les plus intéressantes furent posées et le directeur du service forestier de l'U.C.C. répondit à la satisfaction de tous. Bûcherons-coopératifs, l'U.C.C. est fière de vous; elle vous suit, vous encourage et vous admire. Samuel AUDETTE.

Lunettes 30 Jours d'Essai!



Épargnez jusqu'à \$15
Vérifiez vos yeux à la maison à l'aide de notre VERIFICATEUR DE VUE A DOMICILE. Vous varrez de près ou de loin. Garantie de satisfaction assurée. Envoyez vos nom et adresse et Age, vous recevrez pour période d'essai de 30 jours, le vérificateur, le catalogue récent et tous les détails.

VICTORIA OPTICAL CO.,
Dépt. GB 453
273, rue Yonge, Toronto, Ont.

Les personnes maigres engraisent de 5, 10, 15 liv.

Recouvrez entrain, énergie, vigueur

Quelle transformation! Les os ne paraissent plus, les chairs s'affermissent, le visage s'arrondit, plus de cou émacié; disparaît cet air de inquiète anémie qui ne pouvait engraisser les hommes et femmes de leur belle apparence. Ils attribuent ce résultat à Ostrex qui revivifie et renforce. Contient ingrédient, stimulant, fortifiant, fer, vitamine B1, calcium pour enrichir le sang, améliorer l'appétit et la digestion et mieux faire profiter de la nourriture; fait gagner du poids. Ne craignez pas de trop engraisser. Cessez quand vous aurez rattrapé les 5, 10, 15 ou 20 livres nécessaires pour atteindre la normale. Côté peu, Nouveau format d'essai seulement 60c. Essayez les fameux comprimés-toniques Ostrex pour recouvrer vigueur et poids. Toutes pharmacies.

RUTEX Provoque les Chaleurs

EN QUELQUES JOURS CHEZ LES ANIMAUX

Se donne en très petite dose, directement dans la bouche

AGIT AU TEMPS DESIRÉ

En vente à \$2.50 chez notre dépositaire dans votre localité



GRATIS

CARTES MAMMITES

pour tester toutes vos vaches contre la Mammité. Demandez-les à votre marchand.

LABORATOIRES DR LEO LORRAIN LIMITÉE
203 PLACE YOUVILLE - MONTREAL, CANADA

LE BÛCHERON

VISITE AU CHANTIER-ECOLE DE BOURMONT

Accompagné de M. C.-E. Couture, surintendant de la colonisation aux chemins de fer nationaux, et de M. Raymond Garceau, réalisateur à l'Office national du film, nous avons le plaisir de visiter récemment le Chantier coopératif, école de la Confédération, à Bourmont.

A l'arrivée du train, nous avons le plaisir de rencontrer M. Odilon Boutin, gérant de la Confédération, l'abbé J.-A. Garon, aumônier de la J.A.C., pour le diocèse de Québec, ainsi que le personnel de la Confédération.

Le soleil radieux nous fait voir les bois, les campements qui fument, la route que nous voyons se dérouler dans cette blancheur immaculée bordée des cyprès verts, le tout formant un tableau des plus charmants, qui fait toujours les délices de ceux qui aiment la nature.

Après le souper, nous nous ren-

dions en groupe visiter les campements où se fait l'opération. Là, nous avons le plaisir de rencontrer une centaine de bûcherons coopérateurs. Nous revoyons une figure connue d'un jeune venant de la Beauce, de Dorchester, de Rimouski, de Sherbrooke, de l'Abitibi.

Nous avons aussi le plaisir de rencontrer M. Alphonse Audette, gérant des opérations, ainsi que son assistant, M. Gabriel Normand, M. Hilaire Boissé, directeur des cercles d'études, ainsi que M. Guy-Réal Boudreault, commis.

Après le souper, grâce à l'amabilité du cuisinier qui a bien voulu laisser sa cuisine pour la circonstance, l'on réunit tous les bûcherons en vue de leur adresser quelques mots et étudier avec eux les différents problèmes qui les préoccupent.

M. Hilaire Boissé, agissant comme président d'assemblée, souhaite

la bienvenue aux visiteurs et dit toute la satisfaction des bûcherons de recevoir la visite du directeur du Service forestier de l'U.C.C., ainsi que celle de M. Couture, qui est toujours le grand ami des jeunes, et M. Garceau qui vient observer la vie du Chantier coopératif.

M. Couture, invité à dire quelques mots aux bûcherons coopérateurs, fit l'historique de l'agriculture dans le monde et démontra avec une éloquence que l'établissement sur la terre devient de plus en plus une urgente nécessité et que ceux qui s'y intéresseront et s'y établiront choisiront probablement le plus sûr chemin qui donnera la sécurité à leur famille.

M. Garceau, de son côté, expliqua le travail de l'Office national du film pour faire connaître dans les divers milieux les réali-

(Suite à la page 23)



Dans un coin perdu de la forêt, ce petit village forestier est le centre de l'organisation de la confédération des chantiers coopératifs. Ce camp est situé à Bourmont, en Abitibi.

Pour les équipes d'étude

Réponses au questionnaire sur le point de vue moral

1—Les réponses à la première question vous permettront de savoir si les bûcherons ont bien compris que le chantier coopératif de l'U. C. C. a été organisé non seulement pour leur permettre de faire plus d'argent, mais surtout et avant tout pour améliorer leurs conditions de vie morale et sociale. Il faudra probablement insister sur ce point dans les conclusions.

2—Il s'agit de faire énumérer les principaux défauts qui se résument aux suivants: le travail le dimanche, le blasphème, les mauvaises histoires, les propos erronés sur la religion et la morale, les critiques contre les prêtres, les manquements à la charité et à la justice, les mauvaises lectures, l'affichage d'images obscènes, les jeux d'argent et les vols qui en résultent souvent, la corruption des jeunes, la boisson, la passion pour les femmes, etc.

3—Les causes sont attribuables les unes aux responsables des chantiers, les autres aux bûcherons eux-mêmes.

AUX RESPONSABLES

- Le défaut de discipline.
- La difficulté de l'appliquer.
- La tolérance de personnes indésirables dans le camp.
- Le respect de la fausse liberté.
- Le défaut de convictions chez les contracteurs ou les contremaîtres.
- La passion personnelle pour le jeu et la boisson.
- L'abandon des responsabilités à des subalternes.
- L'isolement du "boss" — absences répétées et prolongées.
- Le manque de sens des responsabilités.
- Défaut de contrôle, etc.

AUX BUCHERONS

- Le défaut d'organisation syndicale ou coopérative.

La crainte d'intervenir. Le défaut de formation de caractère.

Les mauvais exemples donnés et reçus.

La mauvaise propagande entre bûcherons.

Le désir de faire son homme.

Le peu de résistance aux défis des mauvais garnements.

L'appât du gain ou la trop grande ambition dans le cas du travail le dimanche.

Le défaut de contrôle de ses passions dans le cas de corrupteurs.

Le défaut d'organisation de la vie de l'esprit: lecture, équipes d'études, etc.

Liberté de langage.

4—En s'organisant pour être

maître de la situation: établir la discipline jugée nécessaire, la faire accepter, contrôler le choix des gars, faire leur éducation, en un mot organiser le milieu et travailler ensemble à la réforme des moeurs.

5—C'est la coopération qui vous rend maîtres de vos affaires. Elle est organisée entre gens qui se connaissent; elle vous permet de faire vos règlements, de les accepter librement, de les appliquer plus facilement, de faire l'éducation de vos membres, d'exercer une surveillance mutuelle, de vous reprendre mutuellement, de vous édifier fraternellement, etc. Vous avez un idéal commun. Vous comprenez qu'il faut vous montrer apôtres dans votre milieu et que pour cela vous devez vous comporter comme des chrétiens modèles et des hommes bien élevés.

6—De façon générale, il ne faut pas avoir peur d'intervenir dans un chantier coopératif de l'U. C. C. Un membre de chantier coopératif doit s'attendre à être repris par ses compagnons. Mais il faut y aller avec grande charité et diplomatie. Choisissez le moment. Mettez-y les formes que nécessite le caractère de votre homme. Si vous craignez de manquer votre coup, faites intervenir son ami.

7—Seulement dans les cas graves et après avoir épuisé tous les autres moyens. Il faut ménager l'autorité du gérant. Vous pouvez demander conseil discrètement à une personne de confiance et ensuite agir consciencieusement. S'il y avait du désordre grave, tel que corruption des moeurs, il vaudrait mieux, si vous étiez certain des faits, avertir le gérant de façon discrète. Celui-ci verra à faire enquête, puis à soumettre le cas au bureau de direction et à exécuter la décision qui sera prise.

(A suivre)

Extrait de la brochure "Les chantiers coopératifs", de l'abbé J.-B. Caron.

D'OU L'ERABLE TIRE-T-IL SON SUCRE ?

Des propriétaires d'érablière s'imaginent que l'érable tire du sol, au printemps, le sucre contenu en solution dans la sève qui s'écoule des gousses. Ils sont dans l'erreur: c'est de l'érable même que vient le sucre.

De l'écllosion du feuillage au printemps, jusqu'à la pigmentation de ce feuillage à l'automne, l'érable élabore de la nourriture dans ses feuilles. Rappelons brièvement comment se fait cette élaboration. Grâce à l'absorption des racines, la feuille reçoit du sol de l'eau dans laquelle se trouvent dissous des sels minéraux. De l'atmosphère, la feuille capte du gaz carbonique. Sous l'action de la lumière solaire, la chlorophylle, cette matière qui donne au feuillage sa coloration verte, engendre une réaction chimique qui transforme en nourriture assimilable les aliments bruts réunis dans ces petites usines chimiques que sont les feuilles. C'est la photosynthèse. Au cours de celle-ci, le gaz carbonique est décomposé et son carbone se combine avec d'autres éléments pour former des substances nutritives. Après leur élaboration, les aliments s'en vont nourrir les branches, la tige, les racines de l'arbre. Comme l'érable est prévoyant, il met en réserve, à diverses fins, une partie de la nourriture ainsi formée dans le feuillage. Ces réserves alimentaires, il les emmagasine principalement dans l'aubier. Et c'est précisément

à même ces réserves qu'il puise, au temps de la coulée, pour donner du sucre.

A l'automne, après la chute des feuilles, le propriétaire d'une érablière peut donc se dire en regardant ses érablières: "Au cours de la belle saison, mes érablières ont accumulé dans leurs branches, leur tige et leurs racines, de la nourriture fabriquée dans le feuillage. Tout le sucre qu'ils vont me donner le printemps prochain est là dans leur aubier."

Ce sucre, il est entreposé sous forme d'amidon. Mais au printemps une enzyme transforme cet amidon en sucre.

Les propriétaires forestiers comprendront facilement qu'un abondant feuillage est une des conditions qui permettent à un érable de fabriquer beaucoup de nourriture, d'accumuler de fortes réserves, et de pouvoir ainsi croître rapidement, offrir une forte résistance aux maladies et aux attaques d'insectes et donner une sève riche en sucre.

Un érable, fût-il très long et très gros, donne peu de sucre, si sa cime est grêle; peu de branches, peu de feuillage; d'où peu d'usines pour fabriquer de la nourriture.

Pour qu'une érablière donne un bon rendement, il faut donc, entre autres conditions, que ses érablières accusent un bon développement de cime.

Roch DELISLE, i.f.

VIKING

Le Nom synonyme de SERVICE pour ECREMEUSES

"Viking" voilà une écrémeuse supérieure depuis 35 ans, parce que...

- ELLE MAINTIEN UN ECREMAGE PARFAIT
- LES FRAIS D'ENTRETIEN SONT MINIMES
- SON MECANISME SIMPLE EPARGNE DU TRAVAIL

Les fabricants des écrémeuses "Viking" s'y connaissent dans ce domaine; la conception et la construction des écrémeuses qui servent bien les cultivateurs étant leur spécialité. Les modèles électriques sont fournis avec pied bas et poulie d'embrayage à friction. Voyez votre représentant local ou écrivez à:



SWEDISH SEPARATOR COMPANY LIMITED

720-722 ouest rue Notre Dame Montreal, P.Q.



POUR TOUS LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

LA TOLE GAUFREE D'ALUMINIUM "ROYAL" DE GONNEVILLE que nous fabriquons vous permet d'économiser de trois manières, par comparaison avec tous les autres produits semblables présentement sur le marché. Voici comment:

- 1—Nous sommes les seuls manufacturiers au Canada à vous offrir des longueurs de tôle gaufree d'aluminium allant jusqu'à 15 pieds, ce qui vous permet d'économiser aussi bien sur la main-d'oeuvre que sur le nombre de feuilles de matériel à acheter. AUCUNE PERTE.
- 2—Vous économisez également sur la largeur quand vous achetez la Tôle Gaufree d'Aluminium "Royal". Nous nous spécialisons dans la tôle de 36 pouces couvrant 32 pouces de largeur net, ce qui représente encore un autre avantage appréciable aussi bien qu'une économie de main-d'oeuvre, par comparaison avec des matériaux de moindre largeur.
- 3—L'épaisseur de la Tôle Gaufree d'Aluminium "Royal" est dans le 24 GA., absolument le plus épais qui soit offert par aucun fabricant. Tous ces avantages, dont plusieurs sont exclusifs à la Tôle Gaufree d'Aluminium "Royal", représentent une économie pour vous, une meilleure apparence pour vos constructions et une plus longue durée.

Ecrivez-nous en nous donnant la grandeur de la couverture, soit du toit et des chevrons, et nous nous empresserons de vous fournir un estimé gratuit. Rappelez-vous qu'il y a une offre spéciale pour ce temps-ci de l'année. A vous d'en profiter!

Rappelez-vous que le fameux revêtement ALGO-BRIQUE donne à votre maison et à vos dépendances le fini et la durée de la brique. Toutes les couleurs en stock avec joint blanc ou noir. Aussi les papiers à couvertures, bardeaux d'asphalte, planches murales, peinture et vitre, etc.

"ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER"

Servez-vous du coupon ci-dessous. Demandez nos estimés aujourd'hui. BENEFICIEZ DE L'OFFRE SPECIALE!



A.-L. Gonneville, Charette, comté Saint-Maurice, P.Q. Envoyez-moi détails sur le matériel mentionné à la suite de mon nom.

Nom
 Adresse
 Suis intéressé dans

A. L. GONNEVILLE

DEPT. T. CHARETTE, CTÉ, ST. MAURICE